

Rd. Benyon De Beauvoir.
Englefield House,
Berks.

TABLE DES CHAPITRES du IV. Volume de l'Histoire des plus Illustres & sçavans Hommes de leurs siecles.

Fin de la Table du quatrieſme Volume.

gnie des gens sçavans, qui suppleoient ce qu'il ne sçavoit pas, & avec lesquels il conferoit des poincts propres & requis pour sçavoir bien & justement manier une Principauté. A cette occasion dans le Code Justinien sont inserées plusieurs de ses ordonnances. Tant il estoit amoureux des bonnes lettres, qu'il fit traduire de Grec en Latin les œuvres d'Aristote & des Medecins, pour en garnir les Universitez des terres subjettes à son obeïssance. De l'Astronomie il en estoit sur tout fort studieux, & encore qu'aisément il entendit ce que Ptolomée avoit décrit en son Almagest, il voulut neantmoins bien employer grandes sommes de deniers à la traduction qu'il en fit faire de Langue Sarrasine en Latin; & à cette cause les sciences Astronomiques furent restaurées & remises en Europe, où dés long-temps elles avoient esté aneanties. Pour la constitution du corps il n'estoit pas possible de souhaiter aucune perfection qui ne fut en luy, il estoit fort beau, proportionné selon les justes compartimens remarquez en une juste & bien assaisonnée conformité de

corps. Les traits & lineamens de son visage estoient admirables : il avoit les cheveux roux, & les yeux rians : il ne pouvoit pour la rareté de ses graces corporelles, qu'il ne fut excellent en ses faicts & dits. Il estoit doüé d'un esprit aigu, subtil & tellement prompt qu'il comprenoit incontinent tout ce qu'on luy monstroit, mesmes les Chroniqueurs remarquent que c'estoit un personnage qui prenoit plaisir à faire quelque chose de ses mains, à forger & exercer plusieurs mestiers fabriles. C'est peut estre cela qui le rendoit si endurcy aux travaux, & qui faisoit qu'il resistoit aisément aux injures de la guerre, où il fut tellement heureux, qu'aucuns partisans de la facti on des Guelphes luy ont voulu impose r, qu'il se servoit de moyens illegitimes, charmes & demons. Mais s'il estoit permis de croire cecy, tant vertueux fut-il, duquel on ne peut tenir l'honneur par telles médisances, reputant à malheur & impieté ce qui dépend de la vertu. Ie sçay bien que certains l'ont estimé Magicien, s'abusans sur ce qu'il y a des Autheurs qui ont écrit qu'il estoit noir; mais cela s'entend ou à

cause de la forge, ou bien pour la fulmination anathematique, qui l'avoit tout à fait noircy. Pour cela toutefois je ne veux pas dégager cét Empereur de tous vices, sçachant que puisqu'il n'y a chose en ce monde qui puisse parvenir tel poinct de perfection, qu'il n'y ait rien à redire, qu'il a quelques fois manqué. Et aussi ne peut-on déguiser que ses vertus n'ayent esté obscurcies par quelques deffauts qu'on a remarqué en luy, à cause de la haine qu'il a eu contre le Pape : la cruauté qu'il a exercée contre les Guelphes: & enfin la paillardise où il se licentiast trop. Que Frideric n'ait esté mortel ennemy du siege Apostolique, Thevet ne le peut nier, autrement il luy faudroit démentir Platina & plusieurs Historiens, qui ont décrit les guerres qu'il a faites à l'encontre du Pape, des Venitiens & autres qui tenoient leur party. Le dégast & fouragement qu'il fit en la Toscane, à Veronne, au territoire de Padoue, à Milan, Plaisance, Viterbe, Favence, Cremone, Venise, Lucques, Pise & autres terres appartenans à l'Eglise ou à ceux qui s'estoient rangez du costé du Pape, feront

aſſez de foy de la mauvaiſe affection qu'il portoit aux Papes De fois à autre il a eu l'avantage ſur ſes ennemis, auſſi quelque fois il a eu du pire, ſoit par mégarde, ſoit auſſi pour n'avoir ſceu uſer de la victoire qui luy eſtoit livrée és mains. Ce qui ſe confirme particulierement par le ſiege qu'il mit devant Parme en l'an 1247. avec ſoixante mil hommes, où il demeura deux ans entiers, ayant pour cet effet fait edifier vis-à-vis une autre ville, toute conſtruite de bois de la longueur de huit cens cannes, & large de ſix cens, & eſtoit la canne de huit coudées, laquelle avoit huit portées. Et fit nommer la ville Victoire, y faiſant auſſi battre monnoye, qu'il fit appeller Victorins. Tellement qu'à Victoire il fit battre deux ſortes de monnoye, à ſçavoir les Victorins & les Auguſtans, qui eſtoit une monnoye de cuir marquée de ſon effigie d'un coſté, & de l'Aigle Imperial de l'autre, à laquelle il mit par ſon Edit le prix & valeur d'un Auguſtan d'or, commandant par tout que ces lopins de cuir fuſſent receus & employez par les vendeurs & achepteurs audit prix

durant cette guerre. La necessité d'or & d'argent le contraignit de reprendre encore ces vieilles formes de monnoyes. Or ayant demeuré quelques jours malade, il reprit aucunement ses forces, & pour se ragaillardir, il sortit de Victoire le dernier jour de Fevrier en l'année 1248. avec cinquante chevaux, pour aller à la volerie du Faucon, où il avoit coustume de prendre son passe temps, le reste de son armée ne se tenoit sur ses gardes, & pensoient estre naturalisez dans le païs: mais ils furent bien-tost réveillez par les Parmesans & le Legat du Pape, qui firent un terrible carnage de ceux qui se presentoient devant eux, gagnerent le chariot, lequel Frideric avoit eu sur les Cremonnois: les victorieux se saisirent de Victoire, de la Chambre, de la Chapelle, de la Chancellerie, de la Couronne & de tous les precieux ornemens & joyaux de l'Empereur: & en signe de victoire furent en lieu eminent mis ces deux vers:

Per te, Rex, alma cessit Victoria Parmæ,

Antiphrasi dicta cessit victoria dicta.

C'eſt à dire.

Prince les Parmeſans abbatent la
victoire
Ainſi par antiphraſe elle a perdu ſa
victoire.

Et firent tirer le chariot en mépris des aſneſſes, au lieu que Frideric en ſon triomphe le faiſoit tirer par un Elephant, ayant deſſus fait attacher Pierre Tiepolo fils du Duc de Veniſe, Chef des confederez du Pape, ayant un bras lié en haut, & portant la corde au col. Sur ce carroſſe ils écrivirent ces vers.

Carrotij flet damnà ſui miſeranda Cremona,
Imperii, Federice, tui fugis abſque Corona.

C'eſt à dire.

Un chariot perdu peut affliger Cremone.
Mais auſſi Frideric tu quitte ta couronne.

Ils ont pû écrire ce qu'ils ont voulu,

mais par ce que nous avons recité par le rapport mesme des Historiens Italiens, on voit que ce n'est point par lascheté qu'il abandonnast Victoire, mais pour prendre recreation, de maniere que si les Parmesans ont gagné quelque chose, ça esté plustost par surprise qu'autrement. Et aussi il monstra bien qu'il n'avoit perdu courage car apres il se remit incontinent au dessus & emporta Plaisance, & dépescha son bastard Henitzius Roy de la Sardaigne à Favence, & s'empara de toute la Toscane. Mais qu'est-il besoin de faire icy retentir les cruelles rencontres, guerres & défaites de l'Eglise, puis qu'un seul témoignage peut suffire pour declarer le peu d'affection qu'il avoit à l'endroit du Pape. Ce sont les cartels qu'il écrivit au Pape Innocent IV. du nom, & la réponse du Pape.

Fridericus Imp. ad Papam.

Roma diu titubans, variis erroribus acta

Corruet, & mundi desinet esse caput.

C'eſt à dire.

Frideric Empereur au Pape.

Rome par trop ſujette à cent crimes
divers,
Ne ſera plus un jour le chef de l'uni-
vers.

Papa ad Imperatorem.

Niteris incaſſum navem ſubmergere Petri,

Fluctuat: at nunquam mergitur illa navis.

C'eſt à dire.

Le Pape à l'Empereur.

Tu taſche à ſubmerger ma flotante
nacelle,
Mais elle peut domter la mer la plus
rebelle.

Fridericus.

*Fata volunt ſtellaque docent, aviumque
volatus,*
Quòd Fridericus ego malleus orbis ero.

C'est à dire.

Frideric.

Le Ciel me l'a predit, je tiendray sous mes fers,
Moy le grand Frideric tout ce grand univers.

Papa.

Fata volunt, scriptura docet, peccata loquuntur,
Quod tibi vita brevis, pœna perennis erit.

Le Pape.

Le Ciel te l'a predit, & tu connois ton crime,
Tu décendras bien-tost dans l'infernal abisme.

Voila de terribles contrarietez & diversitez qui ne pouvoient apporter qu'une desolation à l'Eglise; mais à qui en attribuer la faute, ou à Frideric, ou bien au Pape? De ma part, je ne veux entrer en contestation de cause, ou

bien asseoir jugement sur tels differends : mais ainsi que je puis recueillir par les Histoires, il y avoit occasion de mécontentement d'une part & d'autre. Le Pape se sentoit indigné, parce que Frideric ne luy portoit l'honneur & reverence qu'il estimoit luy estre deu, à cause du rang auquel il estoit constitué, tenant le siege Papal, auquel tous les Empereurs devoient foy & hommage : & principalement Federic II. luy qui se rebelloit ainsi contre le S. Siege, qui l'avoit fait tel qu'il estoit, dautant qu'il ne pouvoit nier qu'en l'an 1220. Honorius III. ne l'eut couronné à l'âge de vingt ans : de plus, apres la mort du Pape Clement III. le Pape Celestin III. du nom, pour couper tout d'un coup les moyens de ressource à Tancred fils batard de Roger, qui avoit esté esleu Roy de Sicile, apres que Guillaume fut decedé sans enfans masles, il s'avisa de luy en bailler un en teste qui le dénicheroit bien du Royaume, qu'il possedoit à la barbe du Pape, qui maintenoit que le Royaume de Sicile à faute d'hoirs masles estoit devolu au Siege Apostolique. A cet effet il man-

da à Gautier Archevesque de Palerme d'oster de Religion Constance fille de feu Roger (laquelle estoit Abbesse du Monastere de sainte Marie de Palerme, âgée de cinquante ans) & la luy envoyer. Et apres que secrettement elle fut arrivée à Rome, le Pape la donna en mariage à Henry pere de nostre Frideric second, & fils de Frideric premier, l'investit du Royaume de l'une & de l'autre Sicile, comme hereditaire & dotal de ladite Constance, à laquelle il appartenoit mieux qu'à un bastard. Et afin que plus seurement toutes les affaires fussent acheminées, il dispensa Constance du vœu de Religion, quoy qu'elle eut demeuré Professe long-temps. Cela fait il le couronna, l'an 1191. qui ayant ce titre de succession en main, fit tant qu'il se rendit seigneur & maistre du Royaume, des enfans de Tancred, & enfin fit crever les yeux au fils aisné de Tancred, nommé Roger. Et puisque nous sommes tombez sur ce poinct par maniere de digression, nous dirons quelque chose de la naissance de nostre Frideric. L'Imperatrice Constance avoit bien envie de suiure l'Em-

pereur Henry, mais pour certaines considerations, elle receut nouvelles de ne passer pas plus outre la Marque d'Ancone, mais de s'en retourner aux confins du Royaume, ce qu'elle fit. Et pource qu'elle estoit déja fort avant sur l'âge, passant cinquante-quatre ans, tellement qu'il estoit presque incroyable qu'elle fut grosse, mesme Henry ne le pouvoit croire. Neantmoins il en fut en telle resverie, qu'il s'adressa à l'Abbé Joachim grand personnage, qui vivoit en ce temps ayant le bruit d'avoir esprit de prophetie. Pour oster un tel soupçon & autres difficultez, estant arrivée à Iesi en l'année 1194. se sentant preste du terme de l'enfantement, elle fit tendre & dresser un pavillon au milieu de la place publique de Iesi, auquel elle se fit conduire & mettre à l heure qu'elle devoit enfanter, & voulut qu'il fut loisible & permis à tous Seigneurs, Gentilshommes, & autres hommes & femmes de la venir voir enfanter, afin que chacun vist & sçeust que ce n'estoit enfantement supposé. Or pour retourner à nostre premier propos, puisque l'avancement d'Henry est

venu du Pape Celeſtin, à droit les Papes ont pû s'en faſcher contre Frideric II. lors qu'ils ont veu que méconnoiſſans un tel bien, il s'eſt ainſi bandé contre le Siege Apoſtolique, comme s'il n'eut eſté leur obligé. Ce qui rendoit odieux Frideric, eſt qu'il ne vouloit ſe croiſer ſi-toſt comme le Pape deſiroit, qui pour ce l'excommunia, eſtimant ou qu'il tint le party de l'Infidele ou qu'il ne tint tel compte, qu'il falloit des affaires de la Chreſtienté. Toutefois l'anatheme fut depuis levé par l'interceſſion de Jean, qui avoit encore le titre de Roy de Jeruſalem, lequel obtint plus aisément le pardon, ſoit que la neceſſité de la Chreſtienté contraigniſt le Pape à caler le voile : ſoit auſſi qu'à tort il eut eſté excommunié, puis qu'il avoit ſeulement promis d'aller en la Terre Sainte, lors & quand il auroit pacifiquement mis ordre aux affaires de l'Empire. Apres avoir obtenu l'abſolution de Frideric, Jean luy donna ſa fille en mariage, & fit tant qu'il mena Frideric, l'an mil deux cens vingt-huit à la conqueſte de la Terre Sainte, où il fut tellement heureux, que le Souldan luy rendit

non seulement Jerusalem, mais aussi plusieurs autres villes, & y fut couronné Roy l'an 1229. D'où est venu que les Rois de Sicile s'attribuent le titre de Rois de Jerusalem. Et en cela se trompent ceux qui estiment que c'est à cause du mariage de la fille de Jean, qui avoit bien le titre, mais n'estoit pas pourtant Roy de Ierusalem. A la décharge de Frideric les Imperialistes alleguent une infinité de raisons, rabatans les poincts qui ont esté alleguez pour la deffense du Pape. Et premierement à l'hommage qu'on requeroit de Frideric, ils opposent ce que l'Empereur mesme rescrivit au Pape Adrian IV. du nom, qui se faschoit de ce que Federic aux lettres qu'il luy écrivoit, mettent les qualitez du Pape apres les siennes. Au contraire Frideric soustient que s'il veut marcher devant le Pape, c'est pour garder le droit de ses Ancestres, qui a perdu par la cession que fit Constantin au Pape Silvestre : tellement qu'il infera que puisque la preéminence que les Papes ont eu au-dessus des Empereurs, leur a esté permise par tolerance, il ne doit estre blasmé de ce que re-

prenant les premieres arres de l'authorité des Empereurs, il s'est preferé aux Papes. Et quant au Royaume de Naples, sans entrer aux moyens par lesquels il le pouvoit reünir à la Couronne Imperiale, les partisans de l'Empereur reconnoissent que Frideric a receu beaucoup de biens du Pape; mais aussi adjoûtent-ils que si le Pape a baillé un poix à Henry, qu il en a (comme l'on dit) bien sçeu tirer une feve. Et mesme Platine raconte qu'il donna au Pape Celestin plusieurs places forces, & entr'autres le Tusculan: de maniere que le pape avoit tort de poursuivre ainsi Frideric à feu & à sang, & pour monstrer les griefs qui avoient fait tourner visage à l'Empereur Frideric contre ce Siege Romain, les Imperialistes dressent plusieurs articles, desquels j'ay bien voulu icy extraire les principaux, pour montrer qu'à l'une & l'autre des parties nous desirons que le droit soit gardé. Le premier est que les Papes avoient élevé à l'Empire Othon, & depuis Henry de Thuringe dit Landgrave, qui mourut devant la ville d'Ulme, la mesme année qu'il fut éleu, à sçavoir l'á 1245.

encore

encore qu'ils ſceuſſent bien que de droit Frideric y deût eſtre appellé. Le ſecond eſt que quelques papes l'ont ex-excommunié, & mis tellement l'Empire en proye, que s'il n'y eut autre moyen que ceux qui eſtoient découverts au pape, c'eſt ſans doute que Frideric demeuroit privé de l'Empire. Je laiſſe les indignitez que les papes ont fait à Frideric & aux ſiens, le mépris qu'ils ont eu de ſes Ambaſſadeurs dautant que Frideric a auſſi bien uſé de même rigueur envers leurs Legats, auſquels il ne vouloit donner accés ny entrée en ſes terres & païs de ſō obeïſſance. Ce n'eſt pas auſſi mon intention de ſpecifier le droit des Regales, que Frideric vouloit lever ſur le Clergé, encore que je ſçache que nos Rois s'en ſōt ſaiſis, & que Frideric meſme en l'Epître qu'il a écrit au pape Adrian, par vives raiſons, montre que les Eccleſiaſtiques ſont ſujets à payer les charges, tributs & droits ſeigneuriaux au prince: & fonde ſon argument ſur ce que le pape ne peut eſtre plus grand que I.C. Si doncques il a payé pour luy & pour Saint Pierre à Ceſar ce qui eſtoit deu, pourquoi eſt-ce que vous me refuſez

de me payer mes droits ? Nostre Sauveur vous a baillé l'exemple de payer, & a confirmé mon droit de recevoir. I'eusse pû discourir sur cette matiere, mais elle est trop chatoüilleuse, & aussi c'est sans controverse que s'il n'y eut eu que ce poinct à vuider, Frideric fut aisément venu à bout des papes. De main mise il eut toûjours pris à bon compte, ayant l'épée à son costé, pour faire joug aux plus revesches. Ie passeray aussi sous silence l'indignité que fit le pape Alexandre III. du nom, quand il foulast aux pieds Frideric Barberousse, pere grand de nostre Frideric devant le Temple de Saint Marc de Venise, disant, *Scriptum est, Super aspidem & basilicum ambulabis & conculcabis leonem & draconem*, c'est à dire, Il est écrit, Tu marcheras sur l'aspic, & foulleras aux pieds le Lion & le Dragon. Dont Frideric fust tellement fasché, qu'encores que les Venitiens se fussent saisis de son fils Otthon, lequel il devoit rachepter par les charges qui furent alors capitulées, entre lesquelles estoient celle-cy, qu'il viendroit faire l'inclination au Pape, le reconnoissant

comme son Superieur, il ne peût neantmoins se tenir qu'il ne dist au Pape, *Non tibi sed Petro* : luy faisant entédre qu'il ne luy faisoit reverence, mais à Pierre. Ou il ne gagna rien, car le Pape redoubla, *Et mihi & Petro:* C'est à dire, que la reconnoissance qu'il faisoit, estoit tant à Alexandre qu'à *S.* Pierre. Encore moins veux-je mettre en compte les Pardons & Indulgences qu'il octroya à tous ceux qui se banderoient contre Frideric, en beaucoup plus grande quantité qu'à ceux qui iroyent contre le Turc. Cela n'est que miel auprès du dernier article, qui envenima si fort Frideric à l'encontre du siege Romain, que dés-lors il se declara ennemy des Papes à jamais irreconciliable, l'occasion fut, qu'il descouvrit que le Pape Alexandre envoya à l'insceu de Frideric, vn Peintre pour le peindre, & donner son portrait au Souldan d'Egypte, afin que s'il eust peu estre apprehendé, il ne le laissast échaper. L'affaire tomba si bien au point du dessein du Pape, qu'aprés que le Peintre bailla le portraict de Frideric au Soldan, il fut

pris avec son Chapellain par certains, qui estans en embuscade le trousserent, & l'emmenerent au Soldan. Devant lequel il nia qu'il fust Empereur, mais se renomma pour son simple portier. Toutefois apres que le Soldan luy eût montré son pourtraict qu'il auoit dans son cabinet, il fut contraint de reconnoistre la verité, & se remettre à sa misericorde. Il y fut receu moyennant treves de dix ans, & cent mil ducats, qu'il falloit payer pour sa rançon. Par ce moyen il fut renvoyé jusques à Bresse avec fort bonne compagnie, apres que le Soldan luy eust communiqué les advertissemens, lesquels le Pape luy auoit enuoyé pour se saisir de sa personne. Ce qui justifie davantage l'innocence du party de Frideric, est que le pretexte duquel se couvroient les Papes, ne peut leur servir, pour avoir si rudement foudroyé à l'encontre de cét Empereur : d'autant que la principale occasion, qui leur pouuoit donner quelque couleur, est que suiuant sapromesse, il ne vouloit point s'armer contre l'Infidele. Le voicy en campagne auec forces, il recouvra

Ierusalem, Nazareth & Ioppe avec les Villes circonvoisines. Pendant qu'il est à de telles expeditions, on seme des zizanies, dissensions, troubles & faux bruits pour faire revolter la Poüille & autres pays de son obeyssance. On ne veut pas laisser passer le secours de la Poüille & Lombardie, afin que l'Infidele ait meilleur marché de cét Empereur. Enfin, on luy brasse des embusches pour luy faire perdre la vie. Ce sont épreuves qui pourroient faire franchir le saut aux plus froids: de maniere que ce n'est pas merveilles, si Frideric ayant le cœur assis en bon lieu, a essayé de repousser les efforts de son ennemy: où il n'a peû, comme il estoit homme, tenir si bonne bride, qu'il n'ait quelquefois fait quelque faux-bon: Mais le tort qu'il avoit receu, ne pouvoit pas luy permettre, que se ressentant des affronts qu'on luy avoit fait, il ne regardast aux moyens d'en avoir sa raison. Ie ne veux pas tout à fait le iustifier, mais aussi ne puis-ie le condamner. De ce pitoyable & miserable traitement furent forgées les factions des Guelpes & Gibelins. Ceux qui

luy favorisoient, il les appella Gibelins, pour ce qu'il s'appuyoit sur eux, tout ainsi qu'vne maison sur deux fortes murailles, qui commancerent de tomber. Et ceux, qui luy estoient contraires, les appelloit Guelphes, c'est à dire, selon aucun, Loups. Je trouve neantmoins qu'on baille vne autre source & raison de l'etymologie de ces mots. Quelques-uns écrivent qu'il y avoit en Allemagne deux races bandées l'une contre l'autre: l'une estoit des Vuelphes d'Vri ou d'Altorff, qui de tout temps a esté ennemie de celle des henrys Vueiblingues, d'où est sorty Frideric. Et à dire la verité, il n est pas hors de vray-semblance de croire que les Italiens ayent peu changer le nom de Vuelphes en Guelphes, & des Vueiblingues en Gibelins : si nous n'aymons mieux (selon Volatteram) dire que ces factions ont pris origine de deux freres nommez Guelph & Gibel. Quoy que c'en soit, encores qu'on soit en differend de l'étymologie des noms, si est-ce qu'on demeure d'accord que du temps de Frideric, cette distinction de Partisans commença à entrer à

Milan, & que les Guelphes estoient les Papistes, & les Gibelins, les Imperialistes. D'où il est aisé d'inferer, si Frideric estoit mal édifié du Pape, & qu'il luy portast une dent, qu'il n'estoit pas en devotion de faire meilleur party à ceux qui se tiendroient du costé des Papes qu'aux Papes mesmes. Si bien que je me deporteray du recit des tours & indignitez qu'il a fait aux Guelphes, puisque cy-dessus j'ay assez amplement discouru des partialitez qui estoient entre Frideric & les Papes. Reste donc de toucher quelque mot de la lubricité de ce personnage, laquelle on ne peut pallier, puis qu'il eût plusieurs bastards, & entre autres Heintzius Roy de la Sardaigne, Frideric Prince d'Antioche, & Manfred : & aussi luy-mesmes en a receu la recompense, qu'il meritoit ; dautant qu'en l'année mil deux cens cinquante, estant devenu malade à Firenzvole, il fut étouffé dans le lit par Manfred un de ses bâtards, à l'aide d'un valet de chambre. Ledit Frideric estant mort excomunié, Manfred se saisit de son tresor, vsurpa la principauté & domi-

nation de Sicile, où il fit apporter le corps de l'Empereur dans l'Eglise de Mont-Real sur Palerme. Sur son tombeau sont gravés ces trois vers Latins.

Si probitas, sensus, virtutum gratia, census,
Nobilitas orti possent resistere morti,
Non foret extinctus FEDERICVS, qui iacet intus.

Quelques-uns toutefois, tiennent qu'il mourut à Palerme, âgé de cinquante-sept ans, le treiziéme jour de Decembre, l'an aprés l'Incarnation du Sauveur de tout le monde, mil deux cens cinquante-un, ayant commandé par l'espace de trente-sept (ou, selon les autres) trente-deux ans. On tient qu'il fit vn fort solemnel testament, par lequel il ordonna vne grande quantité de milliers d'or qu'il legua aux Templiers & Hospitaliers pour recompense du revenu qu'il leur avoit injustement retenu. Il laissa aussi par testament vne grande somme de deniers pour ayder à recouvrer la Terre Sainte. Enchargea tres-expressément qu'on restituast toutes les Terres de l'Eglise, & institua Conrad son

ſon fils heritier univerſel & ſucceſſeur de l'Empire & du Royaume de Naples apres luy. Quant au baſtard de Manfrede, il luy donna Tarente & autres pieces, à la charge qu'il reconnuſt en tout & par tout Conrad comme ſon Seigneur & Maiſtre. Ces conditions me font grandement douter de l'opinion de ceux, qui eſtiment que le Pape ne voulut l'authoriſer, dautant qu'il n'eſt pas croyable, veu l'avantageuſe condition qui luy eſtoit preſentée, qu'il euſt voulu s'arreſter ſur l'inteſtabilité qui l'empeſchoit, eſtant excommunié, de pouvoir teſter. Et auſſi je trouve qu'il donna cent mil ducats pour rachepter les Sentences d'excommunication qui avoient eſté pontificalement fulminées ſur luy, encore que quelques-uns eſtiment que jamais il ne peût eſtre reintegré en la grace du Siege Romain, ſoit parce que les Papes ſe monſtraſſent irreconciliables, ſoit auſſi qu'il euſt particulierement une dent ſur eux, pour l'uſurpation qu'ils vouloient faire ſur luy de ce qu'il pretendoit luy appartenir. De maniere que ce n'eſt pas merveilles, ſi

ayant refusé de s'apprivoiser, il a aussi trouvé, comme l'on dit pied à son soulier. S'il n'eust eu affaire qu'aux Papes, il est sans doute qu'il leur eust aisément fait signer la carte blanche: mais il estoit tiraillé de tant de costez, que quand il estoit prest d'avoir barre sur eux, il estoit contraint de quitter prise, & courir sur ceux qui troubloient en Allemagne, Flandres & autre part son Estat. Il fit guerre à Otthon quatriéme, à l'instigation du Pape, où il n'eut pas du meilleur: toutefois l'issuë le rendit Seigneur & Maistre de l'Empire. En Brabant contre le Duc & les alliez d'Otthon, il fallut qu'il tournast ses forces, dautant qu'ils s'estoient emparez de la Lorraine, laquelle il restitua à l'Empire. Apres son couronnement il trouva qu'au païs de la Toscane on luy avoit fait la part la plus jeune. Il fut contraint de reconquerir par les armes ce qui luy appartenoit, reduisit le païs en son obeïssance, donna la chasse à deux Comtes, qui se retirerent vers le Pape Honorius, qui pensoit avoir grand credit à l'endroit de Frideric, parce qu'il l'avoit couronné

l'an 1220. mais il comptoit ſans ſon hoſte, & fut éconduit du commandement qu'il fit à l'Empereur, de remettre ces Comtes ès poſſeſſions de leurs villes. A cauſe de cette deſobeïſſance, il déploya ſur luy la foudre de ſa tempeſte, l'excommunia, & dés cette heure commença à ſe diſſoudre l'amitié qui eſtoit entre les Papes & l'Empereur. Ils commencerent deſlors à s'entre-choquer aſſez rudement: mais Frideric ne pût tenir coup, parce que les affaires de l'Empire le rappellerent en Allemagne, où au Concile tenu à Vvirſbourg, il fit ſon jeune fils nommé Henry ſon compagnon à l'Empire, l'an 1222. Penſant prendre un Coadjuteur, il s'embarraſſa encore plus qu'auparavant, dautant qu'il découvrit que ſon fils Henry avoit fait alliance au prejudice de l'Empire en Lombardie avec quelques villes rebelles & ennemies de l'Empire. Pour cette occaſion il le fit mettre en priſon où il le tint ſi long-temps, qu'enfin il y mourut.



CASTRVCCIO CASTRA CAGNE LVQVOIS.

CASTRVCCIO CASTRACAGNE LVQVOIS.

CHAPITRE II.

POVR ne rien déguiser en l Hiſtoire des faits admirables de ce Chevalier, mignon de la Fortune, & pour éviter les diverſitez qui ſe remarquent en pluſieurs Autheurs, je ſuis deliberé de ſuivre le ſtile de ceux qui en peuvent parler en verité. Ce n'a donc pas eſté ſans raiſon que je l'ay appellé de ce nom de Mignon & enfant de la Fortune : car ſoit que l on balance les divers accidens de ſon âge, on jugera facilement que ſi quelques infortunes luy ſont advenus, c'euſt eſté proprement quelques diſgraces pour l'élever da-

vantage. Pour entrer en matiere, il me semble que Pierre Messie manque, (quelque garend qu'il puisse avoir, encore qu'il amenât en jeu ce bourdeur Messire Nicolas Macchiavel Florentin de nation, ennemy des Lucquois) en luy attribuant une si étrange & Romulée nativité, je ne veux donc m'amuser à transcrire le discours, pour estre du tout contraire à la vie & histoire de ce Capitaine. Il semble encor errer en la description de ses premiers avancemens, disant que comme simple soldat il s'insinua en la Republique Lucquoise. Voicy la verité du faict. Environ l'an mil trois cens un, les factions des Blancs & des Noirs se fortifiant en Italie, & la Cité de Lucques n'estant pas exempte de telle peste, le feu s'alluma davantage entre certains nobles & illustres maisons. Et en ces entrefaites la famille des Antellimelles, ayant vangé quelque tort sur la faction contraire, fut chassée de la ville, ses biens confisquez, maisons ruinées & possessions saisies. L'un des supposts estoit Gerius, lequel avec sa femme Pucera & leur enfant Castruccio bien jeune, se retira à la ville d'Ancone,

où bien-toſt apres luy & ſa femme decederent. Caſtruccio ſe retira en France à la ville de Lyon, où faiſant connoiſſance il trouva moyen de ſe fournir d'habits, de chevaux & d'argent, pour ſe retirer en Angleterre vers un de ſes parens nommé Alderic riche perſonnage demeurant à Londres, lequel non ſeulement le receut volontiers, mais peu apres le fit preſenter au Roy Edoüard, lequel ſe plaiſoit grandement au jeu de paulme, en quoy Caſtruccio eſtoit excellent, de ſorte qu'aucun ne ſe trouvoit ſi accort en tel jeu. Or un jour comme quelque Milord joüant avec luy, & diſputant, luy eut donné un ſoufflet, il ne le pût ſouffrir, & le frappant d'un poignard, le tua ſur la place : c'eſt pourquoy il ſe retira en diligence au port, où trouvant de bonne fortune un batteau à demy nud, ſe jetta dedans, & paſſant la mer ſe retira au païs de Flandres, où pour lors continuoient les guerres de Philippes le Bel Roy de France, contre les Flamans favoriſez du Roy d'Angleterre : craignant d'en eſtre ſurpris, parce que celuy qu'il avoit à la chaude tué,

avoit là des parens & amis qui euſſent pû luy nuire, s'ils l'euſſent reconnu, il ſe retira en France, où pour lors eſtoit Albert l'Eſcot Cavalier Placentin, faiſant ſervice au Roy Philippes, avec une bonne & brave compagnie d'Italiens. A cét Albert s'adreſſa Caſtruccio, & receu par luy au nombre de ſes gens, il ſe fit en peu de temps l'un des plus adroits ſoldats qu'on euſt ſceu trouver aux compagnies : & de plus il ſe porta ſi vaillamment & ſagement en cette guerre, qu'il en receut grand honneur, ce que meſme témoignent les Hiſtoriens François, qui ont écrit de ſa vertu militaire. La guerre finie il ſe retira en ſon païs avec honneſte recompenſe. De ce meſme temps le Seigneur Hugues Faginola eſtoit en vogue, lequel s'eſtoit emparé de la Seigneurie de Piſe. Caſtruccio donc pour s'inſinuer en la bonne grace de Faginola, fit un complot avec les Gibelins, de faire Faginola Seigneur de Lucques. Et menant ſecretement cette entrepriſe, il gagna une des portes de la ville, appellée la porte Saint Donat, où ayant mis une bande d'Allemands, il s'empara aiſément de la

ville. Par ce moyen les Gibelins rentrerent dedans, & en chasserent les Guelphes. Par cette saillie Castruccio parvint à un grand honneur, de façon qu'il estoit reputé & tenu pour Seigneur à Lucques. Les Florentins entendant le succés des affaires de Castruccio, envieux de sa prosperité, leverent une grosse armée, aidez du Roy de Naples pour aller contre. Faginola adverty de leur deliberation, fait lever des gens de guerre, desquels il laissa la conduite à Castruccio, & se retira à Pise En cét exploit Castruccio se gouverna si sagement, que la victoire luy demeura, laquelle asseura plus qu'auparavant le Seigneur Faginola en ses Estats, & augmenta aussi la reputation de Castruccio. Mais comme ordinairement les grands honneurs & richesses causent de l'envie & crainte, & que fortune à droit & à tort se jouë de ses mignons, elle le disgracia envers Faginola, qui voyant le credit & faveur de ce brave Castruccio, sous un pretexte bien leger delibera de le faire mourir: & à cét effet manda un de ses fils à Lucques, lequel le constitua prisonnier. Cette prison dépleut tant

aux Lucquois, que le peuple commença à ſe mutiner contre Faginola: dequoy eſtant adverty, il ſortit de Piſe avec une groſſe armée pour châtier les Lucquois. Toutefois il luy advint une choſe fort contraire à ſes deſſeins. Car les Piſans advertis de la captivité de leur favory Caſtruccio, en furent ſi faſchez, que fermans les portes de la ville, ils s'affranchirent eux-meſmes de la tyrannie de Faginola, & tuerent celuy qui y eſtoit étably pour commander de la part de Faginola. Lequel s'il fut infortuné au faict de Piſe, il ne le fut pas moins à Lucques: car les Lucquois prenans les armes, chaſſerent le fils, refuſans l'entrée de la porte à Faginola, qui ne pût ſi ſecretement & avec telle diligence s'acheminer à Piſe, que le Courrier des Piſans n'eut déja éventé l'emprisonnement de Caſtruccio. Toutefois quelques-uns écrivent que l'entrée fut permiſe à Faginola, qui eſtant dedans la ville, vouloit hautement arreſter Caſtruccion, contre le gré des Piſans, qui ſe mutinerent contre luy, & le chaſſerent en Lombardie. Quoy que c'en ſoit, à cauſe de cét indigne

emprisonnement, Faginola fut dépossedé tant de Lucques que de Pise, & Castruccio mis en liberté, lequel fut aussi-tost éleu Capitaine general tant de la ville de Lucques, que des terres & forteresses à eux appartenans. Ce fait, ne voulant demeurer oisif, il dressa une grosse armée, avec laquelle il recouvra plusieurs places fortes, que les Florentins avoient usurpées sur les Lucquois, & en gagna d'autres sur eux. Castruccio donc retourné à Lucques apres ces exploits d'armes, fut aussi honorablement receu que fut Scipion Africain à Rome, apres avoir pris la nouuelle Carthage : & outre ce fut éleu Seigneur du païs Lucquois, & deslors commença à estre craint de ses voisins, & specialement des Florentins, qui estoient pour lors les plus puissans de la Toscane. Or comme les affaires de Castruccio alloient de mieux en mieux, l'Empereur Federic vint en Italie pour se faire couronner Empereur: lequel adverty des qualitez qui estoient en ce personnage, tâcha de l'attirer de son party, & le mena à Rome, où l'Empereur ayant receu le diadéme Imperial, honora Castruccio

du titre honorable de Conseiller, Secretaire & Vicaire de l'Empire en Italie, & estant de retour en Allemagne, fit tant par moyens, qu'il fut choisi par ceux de Pise pour leur Seigneur. Et comme ceux de Pistoye estoient en pique les uns contre les autres, Castruccio se fourrant parmy cette guerre civile, s'empara de Pistoye. Les Florentins se voyans de jour en jour en plus grand danger, firent tous leurs efforts d'amasser des gens de toutes parts pour rompre les forces de ce nouveau Seigneur Lucquois, qui les estoit venu battre à leurs portes : tellement que pour trouver quelque defense, ils furent contraints de se rendre entre les mains du Roy Robert de Naples, qui accepta volontiers cét offre, pour pouvoir aux dépens d'autruy triompher de Castruccio son ennemy, lequel il deliberoit bien de miner: mais il trouva bien à qui parler, comme l'effet & la défaite des Florentins le fit voir. Car apres plusieurs rencontres, Castruccio cherchant toûjours l'occasion de leur donner bataille, n'ayant que quatre mil hommes de cheval & vingt mil de pied, combatit & obtint la victoire

ſur l'armée Florentine, qui eſtoit de dix mil hommes de cheval, & de trente mil de pied. En laquelle bataille outre vingt mil hommes du camp Florentin qui furent tuez, il en demeura deux mil priſonniers: entre leſquels ſe trouva Dom-Charles fils du Roy de Naples, & pluſieurs autres Capitaines de nom. De cette victoire Caſtruccio voulut triompher à la maniere des anciens Romains, ne leur cedant ny en proſperité, ny en courage invincible, ny en nombre de victoires, ny en gloire & vertu: mais en ce ſeulement leur eſtoit-il inferieur, qu'il n'eſtoit natif ny de Rome ny d'Athenes, ou bien qu'il n'avoit eſté élevé & nourry en une Cour du Roy de Macedoine, ains de Lucques, ville encore peu connuë & illuſtre. Cette victoire enfla tellement le cœur de Caſtruccio à pourſuivre par apres la pointe de ſon bonheur, que pour donner à connoiſtre à un chacun l'envie qu'il avoit de continuer de tels coups, il voulut bien témoigner par le triomphe qu'il fit, qu'il n'eſtoit pas méconnoiſſant d'une telle proſperité. Les Florentins neantmoins ne perdans courage, mais relevez par

le secours de Naples, essayerent de se remonter & avoir leur raison contre Castruccio : lequel deslors delibera de faire venir en Italie l'Empereur Louis de Bavieres pour faire teste au Neapolitain & François, lequel venant à grande puissance, plustost comme ennemy s'empara de Milan & autres villes d'Italie, faisant les Vicomtes prisonniers. Puis venant à Lucques, & receu magnifiquement par Castruccio fut gagné par ses graces & bien-faits, & pour ce l'honora du titre de Duc de Lucques : neantmoins enfin ils furent contraints se soûmettre à l'obeïssance de Castruccio. Qui pour ne manquer au devoir d'amitié qu'il portoit aux Vicomtes de Milan (car ils ne portoient lors autre nom) il supplia l'Empereur de leur donner liberté en sa faveur, & à ceux qui estoient ses amis : ce qu'avec toute difficulté il obtint. En ces entrefaites luy vindrent de fascheuses nouvelles que Pistoye s'estoit revoltée de son obeïssance. A cette cause ramassant quelques compagnies de soldats, il s'achemina pour la recouvrer : & y ayant mis le siege, le continua avec un merveilleux cou-

rage, ne ſe ſouciant des peines & labeurs qu'il ſouffroit jour & nuit, juſqu'à ce qu'enfin elle luy eut eſté renduë. Mais de tels laborieux exercicices s'engendrant une fiévre peſtillentie le, cauſée des lieux humides & peu ſains, fut en moins de ſept jours ſi rudement affligé de mal, qu'il fut contraint rendre l'eſprit à Dieu, eſtant encore en la fleur de ſon âge. Si on vouloit conſiderer ſoigneuſement ſes vertus & prudence, on le jugeroit l'un des plus vaillans & grands Capitaines du monde: s'il eut veſcu ſon âge, il eut éteint la renommée de Scipion, de Philippes, & meſme d'Alexandre le Grand: neantmoins il a acquis tel renom, que pluſtoſt il a reſſemblé un vray & équitable Prince, que non pas un tyran uſurpateur. Ie laiſſe de particulariſer ſes vertus & graces, l'exterieur vous eſtant repreſenté en cette vive repreſentation, telle qu'elle m'a eſté envoyée d'Italie en la faveur du Seigneur Yppolito Auguſtin Bailly de Siene, Chevalier de S. Eſtienne de Florence: c'eſt que la fortune n'a ſecondé ſes premiers deſſeins: car de ſa femme Puvra ayant neuf

enfans, cinq filles & quatre masles, aucun d'eux n'a pû entretenir la gloire & principauté acquises par le pere, soit que la puissance leur faillît, ou que les succés ne favorissassent leurs destins. Non toutefois que sa posterité soit si aneantie, que plusieurs riches Seigneurs d'Italie ne cherchent leur origine de Castruccio : veu mesmes que la France retient pardevers soy en honneur ce prudent personnage le sieur Scipion Sardiny, lequel par son conseil & jugement és affaires d'Estat ne se montre en rien degenerer des Lucquois & vertus Castrucciennes : aussi a-il souvent esté employé pour la seigneurie Lucquoise, tant en Angleterre, Païs-bas de Flandres qu'autres endroits, où fidelement il s'est acquité de sa charge. Au reste il est aimé du Roy, favorisé des Princes, respecté de toutes personnes honorables, & qui plus est, tous hommes de science & vertu treuvent en luy vn accés doux & humain, les secourant de faveur & moyens. Voila ce qu'en bref j'ay recüeilly des actes vertueux de Castruccio, lequel mourut âgé seulement de 47. ans, au milieu de ses victoires.

EPITAPHE.

EPITAPHE.

Quel Castruccio signor de Lucca, il
quale

Rinovellò l'antiquo honor di Marte,

E in favor della setta Imperiale,

Scosse tutta Toscana à parte à parte,

Che gia fu Capitan senz' altro eguale,

Et diede alta materia à molte carte:

Hor qui riposa poca polue, & ombra:

Et guerrier tal si poco luogo ingombra.

J'avois envie de dire icy quelque chose de ce guerrier *IACQVES BOVRGVIGNON*; mais parce qu'au Chapitre prochain je dois discourir de sa vie, pour conclusion de cét Eloge

je ne veux adjoûter sinon l'Epitaphe de nostre Castruccio, tel qu'il est gravé en une pierre de marbre contre son Tombeau.

EN VIVO, VIVAMQVE, FACTA RERVM GESTARVM, ITALÆ MILITIÆ SPLENDOR, LVCENSIVM DECVS, ÆTRVRIÆ ORNAMENTVM. CASTRVCCIVS GERII ANTELMINELLORVM STIRPE, VIXI, PECCAVI, DOLVI, CESSI NATVRÆ, INDIGENTI ANIMÆ, PIE BENEVOLI SVCCVRRITE, BREVI MEMORES ESSE MORITVROS.



IAQVES BOVRGVIGNON
D.er MAISTRE DES Tēpliers

IACQVES BOVRGVIGNON,

DERNIER MAISTRE DES TEMPLIERS.

CHAPITRE III.

ON ne sçauroit expliquer, combien a esté grande aux Provinces du Levant la fertilité, & le grand bien qu'ont fait les Chevaliers Templiers, l'Ordre desquels florissoit en ces quartiers là, l'an 1305. du temps de Clement V. Archevesque de Bordeaux. Avant que de passer outre, il est question de sçavoir que ceux qui nous ont décrit l'antiquité des Histoires Grecques & Latines, nous ont aussi laissé par memoire, que lors que les Latins tenoient la Terre Sainte,

il y eut quatre ſortes de Religieux croiſez, leſquels faiſoient profeſſion des armes, pour la defenſe de la Religion Catholique, & pour la guide des Pelerins, qui abordoient & moüilloient l'ancre aux Havres d'Acre, Tripoly en Surie, Baruth & Iaphe : leur ſervoient de guides, les conſervans de la tyrannie & courſes des Barbares. Les premiers de ceux-cy furent certains Chanoines du S. Sepulchre de Noſtre-Seigneur. Les autres de Saint Lazare, lequel ordre de noſtre âge a eſté remis en vigueur par la grandeur du tres-puiſſant Prince Philbert Emanuel, Duc de Savoye, n'aguere defunt, qui s'en eſt nommé le Grand-maiſtre. Puis au meſme païs il y en avoit d'autres, apelez les Freres Teutoniens, qui ſont aujourd'huy en Pruſſe : puis les Chevaliers Templiers, la memoire deſquels ne perira jamais entre les Chreſtiens du Levant. Ils poſſedoient & commandoient au païs d'Aſie. Saint Louis fit baſtir un fort Chaſteau aſſez prés de la ville d'Acre, dite Ptolemaïde, un autre en la Syrie de Phœnicie. Baudoüin Roy de Jeruſalem fit baſtir une forte place dans une Iſle

nommée Sayth, qui regarde la terre ferme, où fut autrefois bastie la ville de Sidon, laquelle forteresse fut depuis donnée aux Templiers. Une lieuë ou environ de cette ville d'Acre, il y a une Islette, comme j'ay veu au sommet de laquelle je trouvay force ruines du Chasteau dissipé par les Mammelus d'Egypte, au pied duquel je leu contre une grande pierre, certaine inscription antique, où il paroissoit deux lettres, une *F*. & l'autre *I*. & puis apres *Bourguignon*, que j'ay depuis pensé que ce fut Frere Iacques Bourguignon, dernier Grand-maistre des Templiers, qui fut brûlé à Paris. Or il n'y eut jamais Monarque en toute la Palestine, qui tint plus bravement en bride cette secte maudite, que jadis fit ce Grand-maistre & ses troupes Chrestiennes, ayans pris pied, & s'estans fortifiez jusqu'aux portes d Antioche, & les grandes tours quarrées qu'il fit bastir au port de Tripoly, que l'on voit encore de present. Les Rois tres-Catholiques voyans le zele qu'ils avoient, & les courses qu'ils faisoient sur les Infideles, comme chose louable, & que pour se maintenir il se falloit exposer

en mille dangers de mort, leur donnerent beaucoup de biens, & privileges, de façon qu'ils augmenterent de iour à autre en grand nombre. Cét Ordre s'accreût en telle sorte, qu'il n'estoit fils de bonne maison, qui ne voulust porter titre de Chevalier: & devindrent à la fin si riches au païs d'Asie, qu'ils tenoient tout ce qui est depuis Acre maritime, qui estoit leur petit Paris, & Ville tres florissante, accommodée des deux plus beaux ports que ie vy iamais, iusques au pays de Phrygie, Galatie, Judée, & Pamphilie. Pouvant asseurer le Lecteur avoir veu en tous ces quartiers-là, grand nombre de Villes, qui étoient gouvernées par eux. Lors elles étoient gouvernées par vn grand Maître, qu'ils elisoyent d'entr'eux. Et qui plus est, ils s'acquirent en France des biens infinis, & à cause de leurs grandes richesses tenoyent fort peu de compte des Princes, & Seigneurs; ce qui fut la premiere occasion de tomber en leur mauuaise grace. Et mesme Philippes le Bel Roy de France, ne porta jamais bon visage à cette Religion. Or le Pape Clement V. du nom, qui

s'entendoit avec ledit Roy, favorisoit son party, & leur dressa vne terrible partie: & pour les ruiner, & avoir la confiscation des biens meubles & immeubles, villes, chasteaux, & forteresses, qui étoyent inestimables, que les Templiers possedoient en France, & és autres contrées, en l'an 1311. il abolit au Concile de Vienne tout leur Ordre: A cette cause on fit entendre au Roy, qu'ils tenoient de grands thresors, lequel conseilla au Pape de ruiner tout cét Ordre, si infecté de vices, & qui maintenoit des heresies. Le pape, encores qu'il fut homme d'esprit, & duquel nous avons plusieurs Loix, appelées Clementines, luy presta l'oreille, & ordonna qu'inquisition fut faite de leurs vie, & qu'on y procedast par emprisonnement, & confiscations de leurs biens. Les témoins attitrez deposerent qu'ils estoient sorciers, Atheistes, Idolatres, yvrognes, faisās des sacrifices cruels & horribles du sang humain, enclins à l'execration Sodomique & de plusieurs autres crimes de mort. Tellement que le grand Maistre Iacques Bourguignon, & quelquesvns des siens furent emprisonnés,

puis peu de jours condamnez à mort, & abolit-on tous leurs Colleges. Toutefois ils estoient premierement advertis, que ceux qui voudroient éviter le tourment, condamnassent leur Ordre & Religion, comme secte inutile & du tout reprouvée : mais il n'y avoit nul d'entr'eux qui voulut la desavoüer, mais il sembloit que la severité & rigueur des supplices qu'on leur presentoit, les encourageast davantage à perseverer en leur obstination jusqu'à la mort. Il est bien vray que celuy duquel je parle, fut envoyé à Lyon au Pape Clement, devant lequel il confessa bien quelque chose de leur Ordre, non point toutefois les horribles abominations dont ils sont noircis. Mais estant ramené à Paris, il se retracta, asseurant que ce qu'il avoit confessé à Lyon avoit esté tiré de sa bouche par force, contrainte & violence contre la verité Et à haute voix publioit que luy & ses freres n'avoient pas commis les meschancetez dont ils estoient accusez. Nous apprenons des Historiens des Grecs, Armeniens & autres peuples du Levant, que depuis que ce grand mal-heur advint aux Templiers,

Templiers, ils n'ont esté iamais en repos & asseurez de la secte des Circoncis de Mahemet. Et quant à ces personnages Templiers, ils estoient si exemplaires entr'eux, hommes vaillans & de bonne grace, qu'ils ne s'étudioyent, & ne s'employoient à autres choses, qu à soûtenir la Foy, & le Saint Baptesme de Iesus-Christ, & me l'ont ainsi recité plusieurs fois conversant avec eux. Et aussi les Allemans ont laissé par écrit que ce fut vne pure calomnie (comme i'ay dit,) pour avoir leurs grands biens & richesses. Au mesme temps aussi les Iuifs furent aussi opulents en deniers, furent aussi chassez de France pour vn tel fait, & furent dépoüillez de tous leurs biens. Si ou aux Templiers ou aux Juifs, on avoit seulement jetté ce chat aux ambes d'impieté, je ne m'en formaliserois pas beaucoup, mais c'est le baston lequel on a accoustumé de descharger sur ceux desquels on se veut deffaire. Sous les premiers Empereurs on trouva des calomnies si lourdes & impudentes contre les Chrestiens pour abolir leurs corps, Colleges & Assemblées qu'il n'estoit possible d'en trou-

ver de plus estranges. On les chargeoit d'estre Atheistes, incestueux, patricides & manger le fruict, qui venoit de leur incestes, ainsi qu'on peut veoir aux Apologies de l'Orateur Athenagoras & de Tertullian. Ie sçay bien que quelques vns ont voulu couvrir cette abolition de la maxime qu'ils fondent, qu'il n'y a rien plus contraire à l'entretien, conseruation & illustration de la republique que ces colleges distincts separés & de regles, constitutions & obseruations. Cinquante mille hommes, qui assisterent au supplice de ce vieillard Iacques Bourguignon, duquel ie vous represente icy le portrait, tel que me donna le feu Seigneur de Chanterene grand Prieur de France, qui me dit l'avoir apporté de la ville de Rhodes, là où il avoit pris la Croix de Chevalier de Rhodes. Estant au gibet avec ses compagnons, prés à estre brûlé, jamais on ne vid tant d'exemple de constance, qu'à la mort de ces pauvres croisez, lesquels étans à l'article de la mort, haut suspendus en l'air, brûlez à petit feu, prés à rendre l'ame à Dieu, comme en ce siecle là, les hommes é-

toient ſimples, & ſcrupuleux, ce venerable Iacques Bourguignon grand Maiſtre, & les autres pareillement proteſterent ſur la damnation de leurs ames, d'eſtre innocens de ce que les faux témoins, entr'autres deux Florentins du meſme ordre, leur auoient imposé. Et tout ce qu'ils avoient confeſſé au Pape étroit tres-faux: Et étans conſommez en cendre, heureux eſtioet les gens de bieu d'amaſſer leurs cendres, & oſſemens, qu'ils gardoient comme ſainte reliques. Quoy qu'il en ſoit en la faveur du Roy, & du Pape au Concil de Vienne, tenu l'an 1311. cét ordre fut du tout oſté, & leurs biens en France, & Italie, donnez une petite partie aux Chevaliers de S. Iean, qui deſia avoyent pris Rhodes ſur les Turcs. Ceux d'Eſpagne aux Chevaliers de S. Iacques. Voilà ce que j'ay bien voulu dire en paſſant de ces valeureux champions, & martyrs. Vous auez en ce pays-là de la petite Aſie une autre Republique de Chevaliers Latins, qui s'appeloyent Teutoniques, qui ont grandement ſecouru par leurs hauts faits & belles actions les Chretiens Orientaux, qui

d'vn si petit commencement devindrent par succession de temps, riches & puissans. Devant que les Chrestiens eussent conquesté la Terre Sainte, les Espagnols, Italiens, Allemans; & autres qui hantoyent les Pays d'Egypte & Palestine avoyent obtenu des Roys & Seigneurs d'Orient permission de faire vne Eglise en Hierusalem, laquelle ils dedierent à N. Dame, & y faisoient le service, à l'vsage de l'Eglise Latine, parce que les Grecs, Armeniens, Nestoriens, Iacobites, & autres suivoient en leurs erreurs & ceremonies, les constitutions de leurs Patriarches & Evesques, ainsi que sçavent tres-bien raconter les histoires de ce peuple du Levant : Mais peu à peu, les Latins en firent construire vne autre, & deux Convens semblablement, l'vn d'hommes & l'autre de femmes, afin que plus devotement, tant l'un l'autre sexe peust vacquer à l'Oraison : & vivoyent ces Religieux des aumônes que leur faisoient les pelerins : les hommes de ce temps-là étoyent fort charitables, entre autres les Roys, Princes & autres Seigneurs, chose tres-agreable à Dieu.

J'ay veu en ces païs-là beaucoup de tres-ſuperbes Hoſpitaux bâtis par eux, aujourd'huy ſi ruinez, & il n'y a non plus d'hoſpitalité de preſent qu'il y a aux Hoſpitaux de noſtre France, détruits & ruinez par le mauvais gouvernement des Commiſſaires établis au regime & gouvernement depuis vingt ans ou environ: en Ieruſalem il y avoit un fort riche Hoſpital baſty auprés du Temple de Salomon, auquel lieu autrefois eſtoit baſty ſon ſuperbe Palais, il eſtoit gouverné par les Iuifs, & leur fut donné la place par Melechſeraph Souldan, qui ſignifie Roy ardant où reſplendiſſant, lequel reprit la ville d'Acre l'an 1213. & chaſſa les Chreſtiens de toute la Paleſtine, laquelle fut jointe au Royaume d'Egypte: Depuis les Mammelus commencerent bien-toſt apres à ruiner les maiſons d'hoſpitalité de toute la Terre Sainte: de meſme cruauté en uſerent-ils à ceux des Chevaliers Chreſtiens, qui tenoient aux Iſles voiſines d'Aſie, & à pluſieurs autres de celles de l'Archipelague, comme j'ay deſſein de vous dire dans mon grand Inſulaire, laiſſant au Lecteur les hauts

faits de guerre & actions incroyables faites par les Chevaliers Templiers, entr'autres contre les Souldans d'Egypte que contre ceux de Baudras. L'an mil quarante, se trouvoient entre ses peuples infideles plusieurs Sultans, ou Souldan en chaque Province, le Caliphe en instituoit un à chaque Province ou ville capitale, comme à Damas, Alep, Antioche, Alexandrie, d'Egypte & ailleurs, lesquels entrerent en dissention à la fin, qui fut le principal moyen & entrée d'agrandir les forces des vaillans Templiers. Or entre ceux qui ont fait grand guerre contre les Mammelus, Arabes, Iuifs & autres ennemis mortels du nom Chrestien, fut le premier chef, & Maistre Henry de Vvalpot personnage en Allemagne de grande vertu, doüé d'une grande force & beauté de corps, lequel émeu de devotion avec autres Seigneurs d'Allemagne, s'en alla en Jerusalem pour secourir les Chrestiens, & fut esleu par les autres Gentils-hommes pour premier Maistre & Capitaine des Chevaliers Teutoniques, l'an 1190. Et ainsi commen a cét ordre pour la peine qu'avoient ces

bons Seigneurs des pauvres Chrestiens, qui estoient en petit nombre, & pour les secourir ils faisoient vœu & profession. Estant en Syrie, eut avec les siens beaucoup de belles victoires, & y rebastit en Syrie une Republique Chrestienne. Cependant par les dissentions des Rois de Ierusalem, Saladin l'avoit occupée. Henry avec les siens se retira à Acre, autrement Ptolomaide, & la defendit virilement contre les Sarrasins, l'an 1190. Il mit peine d'augmenter cét ordre en faveur des Chrestiens, tant que plusieurs grands d'Allemagne s'y sont rangez, & y ont legué de leurs biens. A la fin estant mort, Otthon de Kerpen luy succeda à l'Office de grand Maistre, l'an 1220. & commanda à cét Ordre six ans. Son successeur fut Hermambart l'an 1200. qui regna quatre ans. Apres luy fut Herman II. de Saltza l'an 1210. qui commanda trente ans. En un mot, ils furent depuis ce Seigneur Vvalpot premier (comme j'ay dit) grand Maistre de l'Ordre des Theutoniques, jusqu'à Albert de la maison de Brandebourg, lequel quitta l'Ordre pour se marier à la fille du

Roy de Dannemarc trente-quatre. Du depuis, Sigismond Roy de Pologne, comme premier Duc de Prusse en constitua un autre, ce qui advint l'an de Nostre-Seigneur 1527. au temps de S. Louys, des Templiers & Teutoniques, & mesme devant qu'il passast à son voyage d'outre-mer : & apres aussi les Infideles Mahometans perdirent par l'aide de ces Chevaliers guerriers la pluspart de ce qu'ils avoiét gagné & conquis sur les Romains en la Syrie, Iudée & Palestine, desquels ils se disoient estre heritiers & vrais successeurs de ces glorieux Romains, la valeur & discipline desquels ils loüoient plus que d'autres Nations. Je conclus donc que le renom de ces Croisez fut si grand par toutes les Provinces Orientales, qu'il effaça presque le souvenir des autres.



BERTRAND DE GVESCLIN
CÕNESTABLE DE FRANCE.

BERTRAND DU GUESCLIN,

CONNESTABLE DE FRANCE.

CHAPITRE IV.

LISANT les Histoires tant anciennes que modernes, je suis presque forcé & contraint de croire & maintenir qu'un certain heur & fatale prosperité accompagne, éleve & magnifie aucuns en toutes leurs actions & entreprises, bien qu'il semble n'estre Coadjuteurs & prester la main en chose quelconque, qui puisse estre executée sous leur nom & à leur adveu. Ainsi que nous fait foy ce qu'on recite de Thimothée

estimé Capitaine plus heureux qu'habile homme ne vaillant : dont quelques-uns luy portans envie, prenoient à l'entour de luy des villes, qui venoient se prendre d'elles-mesmes dans une nasse pendant qu'il dormoit. Les autres sont si heureux en leurs faits d'armes, que s'exposans sans aucun respect à tous dangers & perils eminens, voire mesme au milieu des batailles rangées, és assauts de villes, & surprise de camps, demeurent neantmoins victorieux, & oncques ne se trouvent vaincus. Ce vaillant Chevalier Messire Bertrand du Guesclin redouté, & vulgairement nommé le fleau des Anglois, duquel je vous represente icy le portrait tel qu'il est à sa Chapelle & sepulture à S. Denis en France, fera foy de mon dire. Car comme il fut natif du Château de la Motte de Broon, à six lieues de la ville de Rennes, du païs de la Bretagne, proprement dite Armorique, de parens nobles & honorables dés sa jeunesse, & sans connoissance du bien ou du mal, estoit merveilleusement & idoine aux armes & combats : de maniere que s'accompagnant d'un grand nombre de

jeunes enfans, avoit coustume de les faire tournoyer & combattre les uns contre les autres, & luy plus courageux combattoit, frapoit, heurtoit, donnant prix & estime à ceux qui demeuroient vainqueurs. Continuant tels jeux & combats, & venant en l'âge de 17. à 20. ans, commença à frequenter les joustes & tournois, qui en ce temps-là estoient assez frequens, esquels se fit paroistre & estimer pour un des mieux & plus hardis combattant, de façon que toûjours emportoit le prix du tournoy. Aussi estoit-il fort robuste de tous ses membres, laid de visage, ayant le nez camu & fort brun, au reste bien proportionné de corps. En ce temps survint noise & division entre deux, qui disoient le Duché de Bretagne leur appartenir & estre heritiers du Duc defunt, dont l'une fut une Dame femme de Messire Charles de Blois, & l'autre fut Jean Comte de Montfort, qui y vouloit proceder en hoirs. Lors du Guesclin voulant faire preuve de sa vertu, & avoit ouy dire que le Duc Charles y avoit bon droit, s'allia d'un nombre de gens, en propos de luy aider, cherchant les occasions

de nuire à partie adverse, jusqu'à ce qu apres plusieurs actes chevaleureux par luy faits en assaillant & defendant Villes & Chasteaux, il fut finalement pris prisonnier par les Anglois, venus au secours de Iean de Montfort, en la bataille dõnée prés la ville d'Aulroy. Mais peu apres l'accord & traitté de paix estant fait, fut delivré sans rançon. Ie n'entens pas en cét endroit parler de son emprisonnement, lors qu'au precedent quelques Evesques desirans appointer leur different, traitterent la paix, & furent baillez ostages pour tenir l'appointement. Pour la partie du Duc Charles, fut baillé Bertrand du Guesclin mais ledit appointement fut rompu par la faute de Montfort, & furent les ostages delivrez, reservé le Seigneur du Guesclin, que Montfort ne voulut delivrer, & le bailla à garder à Messire Guillaume Feleton, & le garda bien un an, nonobstant les remonstrances de Bertrand, disant qu'il n'estoit & ne devoit estre prisonnier. Parquoy il trouva façon un matin d'échaper de la maison de Feleton, lequel aucun temps apres, ayant entendu que Bertrand qui estoit son prison-

nier avoit faussé les prisons le fit venir au Parlement de France. Bertrand fut assez content de venir en France, parce qu'il sçavoit que les Anglois & Navarrois y faisoient la guerre : il y vint & fut jugé que Bertrand n'avoit brizé la prison ni faussé sa foy au Comte de Montfort, ny à Feleton. Apres l'Arrest donné Monseigneur Charles fils aisné du Roy Iean, lors Duc de Normandie, & Regent en France, trouva moyen d'attirer à son party Bertrand, pour les grands biens & vaillances qu'il avoit ouy dire de luy. Alors la Reyne Blanche, qui tenoit la Ville de Melun, la mit ésmains du Roy de Navarre son frere, ennemy du Royaume. Si y alla ledit Regent & en sa compagnie Bertrād du Guesclin qui y fit de grandes vaillances, quoy que pour lors il ne fût encores point cōnu. Apres ladite ville de Melun prise, Bertrand s'en alla és marches de Normandie, pour faire guerre aux Anglois & Navarrois, & prit la ville de Mante, qui estoit au Roy de Navarre, & s'estoit mis Bertand & ses gens en guise de vignerons. Puis apres il prit la ville de Meulanc. En apres il se combatit

devant Cocherel, contre le Captal de Buch : & fut ledit Captal pris prisonnier, & tous ses gens morts ou pris. Ainsi Bertrand demeura pour le Roy à Roüen, pensant selon sa charge grever les ennemis du Royaume, & comment il les pourroit chasser du Duché de Normandie : il se mit en campagne, & en bref temps prit les Chasteaux de Valognes, Carenten, Douvre & plusieurs autres en Normandie. Tantost apres du Guesclin, qui aimoit grandement le bien du roy & du Royaume, afin de delivrer le païs de plusieurs gens de guerre, courans & pillans le Royaume, lesquels se faisoient appeller la grande Compagnie, comme gens ramassez de plusieurs Nations, tant Anglois, Navarrois, Gascons, que François, fit tant envers les Capitaines, devers lesquels il alla par sauf conduit, qu'il les assembla, & furent contens d'aller combattre pour la Foy contre les Sarrasins qui estoient en Espagne, & contre Pierre d'Espagne, le plus meschant Tyran & déloyal qui fut lors sur terre. Contre celuy, dis-je, à la solicitation du bastard de Castille nommé Henry

Comte de Tristemare passa du Guesclin en Espagne. Faut noter chose digne de memoire, que Bertrand voulut faire absoudre ses gens par le Pape, lors demeurant en Avignon, & le contraignirent avec l'absolution leur payer deux cens mil livres, dont le Pape s'émerveilla, disant que la coustume éstoit de donner de grands dons d'or & d'argent pour avoir absolution, & neantmoins estoit contraint donner l'absolution à telles gens ramassez selon leur volonté, leur donnant encore du sien, tellement qu'outre les tresors de Saint Pierre, il falloit encore tirer de la bourse. Donc ainsi partirent & allerent à Perpignan, & passans outre prirent plusieurs Villes & Places en Castille, tant qu'ils vinrent devant la Cité de Bruges, où estoit Pierre, qui s'enfuit : & fut couronné Henry Roy d'Espagne dans Bruges, & conquesta le Royaume de Castille. Mais Pierre s'estant retiré devers le Prince de Galles, qui demeuroit pour lors à Bordeaux, lequel avec de vaillans Capitaines & Soldats, passa en Espagne, & donna la batai le à Henry,

en laquelle il fut déconfit, & Meſſire Bertrand fut pris priſonnier, avec pluſieurs autres, & amené à Bordeaux. Où ayant longuement eſté detenu en priſon fermée, le prince par orgueil & dépit, fit venir led. Bertrād devant lui, & luy dit que s'il luy vouloit promettre, que jamais contre luy ne s'armeroit, ny ſemblablement pour le Roy Henry d'Eſpagne, qu'il luy acquitteroit ſa rançon & toutes ſes debtes, & donneroit dix mille florins pour ſoy monter & armer. Mais Bertrand répondit, qu'il aimeroit mieux mourir en ſa priſon, que luy promettre telle choſe. Or ça (dit le prince) on dit que je vous tiens longuement priſonnier, pour doute que j'ay de vous: parquoy je veux que vous vous en alliez, mais ce ne ſera pas ſans payer voſtre rançon. Seigneur (dit Bertrand) vous ſçavez que je ſuis un pauvre Chevalier: ſi me vueillez mettre à gracieuſe rançon. Et où iriez vous (beau Seigneur) qui vous laiſſeroit aller? Ie m'en iray (dit Bertrand) où je pourray tantoſt pour recouvrer ma perte. Or adviſez (dit le prince) combien vous me donnerez? Sire, dit

Bertrand, puiſque de ma rançon m'avez fait juge, je vous donneray cent mille doubles d'or. Quand le Prince l'oüit parler ſi hautement, dit: Voyez comme il ſe ſçait bien gaber, je le quiterois pour la quatriéme partie. Lors dit Bertrand vous en aurez ſoixante mil. Et ainſi furent d'accord. Lors dit Bertrand hautement: maintenant ſe peut bien vanter Henry qu'il mourra Roy d'Eſpagne: car je l'en couronneray, quoy qu'il doive couſter, & me preſtera la moitié de ma rançon, & le Roy de France l'autre. Le Prince s'ébahit du courage de Bertrand, & la Princeſſe de Galles, qui pour lors eſtoit en la ville d'Angouleſme, que poſſedoient les Anglois: & ayant oüy la renommée de Bertrand, alla à Bordeaux expreſſément pour le voir, & luy donna dix mil doubles, en allegement de ſa rançon. Ainſi fut Bertrand delivré, pour aller faire finance de ſa rançon, & tira vers Louis Duc d'Anjou, qui tenoit le ſiege devant Taraſcon contre la Reine de Sicile: & tant fit Bertrand, que par ſa conduite & ſubtilité la ville fut priſe dedans le tiers jour de ſon arrivée. Le Duc dit à

Bertran | qu'il luy donnoit vingt mil écus, & luy en feroit donner autant par le Pape; & que le Roy de France lui en donneroit soixante mil: un mois apres Bertrand vint devant le Roi, qui le receut honorablement, & lui donna cent mil florins, mais à son partement luy fit promettre que toutes les fois qu'il le manderoit, il reviendroit à son aide. Apres Bertrand s'en alla en Bretagne voir Madame Tiphaine sa femme, native de Dignant, l'une des belles & vertueuses Dames que l'on sçeut voir au monde, & estoit à Roche-d'Arien, & passa par l'Abbaye du Mont S. Michel, en laquelle avant son partement il avoit laissé en la presence de sa femme cent mil florins en garde, & les croyoit bien trouver, mais sa femme les avoit receus, & il luy demanda en quoy elle les avoit dépensez, & elle répondit; Mon bon amy, sçachez que je les ay donnez aux Gentils-hommes qui vous ont servy à la guerre, pour aider à payer leurs rançons, & d'eux pourriez encore estre bien servy à l'advenir. Bertrand dit que bon gré luy en sçavoit. Les Barons & Seigneurs de Bretagne receurent honorable-

ment ledit Bertrand, & luy firent plusieurs dons pour payer sa rançon Cela fait s'en retourna à Bordeaux, où paya sa rançon, puis assembla des gens de guerre pour aller à l'aide du Roy Henry. Lequel eut cinq batailles contre Pierre, meurtrier de sa femme, qui pour avoir support contre le Roy Henry, avoit pris alliance au Roy de Bellemarine Sarrasin, lesquelles à la conduite de Bertrand il gagna toutes. Apres ces choses faites, le Roy manda à du Guesclin par plusieurs messages, & à la fin y envoya Messire de Denchan Mareschal de France, luy prier qu'il s'en retournast en France, pour luy aider contre les Anglois, & luy promit ledit Mareschal de par le Roy l'épée de Connestable de France : il s'en retourna, & en passant prit plusieurs Villes & Places sur les Anglois. Or donc le Roy Charles, dit le Sage, connoissant les sens, vaillance & preud'hommie de du Guesclin, le fit Connestable de France, le Seigneur Morel de Fiennes Comte de Joigny, s'en estant défait, à raison de sa vieillesse. Ainsi s'advança de poursuivre les Anglois des païs d'Anjou, de Poictou

& Normandie, tenans pour les Navarrois : mesme à la solicitation des Seigneurs de Bretagne, mit en la main & puissance du Roy le païs de Bretagne, à raison que le Duc s'estoit allié des Anglois, & leur avoit donné passage en Bretagne. Ie ne veux passer un propos d'iceluy Bertrand, digne certainement de memoire & perpetuelle recommandation : Sçavoir qu'estant appellé à l'estat, dignité & honneur de Connestable, ne le voulut recevoir qu'au prealable le conseil & commun consentemēt des Princes & Seigneurs du Royaume fut ensemblement congregé, lesquels l'éleurent & constituerent Connestable. Encore s'excusa-il longuement, se disant estre incapable de si grande dignité, alleguant qu'il ne seroit honneur à luy, qui estoit simple Chevalier, & issu de basse lignée commander en chef aux Princes, Ducs, Barons & Chevaliers notables & anciens. Neantmoins le Roy voulut qu'il fut obey comme sa propre personne, & que tous luy fussent sujets en l'armée. Il seroit impossible de pouvoir dire la magnanimité dont usa ce vaillant guerrier à l'endroit du Roy

Charles, disant ces propos. Que volontiers il acceptoit cette charge, toutesfois par telle condition, & non autrement, que si en son absence aucun traistre par trahison ou flaterie, rapportoit aucun mal au Roy de sa personne, il n'en croiroit point le rapport, & que pis ne luy en feroit, jusques à ce que les paroles dites fussent rapportées & maintenuës en presence dudit Bertrand. Laquelle chose le Roy luy octroya, & par ainsi Bertrand receut l'épée, & fut fait Connestable, apres que le Roy l'eut baisé. Puis demanda de l'argent au Roy. Il est à remarquer qu'il luy fit delivrer grande somme de deniers, & qu'il fit briser ses coffres où il y avoit tant d'argent: car c'est grand méfait, que par faute de payer les soldats, on leur permette piller & rançonner, & bien souvent par ce moyen les batailles se perdent. Ce Chevalier Breton recompensoit les Capitaines & Soldats, ne leur refusant rien, & quand l'argent luy failloit, il les payoit de sa vaisselle & joyaux d'or & d'argent. Et par special il soulageoit les pauvres Chevaliers & Escuyers venans de prison, leur payant

somme d'argent, pour satisfaire à leur rançon. I'en reciteray un seul exemple. Comme revenant du siege de Tarascon, il luy eut esté donné par le Duc d'Anjou vingt mil florins, il n'en rapporta à Bordeaux la valeur d'un seul denier, mais en fit part à plusieurs Gentils-hommes qui avoient esté prisonniers avec luy. Dont un chacun admiroit sa largesse & courtoisie, & disoient que c'estoit le meilleur Chevalier qui fut au monde, le plus hardy, plus redouté, mieux heureux & fortuné, plus courtois, moins orgueilleux, moins convoiteux & le moins blasmant autruy, & l'estimoient digne d'un Royaume. Pour passer outre, environ Pasques de l'année commençant mil trois cens quatre-vingts, ceux d'Auvergne envoyerent devers le Roy, luy supplier qu'il leur envoyast un Capitaine de par luy pour les deffendre. Entre tous les siens n'en sceust choisir un plus propre, ny mieux à son gré, que son Connestable du Guesclin, lequel en y allant mit le siege devant une place apellée le Châtelneuf de Rencon, & tant assaillit ceux de dedans, qu'ils furent sur le

point de rendre la place. Et advint qu'une griéve maladie saisit ledit Connestable, dont en brefi mourut. Mais ce neantmoins le jour de son trespas (qui fut le treiziéme jour de Iuillet, en l'année mil trois cens quatre-vingt) ceux de la place se rendirent, & furent les clefs apportées & mises sur le cercueil, où estoit le corps du Connestable. Le corps duquel, pour le grand bien & vertu que le Roy son maistre avoit connu en sa persenne, il fit apporter & enterrer en l'Eglise de S. Denis en France, en la Chapelle & prés du lieu où le Roy avoit sa sepulture. Pour finir l'histoire de nostre Breton, j'adjousteray ce qu'en a écrit Froissard Autheur assez croyable, pour l'histoire de son temps, & principalement lors qu'il ne s'affectionne point aux Anglois, dont il estoit pensionnaire. Doncques parlant de la mort de ce grand Chevalier, qui en son temps avoit défait des Rois, & en avoit defendu d'autres, dit que le lieu de sa mort fut Chasteauneuf de Rencon, à trois lieuës de Mande, & quatre du Puy en Auvergne, & qu'au Convent des Cordeliers du Puy, fut porté son

corps, & de-là à Saint Denis en France. Apres la mort de cét invincible Conneſtable, les Autheurs varient ſur la ſucceſſion de ſon Eſtat de Conneſtable. Car Feron dit que Philippes Duc de Bourgogne, tenant cette dignité avant du Gueſclin, la luy reſigna pour faire plaiſir au Roy ſon frere, qu'il voyoit affectionné audit Seigneur du Gueſclin, pour les ſervices qu'il avoit faits, & qu'il pourroit faire à la Couronne de France : mais cettuy mort, il reprit ſon premier office. Toutefois Froiſſard en eſt de contraire opinion, diſant qu'apres le deceds du Seigneur de Longueville Bertrand du Gueſclin, pluſieurs eſtans mis en avant, pour ſucceder à un ſi vaillant homme, nommément furent repreſentez au Roy les ſervices & la ſageſſe du Seigneur de Cliſſon, qui avoit longuement tenu le party des Anglois, & n'agueres l'avoit quitté pour venir au ſervice du Roy & de Coucy. Le Roy enclinant fort au ſieur de Coucy, pour l'amitié ſinguliere qu'il luy portoit, le luy octroya, ce que ledit Seigneur refuſa, & pour ce eut-il le gouvernement de Picardie, & fut fait Conneſtable

Conneſtable de France, Meſſire Olivier de Cliſſon, Chevalier Breton. Toutefois l'Annaliſte de France dit que le Roy Charles VI. ſucceſſeur & fils du Sage, eſtant venu à la Couronne, fut mis en deliberation de pourvoir à l'office de Conneſtable, car depuis le trépas de du Gueſclin n'y avoit eſté pourveu, & pour y pourvoir à l'office fut aſſemblé conſeil des Seigneurs Barons & Chevaliers, auquel conſeil fut éleu audit office de Conneſtable Meſſire Olivier Seigneur de Cliſſon, lequel aucuns tiennent avoir eſté cauſe de l'entiere ruine du Royaume de France, mais ce traict reſſent l'Anglianiſme. Ce ſujet requeroit bien faire mention de l'eſtat de Conneſtable, mais je le ſurſeoiray pour n'empeſcher icy trop de place, & pourſuivre mes erres encommencées. Le Roy Charles VI. pour encourager ſes bons ſerviteurs à luy faire ſervice & continuer en leurs devoirs, & pour monſtrer exemple aux Rois qui viendroient apres luy comment il falloit reconnoiſtre & les vivans & les morts: ſe ſouvenant de la grande & bonne reputation qu'avoit gagnée le Conneſtable

du Gueſclin du vivant de Charles le Quint : & combien ce ſage Roy l'avoit eſtimé, voulut qu'on luy fit des obſeques & funerailles long-temps apres ſon trépas, où aſſiſta ſa Majeſté & Cliſſon nouveau Conneſtable, le ſieur de Sancerre Mareſchal de France & pluſieurs autres Seigneurs, qui porterent le grand deüil avec les meſmes ceremonies, qu'on feroit preſque à la Majeſté Royale. Exemple notable en un jeune Prince, qui tenoit la vertu d'un qui par proüeſſes eſtoit parvenu, & par ſes hauts faits avoit fait regner les Rois.



EDOVARD PRINCE DE GALLES.

EDOVARD

PRINCE DE GALLES.

CHAPITRE V.

IE suis fasché que je ne puis décrire cette Histoire sans y entremesler une correction, qu'il faut necessairement faire à Jean Roy de France, Prince vrayment accompagné de plusieurs graces, grandement recommandable, mais il ne les sceut si bien regler, qu'en faisant son profit avec prudence, il choisit le temps propre & la commodité opportune pour dompter ses ennemis. Qu'il n'eut donné assez bon ordre à tout ce qui estoit necessaire à la guerre on ne le peut nier, puisqu'il a dressé

une ſi forte & puiſſante armée contre une fort petite poignée d'Anglois, car Edoüard en la décente qu'il fit, n'amena jamais trois mil Anglois, & à tout rompre toutes ſes forces eſtant ramaſſées, ne montoient point plus haut de douze mil combattans. Une grande faute fit le Roy Iean premier de ce nom, que les deux armées eſtant campées aſſez prés l'une de l'autre, il laiſſa repoſer long-temps ſon ſoldat, & donna loiſir à ſon ennemy, qui avoit, comme l'on dit, la puce à l'oreille, de ſe fortifier. Car ce jeune Anglois voyant que la neceſſité le forçoit de venir au combat, & que la force n'eſtoit pas de ſon coſté, cependant qu'on s'amuſa à parlementer, ne ceſſa de tournoyer à l'entour de ſon camp, encourageant les ſoldats de la victoire, dont il ſe tenoit aſſeuré, pour l'eſcorte principalement qu'il avoit des Seigneurs Captaux de Buch, Rauſan, Mucidan, l'Eſpaire, Albret, Montferrand, Tartas & autres d'Aquitaine. Je trouve qu'il eſtoit tellement aſſidu à faire ces reveues, qu'à peine ſe donnoit-il le loiſir de prendre ſon repas. Car de dormir il n'eſtoit queſtion, il avoit un

tintoin, qui luy cliquetoit par trop aux oreilles. Il se rempara si bien entre Beauvoir & Maupertuis & l'Abbaye de Noüaille és vignes & buissons, qu'il osta le moyen à la Cavalerie Françoise de l'aborder, & facilita aux siens le chemin pour se defendre. Doncques l'honneur de la victoire écheut à ce brave guerrier par l'imprudence & indiscretion du Roy Iean, lequel voyant qu'il avoit trop laissé renforcer son ennemy, devoit presumer à qui il avoit affaire, à sçavoir à gens du tout desesperez, qui sentans que les soûmissions qu'ils avoient fait au Roy, par l'entremise des Cardinaux de Perigord & d'Vrgel, deleguez par le Pape pour moyenner la paix entre ces deux Princes, n'avoient sçeu retenir le cœur de ce Roy, qu'il ne les mit au desespoir, furent contraints de joüer, comme l'on dit au quitte ou au double. Ils apprirent bien à ce Roy qu'il s'en falloit beaucoup, qu'ainsi qu'il se faisoit entendre, il ne tint la fortuue aux cheveux. Et à dire ce qui en est, beaucoup plus sagement eut-il fait s'il eut receu l'armée d'Edoüard à condition de paix, qui ne demandoit que d'é-

chaper la vie sauve avec son armée, & promettoit de remettre en l'obeïssance de sa Majesté toutes les villes & places qu'il avoit pris sur luy : En apres luy rendre les prisonniers, butin & pillage, qu'ils avoient recouvert depuis le départ de Bordeaux : finalement de ne s'armer, ny souffrir que ses Sujets s'armassent de sept ans contre le Roy ny la France. Il eut par ce moyen emporté la victoire, & n'eut mis au hazard la fleur de sa Noblesse, sa personne, son estat au beau milieu de son Royaume. Apres que la faute fut faite, je ne fais point de doute, qu'il ne s'en repentit bien, & la reconnut tres-bien, mais ce fut sur le tard, & lors qu'il n'y avoit aucun moyen pour faire ressusciter les Princes, Seigneurs & Escuyers, qui furent miserablement tuez en la bataille de Poitiers, le Lundy dix-neufiéme jour du mois de Septembre, en l'année mil trois cens cinquante-six. Il n'estoit plus temps de reculer en arriere. Denis de Morbegue Chevalier Artois, de Saint Omer, lequel avoit esté banny de France, se saisit du Roy, le met entre

les mains du Prince de Galles. Philippes Duc de Touraine & dernier fils du Roy captif: La fleur de la Noblesse Françoise, qui accompagnoit sa Majesté demeure dissipée ou par le glaive ou par la captivité. Tellement qu'Edoüard avoit, ce sembloit, tres-juste occasion d enfler son cœur, si est-ce qu'encore qu'il fut Anglois, il sçeut si bien temperer le fruit d'une telle & si signalée victoire, qu'au lieu de s'en orgueillir, il s'humilia toûjours à l'endroit du Roy captif. De fait, le jour de la bataille gagnée, au soir on apresta au camp des Anglois le souper au Roy, où le Prince de Galles le servit la teste nuë. Le Roy prisonnier, le pria plusieurs fois de se seoir prés de luy, mais Edouard s'en excusa, disant qu'il n'appartenoit au sujet de s'asseoir prés de son Seigneur. Le Roy luy dit. J'avois intention de vous donner aujourd'huy à souper, mais la fortune de guerre a voulu que me le donniez. Je sçay que plusieurs trouvent à controoller sur telle courtoisie du Prince de Galles, disant qu'il faisoit conscience de côtoyer son Prince, ne s'estimant digne d'un tel rang, & neantmoins ne

faiſoit difficulté de le tenir priſonnier, de maniere qu'il faiſoit ſcrupule de tomber en ſoupçon d'incivilité, & ne faiſoit point d'eſtat de ſe rendre felon & criminel de leze-Majeſté en chef à l'encontre de ſon Souverain. A ceux là je ne veux qu'oppoſer l'indiſcretion de la guerre, qui, ſuppoſé que le fondement de la guerre entre l'Anglois & François fut bon, ferme & legitime, dont toutefois je ſerois bien marry de diſputer, l'emancipoit à meſler la diſcretion, qu'il eut bien voulu garder des devoirs, dignitez, honneurs & preéminences. Quoy que c'en ſoit, les Hiſtoriens témoignent que la priſon du Roy, quoy qu'elle fut aſſez longue, ayant duré depuis l'an mil trois cens cinquante-ſix juſques au mois de Iuillet en l'année mil trois cens ſoixante, ne fut aucunement ſujette, mais le Roy eſtoit en Angleterre en fort grande liberté, & fut delivré de cette captivité par le moyen de l'accord fait, paſſé & traité à Bretigny. Ie ne veux point icy propoſer tous les articles de la capitulation, mais ſeulement deux. Le premier eſt que l'Anglois quittoit & renonçoit le

nom & titre de Roy de France, seulement le titre de Roy d'Angleterre, Seigneur d'Irlande & Duc de Guyenne. L'autre qui dépendoit de cellescy, à sçavoir que le Roy pour sa rançon laissoit au Roy Anglois tout le païs d'Aquitaine jusques à la riviere de Loire, & particulierement la ville d'Angoulesme & païs d'Angoumois, où naturellement je me plaist de m'arrester, pour voir comme ce Prince Edoüard regit & administra nostre pais durant dix ans : il fit bastir cette grosse tour, qui est dans la ville, & plusieurs autres beaux forts & edifices. Et comme il estoit fort affectionné au Prieuré de Boutheville, qui est à cinq lieuës d'Angoulesme, fondé par une bonne Dame, nommée Hildegarde, ainsi que j'ay veu par les anciennes pancartes du païs, il y fit beaucoup de biens, & fit faire un certain refectoir, & les verrieres de l'Eglise, à l'une desquelles il estoit tiré au naturel, tel que je vous le represente, ressemblant aussi à deux autres portraits en bosse, dont l'un estoit sur le portail de la ville de Cognoc, & l'autre sur l'un des portaux du Chasteau de Montignac, qui

furent jettez par terre par le commandement de Madame la Regente Louise de Savoye, mere du feu Roy François premier. Donc pour effectuer ce traitté, apres que le Roy Anglois eut quitté le titre de Roy de France, il manda de livrer les villes aux Anglois, qu'il leur avoit promis, & encor qu'il y eut Lettres Patentes, les habitans d'Angoulesme en faisoient refus, jusques à ce que Iean Chandos, Seneschal en Guyenne pour le Roy d'Angleterre, entra dans Angoulesme le vingt-sixiéme jour d'Octobre, l'an treize cens soixante-un, où peu de temps apres le Prince de Galles vint aussi demeurer avec sa femme, y faisant sa plus ordinaire residence, pour la force & commodité du lieu. Sur la fin de l'an mil trois cens soixante-deux la Princesse de Galles accoucha en la ville d'Angoulesme d'un fils, qui fut aussi nommé Edouard, & pour honorer sa relevée, le Prince manda grand nombre de Seigneurs, Dames & Damoiselles de tous ses païs. Et mesme je trouve que Pierre de Lusignan Roy de Cypre y assista, lequel estoit venu en France pour solliciter les Chres-

liens de secourir la Terre Sainte. La difficulté qui git entre quelques Historiens pour raison de Richard fils d'Edouard n'est pas mal-aisée à resoudre, pour ce qu'encore que Richard fut le puisné, ayant esté né à Bordeaux longtemps apres la guerre que fit le Prince de Galles contre Henry de Castille, il n'a pû neantmoins parvenir à la Couronne Angloise, ou parce qu'Edouard son frere estoit decedé avant le jeune Richard ou enfin pour ce qu'il ne plaisoit pas autrement à Edouard III. du nom Roy d'Angleterre. La volonté testamentaire duquel je suis bien content rapporter ici, dautant qu'elle servira plus à amplifier le renom & l'excellence de ce Prince de Galles, lequel est bien à presumer qu'il eut appellé à la Couronne, comme le premier de ses enfans masles, si la mort n'eut coupé un tel dessein. Donc ce Roy Edouard pour ne frustrer son fils, qui estoit decedé un an auparavant, voulut que ce Richard son arriere-fils lui succeda en la Royauté, en l'année mil trois cens septante-sept, & fut couronné Roy d'Angleterre en l'âge d'vnze ans, quoi

qu'il eut encore Lyonnet Duc de Clarence, Iean de Gand Comte de Herby, Aimond de Langlois Comte de Cambiage & Duc d'York, & Thomas de Bestoly Comte de Bouquiguen & Duc de Glocestre: Qui tous cinq sembloi t devancer ce Richard, neantmoins leur pere aima mieux leur preferer leur neveu Richard, pour l'asseurance qu'il avoit de la magnanimité, qui naturellement découloït en luy de son fils le Prince de Galles: il est bien vray que Henry V. du nom, fils de Iean de Gand Comte de Herby, par force chassa ce Richard: mais cette violence & voye de fait ne prejudicie du tout en rien au droit qu'y avoit Richard, ny moins à la reconnoissance que pretendoit faire le Roy Edoüard, troisiéme du nom, dautant que la disposition testamentaire de son ayeul le faisoit franchir au dessus du degré, sur lequel pouvoient se fonder les autres freres, ou plustost par droit de representation & de la derniere volonté du testateur Edoüard ce Richard avoit esté eslevé à la Royauté. Mais puisqu'en contemplation & faveur seulement du Prince de Galles nous avons esté à ce propos, & que

contre tout droit Richard a esté dépossedé du siege, de peur de nous enfoncer en des discours qui nous feroient par trop extravaguer de nostre sujet, il vaut mieux que nous reprenions la brisée de nostre Edoüard, lequel nous avons laissé en nostre Angoumois, pressé à faire la solemnité de la relevée de la Princesse de Galles sa femme, il le faut tirer de là, car comme il estoit homme d'affaires, de haute entreprise & assez remüant, il luy eut bien fait mal au cœur de se plonger parmy les trop chatoüilleux delices de l'Angoumois, pourtant afin de ne demeurer sans rien faire, l'an mil trois cens soixante six, il entreprit la deffense de Dom Pierre Roy de Castille contre Henry son frere bastard, lequel le Roy supportoit, & pour ce assembla toutes les forces qu'il pût, & avec icelles fit plusieurs grandes actions, ainsi que témoignent nos Historiens. Qu'il n'ait eu pour lors beaucoup d'affaires on ne sçauroit le déguiser : car encore qu'il eut gagné le Roy de Navarre, qui rompant l'alliance qu'il avoit jurée avec Henry nouveau Roy de Castille, avoit promis passage

aux Anglois, qui venoient au secours d'Edouard, il eut bien à demesler avec le ROI de France, vers lequel se retira ce pauvre bastard Henry, qui ne sçeut neantmoins si bien faire, par les traverses qu'il fit donner au ROIAUme d'Arragon & auprés de Thoulouse, qu'Edouard ne joignit ses forces, & n'y fit grand chose. Les Historiens sont icy en grande discorde, dautant que quelques-uns écrivent qu'Edouard, ayant esté sollicité par son pere de prendre sous sa sauve-garde & protection, Dom Pierre se servit de tous les moiens qu'il pouvoit avoir pour souldoyer l'armée qu'il conduisoit, & qu'ayant ainsi épuisé ses finances au retour de cette guerre, il assembla les Estats de tous ses païs à Angoulesme, où il imposa un impost sur le peuple de dix sols tournois pour chacun feu, le fort portant le foible par an, & pour cinq ans, il y en a qui enflent bien de beaucoup plus la partie, dont plusieurs se mécontenterent, ainsi que nous dirons par apres. Toutefois d'autres qui ont recueilly l'Histoire de Froissard, disent que ce Prince de Galles pour n'oppresser le peuple

d'exactions, n'ayant plus dequoy nourrir son armée, prit d'emprunt du Roy son pere, grande somme de deniers, & fit monnoyer tout ce qu'il avoit de buffets & vaisselle d'or & d'argent. Mais qui voudra de bien prés prendre garde à ces deux rapports, il n'y aura pas beaucoup à faire à les accorder ensemble, dautant qu'il n'est pas malaisé à croire que le Roy Edouard ayant fait prendre les armes à son fils, voyant qu'il avoit manque de deniers, auroit presté quelque somme, pour le remboursement de laquelle le Prince Edouard auroit mis ce subside sur ces Subjets. Et à dire la verité, il semble qu'autrement ne doivent estre pris ces deux passages. Joint que le mécontentement des Angoulmoisins & autres Aquitaniens ne provint principalement d'ailleurs que de la haine qu'ils portoient à l'Anglois, & du regret qu'ils avoient, qu'il falloit qu'ils se laissassent tondre la laine sur le dos pour en revestir leur ennemy. Je sçay bien qu'il y avoit d'autres occasions de mécontentement : entr'autres par ce qu'Edouard pouvoit à peu prés retirer de la rançon des Proven-

çaux & François, qu'il avoit pris, entre leſquels eſtoit le Comte de Narbonne, lequel avec les autres il avoit renvoyé ſous leur foy & parole la partie qu'il avoit empruntée du Roy Edoüard ſon pere. Quoy que c'en ſoit, cette nouvelle ſurcharge avec le maltalent qu'ils portoient aux Anglois, qui faiſoient trop des arrogans, & empietoient toutes les charges dignitez & preéminences du pays, ſans y admettre aucun François, détourna tellement le cœur des uns & des autres, que le ſieur de Labreth, les Comtes d'Armagnac & de Perigord, & pluſieurs autres furent en grand branle de ſe revolter contre luy. Toutefois ils aimerent mieux recourir aux remedes & moyens de juſtice, ſe retirerent devers le Roy Charles cinquiéme du nom, ſe rendirent parties contre leur Prince Edoüard. Lequel fut adjourné à comparoir en perſonne en la Chambre des Pairs à Paris, pour ouïr droit ſur les plaintes du peuple d'Aquitaine. Lequel fit réponſe, que veritablement il comparoiſtroit, mais ce ſeroit le caſque en teſte, accompagné de ſoixante mil hommes, autres

adjoûtans

tans un zero, ont multiplié jusques à six cens mil hommes, & deslors recommença la guerre, qui fut des deux menée fort furieusement : mais elle reüssit mal pour Edoüard, qui outre la grande perte qu'il y fit, en rapporta une hidropisie ou enflure, causée selon le rapport d'aucuns par empoisonnement. Estant reduit en une telle extremité, qu'il falloit le porter en litiere, il se retira en l'année 1368. en Angleterre, où pendant qu'il faisoit sejour on remuoit les mains des deux costez En l'année 1372. Henry Haye Gouverneur d'Angoulesme, fut plustost pris par les Feançois devant Soubise, que les Angoulmoisins estans faschez de la presence des Anglois, voyans la commodité de s'affranchir, remirent la ville d'Angoulesme, lieu de ma naissance, entre les mains du Roy Charles V. du nom, lequel pour reconnoistre leur sincere affection, leur octroya plusieurs beaux & grands privi eges, apres à leur exemple les autres Aquitaniens commencerent à secoüer le joug Anglois, sous lequel le Roy Edoüard ne sceut les remettre, quoy qu'il leur promit abolition de

toutes ces charges nouvelles. Ie ne veux point entrer icy en la justification d'Edoüard, pour ternir & affoiblir le droict, que nos Rois ont en l'Aquitaine, j'oseray bien asseurer que l'on eut eu bien affaire de trouver un Prince plus genereux que nostre Edouard, auquel les Princes affligez & oppressez avoient recours, pour recouvrer par son moyen leur liberté. Vous avez veu le devoir qu'il fit à Dom Pierre Roy de Castille. Vous verrez encor icy le Roy de Mayorque qui va à Bordeaux pour faire armer le Prince Edouard, & lui faire avoir raisō du Roy d'Arragon, qui avoit fait mourir en prison le pere de ce pauvre Roy Insulaire, & luy retenoit ses terres & seigneuries. Aprés qu'il eut entendu ces plaintes, il luy promit tout devoir, & de le secourir de tous ses moyens, & le prit pour compere de son fils Richard, qui luy nâquit à Bordeaux. Toutefois il ne pût le remettre en son Royaume, pource qu'Henry Roy de Castille ayant trouvé le Roy Mayorcain malade, le mit à rançon de cent mil ducats, parce qu'il avoit tenu compagnie au Prince de Galles, lors

qu'il remit le déloyal Dom Pierre au Royaume de Castille. Apres une maladie emporta ce pauvre Roy Mayorcain. Et quant à nostre Edouard, apres avoir valeureusement passé le cours de cette vie, il mourut l'an apres l'Incarnation du Sauveur de tout le monde 1376. en un Palais prés de Londres. Environ lequel temps il pratiquoit en l'assemblée de Bruges le mariage de Richard, fils du deffunt Edouard & de Marie, fille de Charles Roy de France. La chose fut longuement & diversement debattuë, sans qu'on pût s'accorder aucunement, dont le Pape Gregoire s'offença tellement, que de dépit il laissa Avignon & se retira à Rome. Toutefois par ce que cela ne touche pas beaucoup à ce qui concerne le discours de la vie d'Edouard, je suis bien content de rapporter la déloyauté & tour de perfidie que luy joua Dom Pedro de Castille, lequel se sentant remis és terres & seigneuries, qu'il quereloit avec Henry de Castille, mesme que ceux de Tolede, Lisbone, Galice, Seville & plusieurs autres lieux de Castille estoient déja venus pour luy faire hommage, les

paya de la monnoye, de laquelle telle sorte de gens ont accoustumé de reconnoistre ceux qui se sont employez à leur faire plaisir. Quand donc ce déloyal se vit pressé par nostre Edoüard pour la solde des gens qu'il avoit fait armer pour le recouvrement de ses païs, ce donneur de cassades se retira à Seville pour lever l'argent de cette paye, promettant de revenir dans certaines semaines. Ce Prince Anglois laisse écouler quelque temps, & n'a payement qu'en gambades, envoye des Gentilshommes, pour sçavoir la cause d'un si long delay. Lesquels furent renvoyez avec cette réponse par Dom Pedro, alleguant qu'il avoit déja envoyé gens pour porter la partie au Prince Anglois, lesquels avoient esté par chemin devalisez. Et ainsi tint si long-temps en haleine le pauvre Prince Anglois, qu'apres avoir miné ses forces par un fort long-temps, il se trouva comme l'on dit entre deux selles le cul à terre : car il fallut qu'il se retira en son païs sans avoir touché le liard, & qu'il s'opposast à Henry de Castille, qui pour mieux le recompenser du secours qu'il avoit donné à ce

dèloyal, voulut envahir quelques terres en Guyenne. Toutefois il trouva moyen avec le temps de rendre tous ces desseins en fumée, mais il ne sceut pas prevenir la revolte des Aquitaniens, qui se sentans foulez de l'impost excessif, qu'il fallut lever pour l'acquit de la partie que devoit Dom Pedro, se jetterent contre nostre Edoüard, & le depossederent de la Guyenne.



PHILIPPES LE HARDY
DVC DE BOVRGOGNE.

PHILIPPES LE HARDY, DVC DE BOVRGOGNE.

CHAPITRE VI.

ON n'a pas cherché ſans occaſion, ſi ce que les Hiſtoires nous propoſent de l'inimitié qui a eſté entre la Couronne de France & la maiſon de Bourgogne, peut eſtre veritable, puiſque ſi nous prenons garde aux ſuites des Genealogies, nous trouverons que des Rois de France ſont iſſus & deſcendus les Ducs de Bourgogne. De fait, celuy duquel eſt icy repreſenté le portrait, c'eſtoit auſſi un Duc de Bourgogne, qui eſtoit de la maiſon de France : dont j'ay receu le portrait

de Dom François Iary Chartreux, homme tres-docte, & qui n'a eſſayé qu à illuſtrer leur compagnie, comme il a bien monſtré par la deſcription de l'origine & premiere ſource de leur Ordre, laquelle il a traduit de Poëſie Latine en vers François. Les Chartreux de Dijon luy envoyerent, comme à un perſonnage ſoigneux de toutes raretèz (ſon cœur eſt enterré chez eux avec les autres Ducs.) I'ay bien voulu par le menu ſpecifier ceci pour bailler poids & authorité à la verité des figures que je produits. Or pour reprendre noſtre propos commencé, ce Duc eſtoit fils de Iean Roy de France & de Marie fille du Roy de Boëſme, laquelle trépaſſa l'onziéme jour d'Aouſt, l'an 1349. Ses freres furent Charles V. du nom, ſurnommé le Sage, Roy de France, Louis Duc d'Anjou & Jean Duc de Berry & d'Auvergne. Ses ſœurs Marie Reine de Navarre, mere de Iean Duc de Bretagne, Bonne eſpouſe du Duc de Bar, Iſabeau femme de Iean Galeas, Duc de Milan, & Ieanne Religieuſe à Poiſſi. Si bien qu'il n'eſt pas aiſé à croire que Princes de meſme ſang ayent pû s'entrecho-

quer

quer si souvent, comme ils ont fait. Toutefois par la verité des histoires nous apprenons que ces deux fortes & puissantes maisons se sont heurtées si rudement, que le Bourguignon a esté abbatu, & finalement reduit en l'obeïssance de la Couronne Françoise. Ce n'est pas de nostre Philippes que cela doit estre pris, lequel en toute sa vie a esté fort affectionné, entant que les affaires de sa charge le luy ont pû permettre, au Roy de France, vers lequel aussi il a pareillement trouvé lieu de refuge, support & aide contre ses adversaires. Il fut donc Duc de Bourgogne apres la mort de Louis de Male, dernier Comte Flamand, qui fut tué le 9. de Ianvier en l'année 1384. par Iean Duc de Berry, qui luy enfonça son espée dans le cœur, pource qu'il ne vouloit luy laisser libre la possession du Comté de Boulogne, qu'il pretendoit luy appartenir pour avoir épousé Ieanne fille unique de Iean III. du nom, qui avoit succedé aux Comtez de Boulogne & d'Auvergne, & d'Eleonor de Comminge, fille de Pierre Raimond Comte de Comminge. Le moyen qui le fit parvenir au Duché,

fut que Philippes premier du nom fils du Duc Eude mourut sans masles, en l'année mil trois cens soixante-un. Et ainsi la maison & Duché de Bourgogne revint à la Couronne de France par la mort de Philippes, qui estoit Prince du sang de Capet, mort sans hoirs, mais le Roy Iean & Charles le Quint donnerent à Philippes le Duché de Bourgogne, qui estāt le puisné, n'avoit eu encore que le Duché de Touraine, sembloit par droit devoir avoir la Bourgogne, puis qu'il avoit espousé Marguerite, fille de Louis de Male, dernier Comte Flamand, veuve de Philippes premier du nom, & seiziéme Duc de Bourgogne, lequel mourut devant Alquillon en l'année mil trois cens soixante-un, en l'aage de treize ans, de maniere qu'il regardoit tant sur la Bourgogne que sur la Flandre, & qu'à autre plus legitiment ne pouvoient échoir ces pieces qu'à ce Prince Hardy, qui se comporta avec une telle magnanimité & justice au commandement qu'il y eut, que quelque broüillaminy qu'il y eut en l'Estat, si sçeut-il si à propos s'en dépestrer, que si ses fils eussent suivy

la piste qu'il leur avoit frayée, ils esleveroient leur maison jusques au sommet de la plus excellente grandeur qu'ils eussent sçeu souhaitter. Il n'eut pas plustost mis le pied en la Comté de Flandres, qu'il trouva que les affaires y estoient bien embarrassées par les troubles & remuëmens survenus au moyen de certains Gantois, & malaffectionnez au salut, seureté & profit du païs, qui appuyez sur le secours du Roy d'Angleterre, avoient mis la Flandre en telle detresse, que si elle n'eut trouvé un sage & discret Comte, qui temporisant eut sçeu amener le tout à bon poinct, c'estoit fait d'elle. Ie ne particulariseray point les singularitez assez remarquables de l'ordre qu'il tint pour repousser les efforts des seditieux, pour n'estre pas long, il me suffira de representer l'Edict de pacification des troubles, qu'il sçeut tres-bien moyenner par l'Escuyer Iean Heyle, homme qui estant tres-bien entendu aux affaires d'Estat, sçeut aussi aisément toucher au but où il falloit viser pour appaiser le tumulte de la guerre. Il s'addressa aux Chefs, Doyens & Maistres der Bouchess &

Basteliers de Gand, qui sont ceux qui la font sous leur aisle branler le reste du peuple, il leur fait entendre que l'occasion se presentoit meilleure, qu'elle ne fit jamais, pour s'affranchir des inquietudes que leur apportoit la guerre, dautant qu'il estoit bien asseuré que le Duc pour l'amitié qu'il portoit au païs, leur accorderoit la paix fort aisément. Il ne les prescha gueres, qu'incontinent il les fit condescendre à ce qu'il pretendoit, & par leurs menées fit ranger les Gantois à ce poinct, qu'ils vinrent avec toute l'humilité possible luy requerir à genoux le pardon de la rebellion du passé, avec protestation de vivre par apres, en vrais, humbles & obeissans Sujets. Ce qu'il leur accorda. Il fit plusieurs autres actes heroïques, tant en Flandres qu'en Bourgogne : du recit d'iceux j'aime mieux me deporter qu'en enfler ce discours, puis que Froissard, Meyer & autres Historiographes à plein fonds en ont assez escrit. En deux choses raconte-on qu'il fut malheureux. La premiere est qu'il se mesla si avant du schisme d'Vrbain, Clement & Pierre de la Lune, qu'il

en mit preſque en combuſtion tous ſes païs, par ce qu'il y avoit plus de partiſans contraires au party de Clement que d'autres. Cette ſeule opiniaſtreté éloigna la pluſpart des ſiens de ſon obeïſſance. Mais s'il avoit eſté ſeul, on auroit peut eſtre occaſion de l'attaquer ou d'obſtination, ou bien de temerité : mais le Roy de France & pluſieurs autres Princes Chreſtiens furent auſſi bien empeſchez de cette diviſion que ce Hardy Duc. Et pour cét effet fut aſſemblé un Concile à Reims, non point ſeulement de gens Eccleſiaſtiques, mais des plus grands Seigneurs & Princes de la Chreſtienté : & entr'autres y aſſiſterent l'Empereur Venceſlas, Charles Roy de Navarre, le Patriarche de Jeruſalem, Louis Duc d'Orleans, Jean Duc de Bourges, le Comte de S. Paul, les Ambaſſadeurs du Roy d'Angleterre & autres : mais de la part de noſtre Duc ne ſe preſenta perſonne, meſme il ne s'y voulut trouver. L'occaſion a eſté recherchée par pluſieurs plus curieuſement que ſubtilement, qui l'ont rapportée ſur ce qu'il y avoit quelqu'un en cette aſſemblée, qui touchoit à

Louis Archevesque de Magdebourg, lequel il detestoit pour le juste jugement de Dieu, qui estoit tombé sur luy en l'année mil trois cens quatre-vingts-trois : car comme ce lubrique Prelat s'échauffoit à baller entre deux putains jusqu'à minuit, & entr'autres en pressa si fort une, qu'il la fit choir par terre (on m'entend assez) & luy dessus, tous deux se rompirent le col. Ie ne doute pas que cette divine vengeance exercée sur ce bouc de villenies n'apprestast assez de matiere à Philippes pour l'avoir en execration, mais ce n'est pas ce qui le dégoûtoit tant, aussi le montra-il fort bien quant avec ses complices assez ouvertement il se gaussoit de l'assemblée qui se faisoit, l'effet de laquelle il predit bien devoir reüssir en fumée, comme aussi par apres il advint. Ce pauvre Seigneur se plongea si avant dans les guerres, qu'il épuisa tellement ses tresors, qu'apres sa mort Marguerite ne daigna accepter son hoirie, mais renonça à tous les biens meubles de son mary. En signe dequoy, auec grande solemnité, elle mit sur son tombeau sa ceinture, bourse & clefs, comme re-

cite Iean Meyer. Auquel à grand peine me puis-je accorder : puiſque ce n'eſtoit à Marguerite d'accepter ou refuſer l'hoirie, mais à Iean Duc de Bourgogne. Duquel alors pour ſa majorité elle ne pouvoit eſtre Tutrice, & par ce moyen en ſon nom ſe porter heritiere ſeulement par benefice d'inventaire, cét Hiſtoriographe voulant ou enfondrer ce Duc dans les guerres, ou bien faire accroire que le principal poinct de ſon bon-heur giſoit en la Comté de Flandres, s'eſt aſſez lourdement laiſſé couler à ce que l'ordre & la formalité de juſtice montre eſtre entierement faux. Toutefois je confeſſeray librement qu'il a eu en Flandres beaucoup d'atteintes & telle diſſipation, que ſon Eſtat en a eſté bien ébranlé : mais cela n'eſt, par maniere de dire, que ſucre au prix des malheurs qui enſuivirent apres par le moyen de ſa generation, qui ne fut toute vouée à la Maiſon de France, comme ce vaillant & hardy Duc. Il eut donc trois fils & trois filles. Iean (duquel cy-apres nous parlerons) Antoine qui fut fait Duc de Brabant, apres la mort de Ieanne veuve de

Venceſlaus, laquelle apres avoir tenu le Duché cinquante-un an, deceda ſans lignée le premier jour de Decembre en l'année 1406. qu'avoit épouſé Jeanne fille du Comte de S. Paul au mois de Mars en l'année 1402. laquelle deceda le 12. jour du mois d'Aouſt l'an 1408. Et quant à luy il fut tué au mois d Aouſt en l'an 1415. en la bataille d'Azincourt, & enfin avec grandes magnificences fut enterré à Furnen au Temple de S. Gudule prés du tombeau de ſa femme Ieanne: Philippes le Comte de Nevers, qui avoit eſpouſé la fille du Comte d'Vgel nommée Bonne, le 20. de Iuin l'an 1413. Marguerite mariée à Baudoüin IV. du nom, Comte de Hainaut, qui fut ſurnommé le Courageux, Marie fut donnée en mariage à Amé premier du nom, Comte de Morienne, qui fut auſſi le premier Comte de Savoye, & de ce mariage ſont iſſus deux enfans Humbert, ou ſelon les autres Hugues & Amé, qui fut ſecond du nom, & Catherine épouſe de Leopold fils du Duc d'Auſtriche. Voila ce que ſuperficiellement j'ay voulu toucher des enfans du Duc Hardy, je veux ſeule-

ment reprendre Iean son fils, parce que succedant au Duché de Bourgogne apres le deceds de son pere, il s'éloigna de l'affection, où le devoir principalement de consanguinité l'obligeoit à la Couronne de France, puisque les bons exemples du Duc Philippes ne pouvoient le remettre au droit chemin qu'il devoit tenir. Iean Meyer rapporte qu'en l'année 1358. comme Iean Roy de France disnoit avec Edoüard Roy d'Angleterre, Philippes servit à Iean & à Edoüard un de ses Gentils-hommes, advint que l'Anglois commença à servir premierement à son Roy qu'à celuy de France. Dont Philippes fut tellement indigné, que de colere luy déchargea sur la jouë un fort rude soufflet, luy disant, estes-vous si mal appris de servir au Roi d'Angleterre premier qu'au Roy de France, quand tous deux sont assis à mesme table ? Cet pauvre Seigneur vouloit avoir raison de sa joüée, mais Edouard l'en empescha, & dit à Philippes, vous estes Philippes le Hardy. Je sçay bien que plusieurs ont pris plaisir de gazouiller à credit sur ce nouveau incident, mais, à mon avis

nous en devons tirer consequence pour deux poincts, à sçavoir pour recommander, tant sa hardiesse que l'affection qu'il portoit au Roy de France, non point pour la qualité de fils, mais pour la dignité du rang & preéminence qu'il tenoit par dessus les autres Princes de la Chrestienté. Que ce ne soit une tres-hardie entreprise, on ne peut le nier, dautant que le respect des personnes de si grands Monarques devoient servir de barre & surseance pour prendre vengeance du tort que Philippes eut pû avoir receu par la sotise ou presomption de l'Anglois. Voila pourquoy elles ont esté comparées à des Autels pour la seureté qui leur est imputée, telle que par les loix le serf ou esclave, qui s'est échapé des mains de sõ Seigneur, ne peut estre tiré par force en servitude, s'il s'est jetté aux pieds seulement de la Statuë des Princes : mesme c'est un cas pendable, si en la Cour d'un Roy ou Prince, on met la main aux armes pour querelles particulieres. Si cela est tres-expressement defendu aux Cours, à plus forte raison le sera-il en la presence du Prince, & mesmement à l'heure du re-

pas. Et neantmoins nous voyons que ce qui a esté fait par Philippes, n'est pas seulement excusé, mais est loué, & pour reconnoissance luy a esté donné le nom de HARDY. Il y a eu toutefois certains qui ont tenu qu'il a eu la qualité de Hardy pour deux autres raisons. La premiere est à cause du different qu'il avoit pour la presceance contre le Duc d'Anjou, lequel fut tellement pacifié par l'Arrest qui fut mesme prononcé par le Roy, que Philippes estant le premier Pair de France, s'asseoiroit & mettroit au haut bout, & premier que le Duc d'Anjou, quelque dignité & aisnesse qui fût en luy. Ce nonobstant le Regent s'assit, joignant le Roy. Dont ce Bourguignon fut tellement indigné, que precipité de colere, il se lança, & se mit entre le Roy & ce Regent, prenant la place qui luy estoit deue & adjugée par le Roy & son Conseil. Que cela ait pû arriver, je me le persuade assez aisément, pour l'inclination naturelle des grands, qui jaloux de marcher les uns avant les autres, s'émancipent à des choses non point seulement vaines & ridicules, mais mal-seantes, deshonnestes &

illicites. Joint aussi que je suis deuëment adverty que Philippes a entant qu'il luy a esté possible enjambé sur la regence & maniment des affaires du Royaume. L'autre raison, sur laquelle on veut établir sa hardiesse est le soucy continuel qu'il eut de la defense de son frere : les perils où il se mit devant Poictiers, quand le Roy son pere fut pris : la diligence sans repos, qu'il montra toûjours pour la defense du Royaume, son frere Charles le Quint vivant. Apres la mort duquel, qui fut le 2. de May en l'an 1404. son fils Jean, comme je disois luy a bien succedé au Duché, mais non pas aux vertus qui l'avoient enhardy. Si le pere a esté amy & serviteur de la Couronne Françoise, le fils s'est entant qu'à luy a esté possible, efforcé de luy nuire tant par fausses calomnies, dissentions & remuëmens qu'il brassoit contre la Couronne, qu'aussi par guerres cruelles & sanglantes, qui neantmoins tendoient à attraper le gouvernement du païs, où quelquefois aussi Philippes a visé, & pource n'a esté toûjours en bon ménage avec son neveu Louis. De ma part je ne fais point de

doute qu'on ne me dise, que ce qu'en fit le Duc Jean, n'a esté que par l'avis de son conseil, qui pour avoir sa raison de l'injure qu'il disoit luy avoir esté faite par son cousin le Duc d'Orleans, luy conseilla de semer par Paris & autres villes du Royaume de France le bruit des concussions, exactions & rongeries, dont le peuple estoit foulé par le moyen de ce Duc d'Orleans, afin que faisant semblant de procurer le soulagement & repos du public, il gagnât les Subjets, & d'autre costé les amena à mécontentement contre Louis frere du Roy Charles, auquel (à ce qu'il donneroit à entendre) tenoit que le peuple ne fût déchargé des tributs & imposts qui l'accabloient. Ce qu'il sçeut tres-bien executer. Mais cela ne pût justifier l'insolence de ce Bourguignon : car afin que je n'entre dans l'iniquité de ce conseil, qu'on pourroit alleguer, qui estant mal donné ne pouvoit garentir l'honneur de ce meurtrier, on sçait fort bien qu'il contraignit avec force ses Conseillers de luy ouvrir les moyens pour se venger de la supercherie qu'il presumoit luy avoir esté faite par son cousin, de

maniere que la force pourroit aucunement les excuser, si mal à propos ils avoient dit quelque mot d'avis à cét importun Prince. Mais il n'est pas besoin d'entrer en ces termes, veu qu'en l'assemblée qu il fit pour avoir cette sauvage resolution, il ne proposa s'il devoit se vanger du tort que luy avoit fait le Duc d Orleans, mais absolument il declara qu'il entendoit de s'en vanger, si bien que l'advis de ses Conseillers n'est que sur les moyens de la vengeance, & non sur l'equité. Partant afin que je découvre plus clairement l'animosité de ce Bourguignon contre la Maison de France, je suis bien content de representer les poincts principaux, sur lesquels Frere Iean Petit Cordelier, & autres partisans du Duc veulent appuyer l'equité de ce malheureux assassinat. Je veux (sans que pour ce sujet on en puisse tirer quelque confession) qu'il ait fait tous les maux qui sont entassez par ce Petit, au prejudice de la personne du Roy, Charles le Simple son frere: qu'il ait esté cause des concussions & tyrannies, dont les François estoient miserablement oppressez:

qu'il ait épuisé de grands deniers les coffres du Roy, & finalement qu'il ait ravy l'honneur de Marguerite de Bavieres femme du Duc Iean. Pour tout cela il ne luy estoit licite d'attenter sur sa personne, si laschement comme il fit. Quant à la desolation de la France, qu'il mit en butte, ce n'estoit luy qui en devoit faire la raison, mais le Roy & les Estats du Royaume. Et sans doute a-il bien monstré que ce n'estoit là où le bas le blessoit, quand apres il s'est baigné à troubler toute la France: Mais on dira l'outrage fait à sa compagnie luy touchoit de si prés, que par necessité il falloit qu'il en eût sa raison. La justice ne luy avoit pas esté déniée, puisqu'il n'avoit pas daigné la demander: Il ne sert de rien ce que certains amenent pour pallier cette cruauté, que par la Loy Iulia des adulteres, le mary peut tuer le ribaud qui a soüillé sa couche, dautant qu'indistinctement cela n'est pas permis, mais seulement quand le mary les surprend tous deux sur le faict: lors qu'ainsi il les trouve agraffez, il peut les tuer tous deux, parce qu'il n'est possible que le bouillon de fureur

ne le transporte à faire le meurtre, lequel il n'oseroit, apres commettre de sang froid : & apres plusieurs mois, vouloir prendre vengeance d'un adultere, cela est se rire des Loix à veuë d'œil, & les tourner au ply de ses foles & enragées passions ; mesme ce seroit frayer le chemin à ceux qui ont receu une injure d'en faire le semblable, & épier la commodité pour tuer ceux à qui ils en voudroient. Donc puisque quelques années estoient passées depuis la peur qui fut baillée à la Duchesse de Bourgogne, je soûtiens qu'à tort le 22. jour de Novembre en l'année 1407. Raulet satellite du Duc Iean, fit porter parole par Thomas de Courteuse au Duc d'Orleans qui estoit aux Tournelles, que le Roy le mandoit pour certaines affaires d'importance : en apres que meschamment il fit massacrer par ses meurtriers attitrez, prés la porte Barbette devant l'Hostel du Mareschal d'Evreux. Ce pauvre Seigneur ne se doutant de la trousse qu'on luy vouloit joüer, s'accompagna seulement de six hommes. Quelques-uns ont voulu mettre en la liste des griefs du Duc Iean à l'encontre

tre

tre du Duc Louis un ſoufflet, qu'il luy bailla en la preſence de ſon pere Philippes. Ie ne daignerois icy alleguer le commandement de l'Evangile, eſtant bien aſſeuré que ceux qui ſe parent du titre de Nobleſſe, reputeroient à coüardiſe, ſi quelqu'un ayant receu un ſoufflet, au lieu de bailler un coup de poignard ou de piſtolet à celuy qui luy auroit fait une telle ſupercherie, luy tendoit la *jouë* pour en recevoir un autre. Si le Bourguignon ſe ſentoit tellement grevé, qu'avoit-il affaire de nourrir dans ſon cœur un tel poiſon par une longue eſpace d'années. Sur le champ il devoit demeſler cette querelle, il n'eut eſté (à mon avis) éconduit par l'Orleanois, lequel il n'eſt pas croyable luy avoir couvert la jouë devant le Duc Philippes ſans tres-juſte occaſion. Mais je vous prie comme ce Duc Jean par un fort long-temps retient la vengeance d'un pauvre ſoufflet, qui à ce compte aura eſté cauſe de la triſte avanture de ce Prince François, au lieu qu'un ſoufflet que Philippes avoit laſché ſur la *jouë* d'un Anglois, l'avoit élevé au degré d'honneur, entourant ſon chef de la couron-

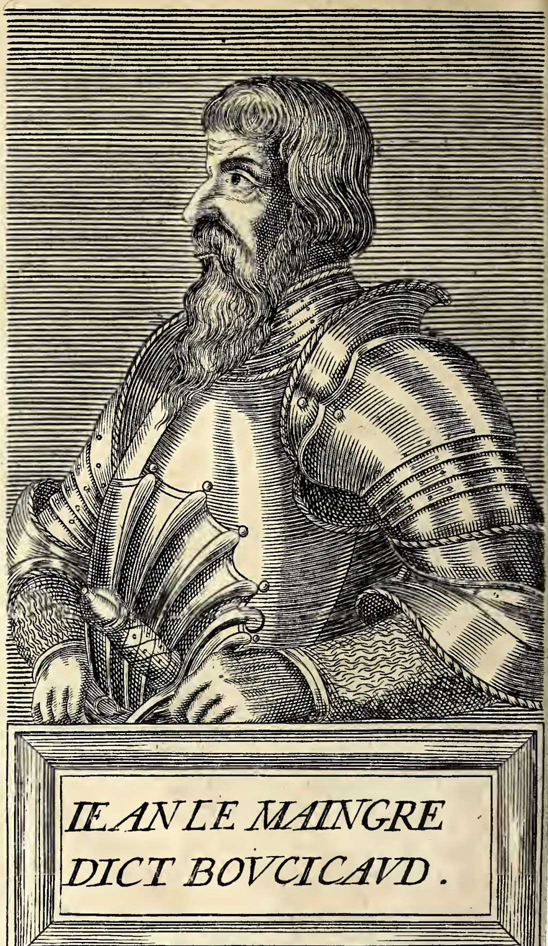
ne de hardiesse. Or pour revenir à nostre propos, ce que j'écris icy touchant la trahison du Duc Jean, n'est pas que je veuille flater les Princes en leurs vices, lascivetez & trop des-ordonnées licences. Je confesse que s'il est vray que Louis ait voulu attenter sur l'honneur de la Princesse de Bavieres, qu'il a mal fait & a merité une rude punition, mais que pour cela il ait esté loisible au Bourguignon de le faire assassiner par ses voleurs, on ne le peut inferer. Ce seroit tacitement accorder qu'il n'y eût point de justice en France. Toutefois il sçeut bien faire railler ces enjolleurs, que le Roy se laissant surprendre, aima mieux luy pardonner, que de permettre la guerre, tirant en longueur, dissipât son pauvre Royaume, & pensant bien faire il alluma de toutes parts la guerre, mesme il n'y eut pas jusqu'à Paris où le feu des troubles & seditions ne fut embrasé par les ligues partialisées de l'un & de l'autre party. Les Bouchers faisoient rage sous la conduite de Caboche, qui tenoient pour le Duc de Bourgogne pour appaiser ces troubles en l'an 1408. fut faite une assemblée

des plus grands & ſignalez Seigneurs du Royaume, & fut fait appointement entre Charles Duc d'Orleans & le Duc qu'ils ſe rallieroient par enſemble, ne ſe quereloient plus. Il eût bien mieux vallu pour déraciner toutes ces diſſentions faire juſtice, ou bien accorder à la maiſon d'Orleans les articles preſentez de leur part en l'aſſemblée de Paris en preſence des Ducs de Bourges, Bretagne, Alençon, Vendoſme, Bourbon & autres, à ſçavoir que le Duc Iean ſe fût proſterné devant les pieds du Roy & de la Reine, leur requerant pardon, avec declaration que l'homicide qu'il avoit fait commettre en la perſonne du Duc Louis, n'eſtoit pour autre occaſion, ſinon afin qu'il pût auoir le gouvernement du Royaume. Qu'il criaſt mercy à Valentine fille de Iean Galeas Vicomte, premier Duc de Milan, & d'Iabelle de France fille du Roy Iean, Comteſſe des Vertus en Champagne, à Charles Duc d'Orleans & aux autres enfans du Duc aſſaſſiné. Qu'il retractaſt tout ce qui a eſté allegué à ſa décharge, comme faux & calomnieuſement ſupoſé. Qu'il ſe mît à genoux là où le meurtre fut

fait, le chef découuert & demeura en tel estat, cependant que les Prestres diroient les sept Pseaumes Penitentiaux avec les Litanies, & en signe de contrition qu'il baisast la terre. Que l'Hôtel de Bourgogne fût démoly, & qu'en la place fussent plantées plusieurs croix, où fussent écrites les causes de ce massacre. Que pareillement l'Hôtellerie d'où sortirent les dix-huit garnemens qui chargerent le Duc defunt, fût rasée, & que là il eût fait édifier une Eglise, avec rente pour six Chanoines, six Chapelains & autant de Vicaires. Qu'à Orleans il fit construire une Eglise pour douze Chanoines, laquelle il dotast de deux mil livres. Qu'à Jerusalem il eût fait bastir une Eglise, comme aussi à Rome. Qu'il eût baillé un million d'or pour les Hospitaux, Eglises & pauvres miserables personnes. Qu'à cét effet il eût quitté tous ses biens à sa Majesté jusqu'à entier accomplissement de toutes ces conditions. Et finalement qu'il eût esté banny outre-mer pour vingt ans. Par ce que ces conditions sont bien griéves, les Princes ne voulurent pas tenir la main à faire exercer justice

qu'en advint-il? le meurtrier, quoy qu'il se pensast bien en seureté à Montereau, pour l'ordre qu'il avoit donné aux gardes du Chasteau, y fut neantmoins massacré, avec le Vicomte de Noüailles, par Tanneguy du Chastel, qui avoit esté serviteur du Duc d'Orleans, voulant traitter la paix en la presence de Charles le Dauphin au mois de Novembre, en l'an 1419. Voila ce que c'est, le Duc Iean eut grand marché d'avoir tué le Duc d'Orleans: Cela fraya le chemin, & donna aux partisans de la maison d'Orleans occasion de luy rendre la pareille & respandre le sang de ce Prince contre tout droit de foy & loyauté, mesme contre le droit des gens, qui cousta bien cher au Royaume de France. Car Philippes le 19. Duc de Bourgogne, & qui fut surnommé le Bon, pour avoir sa raison, mena une si cruelle guerre contre ce Royaume, qu'il y a eu quelques Plagiaires Cosmographes, qui luy ont voulu pour cette occasion desrober le titre & qualité de Bon, ne voulans (peut-estre) sçavoir, qu'à cause de sa bonté, clemence & douceur il fut appellé Bon. Quant à moy, je ne

voudrois m'hazarder de luy ravir ce titre de Bonté, reconnoiſſant qu'à tres-juſte occaſion il luy eſtoit eſcheu, puis qu'il ne ſurchargeoit ſon peuple de tailles, ſubſides & impoſts, mais auſſi de déguiſer les traverſes qu'il donna à la France, ce ſeroit une trop grande folie, veu que nos Hiſtoires témoignent aſſez que pour ſe vanger de la mort de ſon pere il ſe l gua avec l'Anglois, luy mit entre les mains tous les inſtrumens propres à la victoire & à la conqueſte de la France, comme Paris, Chartres, Troyes, le Roy, la Reine & leur fille Catherine, qu'ils furent contraints de bailler au Roy Anglois, à la charge que s'il ſurvivoit, le Roy Charles ſon beau-pere, que luy ou ſes enfans procréez de luy & de Catherine ſuccederoient au Royaume, & que cependant il manieroit le Royaume, & ſeroit appellé Regent de France.



IEAN LE MAINGRE DICT BOVCICAVD.

IEAN LE MAINGRE, DIT BOVCICAVD, MARESCHAL DE FRANCE.

CHAPITRE VII.

DEvx choſes rendent recommandable ce Mareſchal François La premiere eſt la grandeur gigantine de ſon corps, qui le rendoit effroyable à ſes ennemis. L'autre eſt la magnanimité, proueſſe & vaillance, qui jointe à ſa grandeur & force l'a fait venir à chef de pluſieurs exploits, non point difficiles ſeulement, mais auſſi hazardeux & preſque impoſſibles. Ce diſcours démentira ces outrecuidez, qui mépriſans les graces du Toutpuiſſant, abbaiſſent la procerité & hauteur

des grands corps, que qui les voudroit croire, la conſequence eſt neceſſaire, ſi un homme eſt grand, qu'il eſt mal habile. Ie laiſſeray les petits traits de gaufferie, dont ils ont accouſtumé de les brocarder, puiſque ſans raiſon ils ſe plaiſent d'ainſi s'embaliverner. Seulement je veux leur oppoſer la hardieſſe incroyable du Mareſchal Boucicaud, de laquelle ils ne pourront douter, s'ils ont tant ſoit ny quant mis le nez dans nos Hiſtoires. Ie ſçay bien qu'ils feront bouclier de je ne ſçay quel deuïl, qui fut entre luy & Galeas de Gonzague, ſi petit, qu'à peine pouvoit il toucher de ſa teſte à la ceinture de ce Maingre de nom, mais par effet gros, membreux, haut & puiſſant. Les autheurs de ce compte ſçavent tres-bien tourner le plus beau devers la ville, mais ſi c'eſtoit à debatre pour la verité, il n'y a juge, tant ſoit il ſevere (moyennant qu'il ne ſoit pas trop paſſionné) qui n'adjuge au François l'honneur de la victoire. Mais afin que nous n'employons pour preuve & faits qui ſont douteux, conſiderons qu'elle fut ſa prudence & magnanimité au gouvernement de Gennes. Charge qui luy fut

luy fut donnée par Charles VI. du nom, lors que les Genevois, apres la mort d'Antoine Adurnin Duc de Gennes, se rangerent sous l'Empire du sceptre François. Ceux qui ont entendu parler du naturel de ce peuple, de leur inconstance & muable déloyauté confesseront toûjours qu'il faut que ce Gouverneur ait esté doüé d'un rare & merveilleux esprit, pour les entretenir en l'obeïssance du ROY. Je laisseray les ennuis, fascheries & traverses, qui luy furent alors baillées, pour éviter prolixité, afin que revenant à la varieté & muableté des Genevois, je represente par quels moyens il tascha de reprendre Gennes, qui s'estoit revoltée contre le ROY, lors qu'il alla au secours de Jean Marie Galeas contre François Sforce. Ne faudra faire estat que de la charge qu'il donna si rude à Fassincaur, qu'il y en demeura bien huit cens hommes: gagna le Chasteau de Gain, lequel il pourveut de vivres necessaires à la guerre. Ce fut luy qui avec le Cardinal d'Ailly fut delegué vers l'anti-Pape Benedict, nommé Pierre de la Lune, pour le sommer de se demettre de la dignité Papale. Il les

rebroüa si arrogamment, qu'apres quelque temps Boucicaud fut depesché, pour l'aller assieger en Avignon, entra dedans à main armée, de si prés pressa la Lune, qu'ailleurs ne sçeut plus seurement faire retraite qu'au Palais. Où Boucicaud pour ne déplaire aux Ducs d'Orleans & de Bourgogne, qui portoient Benedict, le laissa sous la garde des Avignonois jusques à tant, qu'on eut pourveu à la concorde & union de l'Eglise, qui estoit totalement dissipée par tels schismes. Que si ce Mareschal eut voulu poursuivre sa premiere pointe. il eut pû aisément se saisir de luy, ayant ravagé & gasté tout le païs circonvoisin, & pressé si étroitement, que par faute de bois il fut necessité de se rendre. Le cœur me saigne, qu'il faille que pour découvrir les prouesses de ce vaillant Boucicaud, je represente la piteuse déconvenuë des Chrestiens en Hongrie, dont l'infidele Bajazeth sçeut tres-bien se prevaloir au prejudice & dommage de la Chrestienté, la veille de S. Michel, l'an mil trois cens nonante-six. Ie ne m'arresteray point sur la plainte, que plusieurs font des insolences, indis-

cretions & bobances de noſtre armée, qui affadît tellement le cœur des ſoldats Chreſtiens, que Bajazeth eut grand marché des François principalement, qui pour s'eſtre trop temerairement voulu avancer, ſervirent aux Turcs de matiere pour ſe faire ſacrifier d'une façon étrange. Sigiſmond Roy d'Hongrie, voyant la d confiture des François, ſur leſquels il appuyoit le gain & heur de ſa victoire, commença à deſperer : ſes gens eſtoient tellement intimidez que crainte des coups, laiſſerent pour la pluſpart chappler les François, & luy gagna au pied le plus viſte qu'il pût. Les noſtres qui pûrent échapper de cette meſlée furent mis priſonniers, & preſentez à Ba azeth, qui ayant entendu le devoir, auquel s'eſtoient mis les François & puſillanimité des Hongres, priſa fort en ſon cœur noſtre nation, & pour cette occaſion traitta autant humainement les captifs, que pouvoit luy permettre ſa barbarie Turqueſque. Entr'autres en reſerva-il huit qui furent envoyez à Burſie, à ſçavoir Iean Comte de Nevers, fils de Philippes Duc de Bourgogne, &

nostre Boucicaud, qui avec le Seigneur de la Trimouille avoit esté choisi & éleu pour commander en l'armée que le Roy Charles VI. avoit dressée contre cét ennemy de la Foy à la requeste du Roy Sigismond, qui pour cét effet envoya un Ambassadeur en France. Quant au Comte de Nevers, Bajazeth luy fit entendre qu'il luy sauvoit la vie, moyennant la rançon de deux cens mil écus, qu'il fallut payer, dont en fit les diligences Iacques de Hely, Gentilhomme Picard, qui fut pris avec eux, & avoit autrefois eu credit en la Cour d'Amocabuquin. L'occasion de telle delivrance, fut par ce qu'il appartenoit à un tel Prince, que le frere & oncle des Rois de France. Aucuns toutefois tiennent qu'il fut reservé, par ce que là se trouva un Sarrasin grand Negromancien, Devin ou Sorcier, lequel apres l'avoir consideré & advisé de pied en cap, dit à Bajazeth, que ce Prince seroit un jour cause de la mort de plus de Crestiens que tous ceux de leur Loy. De vray, fut-il un fleau & chastiment des François, qui par ses menées en envoya plusieurs au tombeau. Quant au

Marefchal Boucicaud il fut garenty pour ce coup du fanguinaire affaffin, pour ce qu'on fit entendre au Baffa, qu'en guerre il avoit fait autrefois bonne compofition à fes gens qui eftoient tombez en fes mains, fur lefquels il n'avoit voulu permettre qu'on exerçât aucune cruauté. De faict, auparavant il fit deux voyages contre les Turcs, qui tenoient le fiege devant Conftantinople, dedans laquelle eftoit un Capitaine françois, nommé Chafteau-morant. Là il fit d'incroyables exploits de guerre, tellement qu'il les contraignit de lever le fiege, & en prit plufieurs prifonniers, lefquels il traittoit fi doucement, qu'aucuns l'en taxoient, difans que ce n'eftoit à l'endroit de telles canailles, qu'il falloit déployer quelque pitié ou mifericorde. Mais ils ne voyoient pas que cét hardy Capitaine, minant fes ennemis, par fon humanité tafchoit, ou les apprivoifoit, ou bien les femondre à luy rendre la pareille, s'il advenoit que le malheur de la guerre le fift entrer dans la naffe de la Turqueffe puiffance. J'avois bien envie de paffer fous filence cette malheu-

heureuſe bataille, qui fut donnée le 24. jour du mois d'Octobre, en l'an de Grace 1495 en un lieu qui eſt entre Theroüenne & Heſdin dit Agincourt, tout joignant une Abbaye, nommée Rouſſeau-ville, parce que cela n'eſt que renouveler la playe, qui eſt au cœur des François pour la perte qui y fut alors faite de pluſieurs, vaillans & magnanimes guerriers, par faute d'avoir voulu recevoir les Anglois à la paix qu'ils demandoient pour l'effroy que leur donnerent les forces Françoiſes, mais puiſque mon devoir m'y ſemond, j'en toucheray quelque choſe en paſſant, pour remarquer que ſur l'avant-garde de l'armée commandoient Meſſire Charles, Seigneur d'Albret, Conneſtable de France, & le Mareſchal Boucicaud, lequel ayant receu commandement dudit Seigneur Conneſtable, auec les Seigneurs de Graville, de la Trimoüille, de Hangeſt, l'Admiral Clignet, Pichon de la Tour & Alleaume des Boufflers, aſſaillit les Anglois avec telle furie, que n'y eut eſcadron, tant roide fut-il, lequel ils ne rompiſſent : de ſorte que ſi l'heur de la guerre ne ſe fut contre-

viré c'eſt hors de doute que la victoire demeuroit du coſté du Roy de France. Lequel au contraire y perdit plus de dix mil François, qui demeurerent ſur la place, ſans les priſonniers, qui n eſtoient pas moins Là furent tuez de remarque Antoine Duc de Brabant, Philippes Comte de Nevers, frere du Duc de Bourgogne, le Duc d'Alençon, Louis de Bourbon, fils de Jacques de Bourbon, Seigneur de Preaux, & grand Chambellan de France : ledit ſieur d'Albret Comte de Dreux, & noſtre Mareſchal de Boucicaud qui y fut pris, mais pour ce qu'il mourut priſonnier, il merite bien d'eſtre qualifié du meſme honneur que les autres, qui par l'effuſion de leur ſang eterniſerent leurs vaillances à l'immortalité.




ENGVERRAND DE
MARIGNY.

ENGVERRAND DE MARIGNY, SEIGNEVR DE COVCY ET COMTE DE LONGVEVILLE.

CHAPITRE IX.

QVoy qu'un personnage se force de faire au mieux qu'il luy sera possible, s'il se mesle des affaires d'Estat, faudra qu'il marche bien droit, si toûjours quelqu'un ne trouve qu'il y a redire. La raison gît en ce que la Cour & grands Estats sont composez de plusieurs diversitez d'humeurs : qui fait que ce qui plaist à l'un ne semble seant à un autre. Tout ne plus ne moins qu'une herbe qui est

propre & profitable à un estomac, est nuisante & dommageable à un autre. Il est vray qu'à la Cour des Grands il ne sera pas besoin de tenir une telle discretion, puisque pour la plusspart les flateurs & courtisans y sont beaucoup mieux receus, au grand deshonneur de la Chrestienté, que les vaillans, doctes & sages. Celuy duquel je represente icy le portrait, tel qu'il est en l'Eglise de Nostre-Dame d'Escoüy, tiré au naturel, ne verifiera que trop bien mon dire. J'ay esté longtemps en suspens, pour sçavoir si veu la piteuse déconvenuë de ce personnage je devois luy donner place entre les Hommes Illustres. Cela a fait, qu'estant dissuadé par aucuns, j'avois aussi deliberé biffer & rayer les desseins que j'avois projetté de sa vie: enfin je me suis resolu de le coucher en mon estat. Encore donc que je luy aye fait passer son ordre, le Lecteur s'il luy plaist, pourra reprendre avec un juste & legitime calcul le rang où il doit tomber. Donc cét Enguerrand de Marigny, Seigneur de Coucy, & Comte de Longueville pour ses rares vertus, proüesse & prudence émerveillable,

fut honoré par le Roy Philippes le Bel des plus grands & dignes estats de tout le Royaume. Il le fit son Chambellan, grand Maistre de France, & seul surIntendant des Finances en France. De fait, à ce qu'en rapportent nos histoires, c'estoit l'homme le mieux né és affaires d'Estat, & nommément au maniement des Finances qu'il estoit possible de penser, & pour tel aussi le Roy le reconnoissoit tres-bien, quand il daigna le preferer en telles charges à tous les autres Princes du sang & grands Seigneurs de son Royaume. Je sçay bien que nos Controolleurs ne manqueront point de sujet pour trouver dequoy gazoüiller sur tel établissement, pour les inconveniens qu'on voit survenir, quand pour élever les petits on veut abbaisser & defavoriser les Grands qui ayans, comme l'on dit, le cul sur la selle, se faschent bien fort de mettre pied à terre. Toutefois il fallut qu'ils callassent le voile, & obeissent aux commandemens de ce Chevalier, qui n'eut pas long-temps demeuré en credit qu'il ne tâchat de pousser ceux qui luy apartenoient : si fut par son Jean de Marigny

son frere fait Evesque de Beauvais, & par consequent Pair de France, & son autre frere Evesque de Cambray, & un sien cousin Cardinal. Expressément avoit-il dressé un tel bastillon pour faire teste à tous ceux qui voudroient se bander à l'encontre d'eux & leur faire la loy. Ce fut nostre Enguerrand, de la volonté duquel branloient (au grand mécontentement des Princes) les forces que le Roy Philippes, desireux de matter Robert Comte de Flandres, recidiveur en felonie, dressa sous la charge de Louis roy de Navarre, Philippes Comte de Poictou fils du Roy Charles de France, fils du Roy Comte de la Marche, & Louis d'Evreux son oncle. Iceluy pacifia tout le different, sans qu'il fallut venir aux mains à bon escient, & que l'interdit de Flandres élancé par le Pape à l'encontre du Comte Robert, eut passé outre, & que l'Archevesque de Reims Primat des Belges, & l'Abbé de Saint Denis eussent jetté la Sentence d'excommunication l'an 1314. Cette tréve envenima encore davantage les Princes à l'encontre du Comte de Longueville, qui pour trouver moyen de

le disgracier envers le Roy, luy mettoient à sus qu'il avoit intelligence avec le Flamand, qui par argent luy avoit lié la langue & l'avis à ce qu'il desiroit, au tres grand prejudice du Roy, qui ayant une si forte & puissante armée, pouvoit à ce coup châtier ce rebelle, & luy couper tout espoir de jamais lever le talon à l'encontre de son Prince souverain. Cela est bien veritable, mais ils ne consideroient pas, premierement que ce qui empescha de poursuivre la fulmination de l'interdit à l'encontre du Comte de Flandres, estoit que le Cardinal qui avoit esté là envoyé pour moyenner l'accord, les pria de ne passer outre. En apres il y avoit expresse priere du Pape, pour la cessation des armes, avec remonstrance que beaucoup mieux vaudroit foudroyer sur les Turcs, que de voir les Chrestiens s'entre-tuer eux mesmes, & s'affoiblissans donner courage à cette hideuse & cruelle beste de courir sur les terres Chrestiennes. Ce fut tout ce que pût faire le Roy de sauver son Chambellan des mains des Barons & Chevaliers, qui estoient fort mal édifiez du grand commandement

qui eſtoit entre les mains du Seigneur de Coucy, & ne cherchoient que quelque querelle d'Allemand, ayans veu que cette tréve avoit eſté pratiquée par luy, incontinent luy impoſerent qu'il y avoit de l'intelligence entre luy & le Flamand. Toutefois quoy qu'ils euſſent la populace mal-affectionnée en ſon endroit, ils n'oſoient durant la vie du Roy Philippes ſonner mot, craignans d'avoir trop forte partie, pour le ſupport, faveur & amitié, dont ils le voyoient eſtre careſſé par le Roy. Mais apres ſa mort on commença à luy braſſer nouvelles accuſations, & taſcherent ſes ennemis à luy faire entendre qu'il avoit voulu prendre la Lune avec les dents. Je ne fais pas eſtat d'entrer ici en cauſe, pour juſtifier l'un ou l'autre party, me rapportant à ce qui en peut eſtre à la verité. Si oſeray-je bien dire que la ſeule convoitiſe d'abbattre celuy, qui tenant le principal gouvernail du Royaume, aiguillonna Charles Comte de Valois, oncle du Roy, ſurnommé Hutin, Guy Comte de S. Paul & Ferry de Piquigny Vidame d'Amiens, fils de celuy qui mourut Seneſchal de Tou-

lose, à galoper de la façon qu'ils firent ce Comte de Longueville. Auquel en general ils imposerent, que pendant qu'il avoit eu l'administration des Finances charge & sur Intendance du Royaume plusieurs grandes sommes de deniers avoient esté levées sur le peuple, qui en un moment s'estoient évanoüies : en passant luy guignoient qu'il falloit qu'elles fussent tombées dans ses coffres, à cause de la necessité où estoit reduit le nouveau Roy, telle qu'il n'y avoit argent pour le sacrer : si le Comte de Valois somma & interpella le sieur de Marigny, de dire où, & comment telles levées avoient esté employées. En la presence du Roy requis d'en rendre compte, répondit qu'en temps & lieu il en rendroit compte. Et comme le Comte de Valois le pressoit infiniment sur le champ de le faire, il ne voulut en dresser que deux articles. Le premier fut que la pluspart avoit esté touchée par l'oncle du Roy. L'autre est que les debtes du Roy deffunt en avoient épuisé le reste. Monsieur de Valois dépité de se voir touché si au vif en une si bonne & honnorable compagnie,

commença à s'éfaroucher, & avec un démentir luy revira sa partie. Le Seigneur de Coucy pour couvrir le coup, fut si mal-advisé, que pour pareille il luy en rendit un autre. Si bien s'échaufferent en plein Conseil, que peu s'en fallut que Monsieur de Valois ne le poignarda sur l'heure. Pour éviter à telles voyes de fait & de main-mise, & pour reparation de l'insolence qui avoit esté faite au Comte de Valois, le Comte de Longueville fut reserré au Louvre prisonnier, d'où neantmoins il estoit Capitaine ou Chastellain, comme dit la vieille Chronique que j'ay écrite à la main. Cependant de la part de l'oncle du Roy plaintif & interessé, on fait crier à son de trompe, que tous ceux qui voudroient se plaindre d'Enguerrand de Marigny, ou auroient quelque chose à luy demander, vinssent vers les Seigneurs du Conseil, & que justice leur seroit faite. Voila qui est pour apprendre aux moindres de regarder à qui ils se joüent, & que quoy qu'ils soient guindez en grands honneurs, ce neantmoins qu'ils ne doivent aucunement attenter sur l'authorité des Princes du

sang.

ſang. L'exemple de cettuy doit ſervir de miroir à un chacun, dautant que le démenty qu'il redoubla à Charles Comte de Valois, fut la corde qu'il fila tout doucement, dont depuis il perdit miſerablement la vie. Ce pauvre Seigneur penſoit toûjours parler en grand Seigneur & tailler du grand, mais il ſe trouva bien méconté, ayant affaire à trop forte partie, qui de ſi prés luy chaucha les eſperons, qu'avant que ſortir de la lice où le défy avoit eſté preſenté, fallut qu'il y laiſſa honteuſement ſa pauvre vie. Donc parce qu'il ne ſembloit eſtre aſſez en ſeureté au Chaſteau du Louvre, auquel il commandoit, fut amené en la Tour du Temple avec grande compagnie, pour empeſcher que le peuple qui eſtoit fort mutiné à l'encontre de luy ne ſe jettaſt ſur luy & n'attentaſt à ſa perſonne. Sur la fin du Careſme & la vigile de Paſques fleuries, qui eſtoit le 15. jour du mois de Mars, il fut mené au Bois de Vincennes devant le Roy, où le Comte de Valois par Maiſtre Iean Hayier propoſa à l'encontre de luy pluſieurs articles, ſur leſquels il requeroit ſon procez luy eſtre fait &

parfait. Apres donc avoir fait un long déduit sur le rapport qu'il faisoit des serpens, qui dégastoient la terre de Poictou au temps de S. Hilaire Evesque de Poictiers, avec Enguerrand, ses parens & amis, il vint à déduire les moyens, faits & cas qui le devoient rendre coupable & digne de mort presque avant qu'estre accusé, atteint & convaincu des crimes, concussions & extorsions dont il estoit chargé. Voicy donc les principaux poincts que j'ay recüeilly dans cette vieille Chronique. Le premier est, que le Roy Philippes en son vivant s'estoit plaint des malversations d'iceluy Enguerrand: qui fut la cause, que quoy qu'il fut fort avancé prés de luy, il ne daigna le faire executeur de son testament. Item, que le Roy estant à la mort, il s'estoit saisi de ses tresors, lesquels il avoit fait voler & emporter de nuit à heure indeuë & suspecte par six hommes, là où il luy plût. Item, qu'au dernier voyage de Flandres, où fut moyennée cette belle tréve, il parlementa tout seul fort long-temps avec l'ennemy, qui luy donna deux barils émaillez d'argent, outre plusieurs joyaux tres-precieux,

dont il fut tellement aveuglé, qu'il fit retourner les forces de France, sans rien faire, au lieu qu'alors elles pouvoient subjuguer toute la Flandre, & la remettre sous l'obeïssance du sceptre François. Item, qu'à son retour il conseilla au Roy de lever ce subside de six deniers pour livre de chacune denrée, qui enfanta cette émeute du peuple, qui toutefois ne servit de guere, car il falloit passer par là. Item, que le Roy luy avoit donné trente mil écus pour porter au Pape, qu'il ne luy avoit pas donné, mais en avoit jolliment garny ses bouges. Item qu'il retint quinze mil florins, que le Roy envoyoit à Messire Edmond Goth, lequel il trouva mort, & ne tint compte apres de les restituer. Item, qu'il avoit tiré de Guillaume Nogareth Chancelier de France, vingt blancs signez, ou plustost des lettres à blanc signé, pour quelle occasion on ne sçait, dautant qu'on n'a pû découvrir où il les employez. Item, qu'il avoit mis tous les Officiers du Royaume presque à sa poste & devotion, de maniere qu'estans ses creatures, étoiét

contraints de faire des aveugles, de peur de découvrir ses malversations. Item, qu'il avoit tiré du Roy pour son voyage de Poictiers cinquante-cinq mil livres à deux fois. Item, que quant le Roy luy donnoit quelque terre, ce qui valloit huit cens livres, il le faisoit priser deux cens. Item, qu'un creancier ayant fait contraindre plusieurs Marchands, siens debiteurs par vertu des lettres de foire de Champagne, en avoit fait mettre en prison au Chastelet de Paris, qui apres avoir baillé à Enguerrand huit mil livres sortirent, & furent élargis, sans que le le pauvre creancier fut satisfait: mais qui pis est n'osoit-il en faire poursuite, crainte d'encourir la disgrace du Comte de Longueville. Item, que de trois cens soixante draps qui furent acquis au Roy par forfaicture, & apportez à Enguerrand, il s'en saisit & n'en tint aucun compte. Item, que la terre de Galles Fontamine, qui valloit plus de deux mil deux cens livres, ne fut prisée que huit cens, & de tant fut deceu Monsieur de Valois. Item, qu'il ouvrit le pacquet du Roy, qu'il falcifia, mettant le contraire de

ce qu'il mandoit touchant certaines besognes, qu'il luy demandoit. Item, que Madame d'Arthois luy donna quarante mil liures, que la ville de Cambray luy devoit, à cause d'une amande, & encore que tres-expressement le Roy eut defendu, qu'elle n'eut à l'exiger, toutefois Enguerrand la retira, & s'en fit payer rasibus qui bouge. Item, qu'il donna le conseil, & ouvrit les moyens pour apprehender Madame de Poictiers. Item, qu'ayant engagé une sienne terre à vingt-deux ans, il fit tant qu'il retira ses lettres d'hypotheque de dessous les aisles de la Comtesse, & apres fit chanter ce qu'il voulut à cette bonne Dame. Item, que Madame d'Arthois, pour s'entretenir d'Enguerrand luy donna la haute Justice de Crusilles & de Beauvois, avec la Marche de Beauvais. Item, que les Crespinois s'estans cottisez, pour secourir le Roy, livrerent à Enguerrand quarante-huit mil livres, dont il se bailla par les jouës, sans en compter au Roy. Item, qu'il s'empara de trente mil livres que le Roy avoit presté à ses freres. Item, que le Roy luy donna la garde d'Es-

toute-ville, où il fit si bien trotter le mulet, qu'és treize ans qu'il la tint, il en tira plus de soixante mil liures. Item que le Roy luy donna le tiers du gain de certaines forests en Normandie, qui luy valurent plus de soixante mil livres. Item, que le Roy luy donna dix mil livres parisis, pour faire faire son Palais de Paris. Item, qu'il osta aux voisins d'alentour des maisons, qui valoient bien cent livres de rente par chacun an & plus. Item, que les Bourgeois de Roüen, pour recouvrer quelque franchise qu'ils avoient perdu à cause de quelque démarche qu'ils avoient fait outre leur devoir, donnerent à Enguerrand trente mil livres. Item, que le Roy ayant donné à Benard de Marteil douze cens livres de rente, à prendre à Chailly, ce Seigneur de Coucy acheta ce don sept mil livres, dont il n'en paya que quatre mil, & en falloit assigner soixante deux livres, pour lesquel es il prit soixante-deux villes à clocher en la Chastellenie de Montlehery. Item, que pour avoir la maison de Maistre Raoul du Poy, laquelle il avoit à Tilly, luy fit donner

une forfaiture de quatre mil livres & un Chasteau en Bretagne vallant mil livres. Item, que du Tournoy de Compiegne il fit apporter le reste des garnisons en son Hostel. Item, que Messire Jacques Laire avoit quatre cens livres de rente sur le tresor du Roy, & on luy en devoit dix neuf tant d'arrerages, & il les vendit à Enguerrand trois mil livres à heritage à toûjours, & se paya sur le tresor du Roy, tellement que le fonds de la rente & les arrerages ne luy coûterent que unze cens livres. Item qu'en la Comté de Longueville Lagiffart, le Roy ne luy voulut assigner que six cens livres, & il y en a deux mille. Item, que Madame Blanche de Bretagne luy fit present d'un fort beau, superbe & magnifique Hostel, afin de le captiver & faire qu'il prit courage à mieux travailler en Cour pour elle. Item, que de la pierriere de Vernon il fit mener quatre mil pierres à Estomes, & cinquante-deux images, chacune du prix de quarante livres. Item, que des forests du Roy il a osté tous les plus beaux pieds d'arbre, qui y fussent. Item, que le Senéchal d'Auvergne

luy donna sept cens livres. Item, qu'un Bidaut estant accusé, atteint & convaincu de plusieurs grands crimes, fut sauvé par le moyen d'Enguerrand, lequel il avoit auparavant charmé à force de presens. Item, qu'il fit plusieurs estangs en Normandie, ausquels il annexa plusieurs heritages, appartenans au Roy. Item, qu'il avoit fait commandement aux Tresoriers & aux maistres des Comptes, que pour mandement que le Roy fit, qu'ils n'y obeïssent point, s'ils ne voyoient son seel: qui estoit ainsi qu'exaggeroit Havier) brider la puissance du maistre par le congé du serviteur. Je suis fasché d'avoir esté si long en la deduction de ces articles, & l'eusse-je bien encore esté davantege, si j'eusse voulu au long representer la force de chacune de ses criminatione, mais puisque mon sujet n'est pas d'accroistre la playe ou de justifier l'innocence du defunt, je me suis contenté de gros en gros & le plus superficiaiement qu'il m'a esté possible tracer icy les principaux poincts, afin de faire entendre à tous ceux qui anhelent si fort à se fourrer parmy les Cours, le peu de fermeté qu'il y peut avoir

avoir pour asseurer un Estat. Il ne faut (comme l'on dit) que rompre un verre, & tout en un coup on met sous le pied tous les services du temps passé. De chercher un miroir plus clair que celu-ici il n'est pas possible. Pour le service du Roy Enguerrand avoit encouru l'inimitié des plus grands du Royaume, le peuple le haissoit à mort, pour l'opinion qu il avoit que tous les imposts & subsides, qu'on levoit sortoient de la forge de Marigny, parce qu'il ne peut endurer un dementy on le rebroue, on luy amasse toutes les herbes de la S. Jean, pour luy faire & parfaire son procés; enfin, quand il eut esté le plus méchant & detestable personnage que la terre portast, à peine eut-on sceu trouver tant de charges à l'encontre de luy, comme Iean Havier les emmoncela. Comme j'ay déja dit je ne le veux justifier, aimant mieux laisser cette charge à ceux, qui luy touchent, lesquels pourront avoir recouvré les articles de cette accusation, qui furent délivrez à Iean de Marigny Evéque de Beauvais: s'il y a beaucoup de poincts qui ne pouvoient en rien éclypser l'integrité

de ce Seigneur, auquel on ne doit sçavoir mauvais gré d'avoir receu du Roy quelques liberalitez. C'estoit un Prince, qui comme il estoit grand Seigneur, ne pouvoit estre éconduit d'un sien sujet & serviteur, qui luy doit devoir d'obeissance, principalement és matieres favorables, & qui ne sont au préjudice de son honneur. Que si on devoit rechercher ceux qui ont esté honorez de dons par les Rois, bon Dieu, qu'il y auroit une liste de plusieurs qui bouffent maintenant, lesquels tiendroient compagnie à Enguerrand, mais ils n'auront pas en queuë un Comte de Valois, qui pressa tellemẽt les mets à ce Cõte de Longueville, qu'il lui fut impossible d'avoir quelque répy de justifier & averer son innocence, qui n'estoit point si fort obscurcie par les calomnies de Havier, qu'on n'y vit le jour tout au travers, au moins pour la pluspart, d'autant que ceux qui se mettoient à trafiquer avec luy pouvoient bien presumer, que jamais il ne feroit marché avec eux, au moins qu'il le sceut, qui fut à son desavantage. Et pour cette occasiõ les loix, s'il n'y a fraude ou dol & lesion plus de moitié du juste prix, n'ont voulu accor-

der la rescision d'une vente, voulāt par ce moyen tenir en alte les trafiqueurs, pour se donner garde d estre surpris par ceux avec lesquels ils auroient affaire. Mais qu'est-il besoin de m'arrester si long-temps sur les moyens de justifier l'innocence de ce Seigneur, puis que l'authorité du Roy ne peut empescher qu il ne passast le pas, tant estoit fâché à l'encontre de luy ce Comte de Valois. Il est vray que pour le contenter, le Roy avoit trouvé un expediėt, de faire passer Enguerrand en Chypre, d'où il ne devoit débarquer, que ce ne fut par le rappel de l'oncle blessé par le démenti: qui à la fin y condescendit, se contentant, pourveu que celuy qui l'avoit bravé, fut chassé hors de sa presence & de son païs, & qu'il ne tint plus le gouvernement du Royaume. Mais le complot de Madame de Marigny dissipa telle & si heureuse entreprise, & aggrava de beaucoup la cause de son mary prisonnier: d'autant qu'on découvrit qu'elle avec sa sœur Madame de Chantelou, avoient pratiqué une boiteuse sorciere détestable & un mauvais garçon nommé Paviot, le plus execrable vilain pour le fait des

sortileges qu'il estoit loisible de penser (qui furent brûlez en l'Isle du Palais à Paris) pour faire mourir le Roy, le Comte de Valois & Guy Comte de S. Paul. Ce qui fortifia d'autant plus les presomptions est, que l'on trouva quelques effigies de cire represantans le Roy, ces Comtes & certains autres du Conseil, ennemis d'Enguerrand, lesquelles on conjectura n'avoir esté faites que pour la mort d'iceux, suivant que le charme porteroit, & suivant ce que dureroit cette cire. Quelques écrivains appellent cecy superstition, qui ne se sont peut-estre souvenus de ce que j'ay touché en ma Cosmographie de telles effigies, dont les mal-veillans du Roy Charles neufiéme du nom, avoient bonne envie de le bourreler miserablement. Cela fut cause que le Roy, quoy qu'auparavant il aimast fort Enguerrand, & par tous moyens eut tâché à luy sauver la vie, voyant qu'il conspiroit contre la sienne propre, l'abandonna à la mercy du Comte de Valois, qui ayant la bride sur le col, ne le fit lõg temps traîner, & fit si bien arpenter le jugement, que la Vigile de l'Ascension de nostre Sei-

gneur, écheant lors le dernier jour d'Avril, l'an mil trois cens & quinze, il fut mené au gibet, où il fut pendu & estranglé ignominieusement, âgê d'environ cinquante ans. Et pour le rendre plus infame, on bouleverça le long des degrez du Palais son effigie, qui y estoit dressée aux pieds de celle du Roy. Merveilles comme Havier oublia ce poinct, d'autant qu'il sembloit que c'estoit s'élever bien-haut, que d'oser faire élever son effigie en un tel lieu. Il craignoit qu'on ne luy relevast le nez, & luy remontrast qu'il ne pouvoit moins apres s'estre ainsi magnanimement employé pour les affaires du Royaume, & mesmes pour le bastiment d'un si superbe édifice (duquel il estoit tellement amoureux, qu'aucuns ont dit qu'il l'a luy-mesme fait bastir à ses dépens) que d'y avoir quelque marque pour témoigner sa bonne & sincere affection. Laquelle apres sa mort a esté encore si bien reconnuë qu'on y en a mis une en platte peinture aboutissant à une tour, ainsi qu'on monte les degrez de la grande sale du Palais, & prés de laquelle sont gravez en pierre les vers qui s'ensuivét.

Chacun soit content de ses biens,
Qui n'a suffisance n'a rien.

D'où il a plû à aucuns de prendre matiere de taxer Enguerrand de convoitise, & d'avoir en les mains trop gluätes. Si a bien esté cõtraint le Roy & le Comte de Valois reconnoître la faute qu'ils avoient faite, d'avoir ainsi exterminé celuy qui depuis leur fit bien faute. Il n'eut pas long-temps resté pendu au gibet, qu'à l'humble requeste de ses parens & amis, le Roy accorda qu'il en seroit détaché, & fût enterré premierement en l'Eglise des Chartreux avec son frere l'Archevesque de Sens, lequel quelques vieilles Chroniques que j'ay veuës, font complice de l'ensorcellement avec la Dame de Marigny. Apres fut transporté son corps en l'Eglise de Nostre-Dame d'Escouis, laquelle il avoit fondée cinq ans auparavant sa mort, où il renta douze Chanoines égaux & un Doyen. Visitant les particularitez de ce beau Temple, je vis sa sepulture dans le Chœur derriere le Maistre-Autel, sur une belle & grande table de marbre noir, au pied de laquelle est gravé cet Epitaphe en une pierre blanche.

EPITAPHE.

Cy-dessous gist de ce pays l'honneur,
De Marigny & de ce lieu Seigneur,
Dit Enguerrand tres-sage Chevalier
De Philippes le Bel grand Conseiller
Et Grand-Maistre de France tres-utile,
Pour le Pays, & Comté de Longueville.

Cette Eglise presente fit jadis
Edifier l'an mil trois cens & dix.
Pour honorer des Cieux la Reine & Dame,
Cinq ans aprés à Dieu rendit son ame
Le dernier iour d'Avril puis fut mis cy:
Priez à Dieu qu'il luy face mercy.



IEANNE LA PV-CELLE.

IEANNE
LA PVCELLE.

CHAPITRE X.

IL n'y a celuy qui ne ſçache que Dieu choiſit les choſes viles, humbles & abjectes, pour s'en ſervir à confondre & dôter ce qui ſemble eſtre le plus fort & le plus puiſſant. Et ainſi par la conference des écritures, trouvons avoir eſté pratiqué & obſervé qu'un ſexe feminin, fragile & imbecile, a pluſieurs fois eſté preſenté, pour ſecourir un Royaume expoſé à la fureur des ennemis. Les exemples de Debora, Heſter & Judith ne ſont que trop notoires. Ce ſeroit donc vouloir reſiſter à la divine volonté de calomnier ce qu'il

fait où permet à la délivrance, maintiẽ & illuſtration d'un peuple, nous randans ingrats de ſes bien-faits. Cette concluſion bien conſiderée avantagera grandement & ſervira de défenſe à celle dont j'ay déliberé en ce lieu faire recit, le ſoulagement de la France ne me permettant la paſſer ſous ſilence. Car combiẽ que ce ſexe infirme ne ſoit digne en ſoy avoir place au rang des hommes vertueux, neantmoins ce qui ſurpaſſe en force & magnanimité merite double loüange. Qui eſt celuy, tant peu ſoit-il verſé en la lecture des hiſtoires, lequel n'admire la divine providence, dãs le ſecours ineſperé & vaillance plus qu'humaine de la Pucelle: laquelle lors que ce Royaume de France, par occulte & non connuë raiſon, eſtoit miſerablement en proye & aux incurſions des Anglois, fut envoyée pour donner courage au Roy & Princes François, pour preceder les armes, aſſaillir & défendre villes, chaſteaux & fortereſſes, chaſſer les ennemis, & remettre ce Royaume en liberté. Que s'il m'eſtoit libre d'examiner les choſes divines ſelon le ſens humain & occurẽces ordinaires, je pour-

rois amener diverses raisõs d'une part, & d'autre, tãt pour impugner que pour défendre les faits quasi incroyables de cette Pucelle. Mais attendu que la divine bonté ne se doit mesurer selon le pied de nostre entendement, nous devons interpreter toutes choses en meilleure part. Ecoutõs le discours du fait. Au temps donc que le Roy Charles VII. par les factiõs du Duc de Bourgogne & l'armée des Anglois, estoit quasi dépoüillé, dévestu & orphelin de son Royaume, & n'attendoit rien moins que le recouvrer, fut envoyée par visiõ divine une jeune fille appellé Ieanne native du village d'Ampreme prés de Vaucouleurs païs de Lorraine, fille de Jaques d'Art & Isabel, qui estoiẽt gens simples, pauvres & rustiques. Car ainsi qu'elle gardoit le bétail, luy apparurẽt quelques visions à diverses fois, disans que par son ayde & moyen devoit estre délivré le Royaume de France. Ayant donc fait recit à ses parens de telles visions, ils la presenterent au Sieur Robert de Baudricourt, Capitaine de Vaucouleur, lequel connoissant la simplicité de cette fille, & attribuant ce au vouloir divin la conduit vers le Roy Charles septiéme, lequel entre grand

nombre d'autres Princes & Seigneurs elle sceut choisir, distinguer & remarquer, quoy que jamais elle ne l'eut veu. Auquel elle remonstra que la volonté de Dieu estoit que sous sa conduite, les Anglois fussent chassez, & luy consacré Roy de France. On n'ajoûta pas foy d'abord à son dire, mais fut commise à aucuns Princes, Prelats & Docteurs, pour sonder de quel esprit elle estoit envoyée, & s'il y avoit aucune fraude ou ruse cachée sous le voile de religion & simplicité rustique. Mais apres un soigneux examen ne fut trouvé, sinon qu'elle estoit divinement transmise. Je ne m'amuseray à discourir en ce lieu de ses actes vertueux, & comme ayant chassé les Anglois des environs d'Orleans & cõduit le roy Charles courõner à Reims, estans les histoires remplies de sa loüãge. Je sçay assez que quelques Historiens de nostre temps l'on euë en mauvaise estime, la disans estre sorciere & impudique, & que sous ombre de pieté, on luy fit joüer ce rollet, pour inciter les François à bien faire. Mais telles sortes de personnes ne font que repeter les calomnies, qui furent

diuulguées par ses ennemis, ausquels ne doit estre aucune foy adjoûtée. Car on voit clairement par le discours du procés à elle fait par les Anglois (qui se trouve comme j'ay veu en la bibliothe de S. Victor lez Paris) & aussi par les articles de sa justification, qu'oncques on ne sçeut trouver en elle cause & crime digne de mort, encores qu'ils eussent examiné ses faits & conversation, attendu qu'elle vivoit sobrement, chastement & devotement, non sans avoir souvent des apparitions & revelations Angeliques, joint qu'elle fut visitée & trouvée Vierge entiere. Les belliqueux actes qu'elle fit, sont signes manifestes de supernaturelle puissance, seulement luy fut objecté que contre les Loix & coûtumes elle avoit vestu l'habillement d'homme. Mais à ce poinct je répond en un mot, que là où la divine vertu veut operer, sont quant & quant requis les moyens disposez à l'execution de la fin : & puisque par le vouloir de Dieu cette pucelle, renduë virile & militaire faisoit des actes militaires, il n'estoit aussi indecent qu'elle prit les habits militaires. Pour preuve de ce

on pourroit rapporter icy infinies hiſtoires tant ſacrées que prophanes, comme pluſieurs femmes d'un cœur hardy & vertueux pour reſiſter aux ennemis, ou deffendre leur patrie, ont quitté l'habit feminin pour charger les armes & habillemens de guerre. Semiramis Reine des Aſſiriens armée de pied en cap entra la premiere en la bataille, & chaſſa ſes ennemis. Thomiris Princeſſe des Schites batailla ſi vaillamment, qu'elle obtint victoire contre l'armée epouventable de ce grand Roy Cyrus. Charille Roy des Lacedemon ens fut vaincu par les femmes de la ville de Tegée, leſquelles armées ſe ruerent ſur luy & ſon armée. Arthemiſie, Camille, Leſbie qui défit les Romains, & autres innumerables n'en ont eſté moins priſées. Hypſicratée femme de Mitridates, & ſa compagnie és aſſauts, combats & dangers, eſt loüée de ſa force & courageux effort qui l'ont fait ſurmonter ſes ennemis. Preſque du temps de la Pucelle Ieanne, vivoit Bonne Lombarde femme de Pierre Brunore Chevalier illuſtre, laquelle adroite aux armes & vaillante guerriere, fut toû-

jours veuë armée, quand les occasions se presentoient de combatre, comme elle le montra plusieurs fois, se presentant aux assauts la rondache au bras & le coutelas à la main. Que diray-je de Marie (vulgairement appellée Reine d'Hongrie) fille de Philippes Archiduc d'Austriche, qui vivoit de nostre temps en l'an mil cinq cens quarante, laquelle constituée Regente par l'Empereur Charles V. son frere és Païs-Bas de Flandres & basses Allemagnes, se comporta si vaillamment en sa charge, que conduisant une puissante armée, la cuirasse sur le dos & la lance à la main, elle a fait sentir aux François son cœur genereux, ressemblant en tous ses actes plustost un Hannibal, un Scipion Africain, ou un Iule Cesar qu'une femme: & mesme elle s'est renduë par iceux si redoutable, que tout le monde trembloit de frayeur, jusques aux petits enfans, au seul nom de la Reine de Hongrie. Suffira donc de croire cette Pucelle, dite d'Orleans, pour la deffense qu'elle fit de ladite ville, estre digne de loüange & memoire. Apres la reduction de plusieurs Villes & Châteaux elle fut prise,

combatant prés Compiegne, & livrée par Iean de Luxembourg aux Anglois, qui cruellement la condamnerent au feu, & ainsi fut executée à Roüen au grand regret des François. Ce fut Pierre Cochon, sei ziéme Evesque de Beauvais, ennemy mortel des François, qui la condamna à mort. Apres que le Pape Eugene Venitien en eût esté averty, & que les Anglois furent chassez, il excommunia & degrada ce Prelat. Elle vivoit l'an 1420. sous Charles VII. Roy de France. Le portrait de laquelle Monsieur nostre Maistre Hilaire Hilaret, Docteur de Paris, Predicateur ordinaire de la ville d'Orleans, & l'un des sçavans hommes aux Langues de nostre âge, m'a envoyé de ladite ville tel que je vous le represente, & côme jadis il estoit au tresor de la ville, le corps de cuirasse de laquelle le tres-vertueux Prince Charles de Lorraine Duc d'Aumale m'estant venu visiter en mon logis le 15. Janvier 1582. me dit avoir en son Chasteau d'Annet, où il le conserve entre ses autres plus rares singularitez, & de mesme façon que celuy duquel vous la voyez armée. De ma part je ne

fais

fais point de doute, qu'elle n'ait esté telle que nos Historiens nous l'ont portraite, & au contraire je ne puis assez me rire de certains, qui se meslans de griffonner, se font accroire qu'il est du tout impossible qu'une femme ait pû exploiter tant & de si admirables faits pour la delivrance du Royaume. Je ne daignerois avec ma plume marquer ceux qui estans entre les François, à credit se laissent ainsi laschement couler au bruit d'incredulité, ils ne meritent pas d'estre chatouillez d'une si douce reprimende. Que s'ils estoient estrangers, ils auroient quelque pretexte d'ignorance, non pas que je veüille excuser ces Escrivains Anglois, qui impudemment ont écrit par gausserie, que nostre Jeanne apres avoir gardé les pourceaux, a voulu maistriser les cocqs, & qu'enfin elle est morte de la morsure d'un cochon, ce sont petits coups de ruade, que donnent ceux qui ont honte d'avoir esté battus, défaits & domptez par cette simple fille Mais afin que je le combatte avec leurs armes, dans leurs Histoires ils font grand Alleluya d'une femme de Bunduic, qui à leur rapport

affranchist l'Angleterre de la domination des François & Italiens, laquelle vivoit l'an septante apres la Nativité de Nostre Seigneur. Parce qu'elle avoit veu que Paulin Suetone avoit fait pendre en l'Isle de Mon les femmes par leur perruque, apres leur avoir arraché les mammelles, qu'il leur faisoit apres manger par force. Elle se mit en armes, & avec bonne compagnie d'hommes Anglois, qu'elle conduisoit, défit le Camp des Romains, prit Paulin, & luy fit endurer la mesme cruauté, que trop inhumainement il avoit exercé sur ces pauvres femmes, l'habit qu'elle portoit n'estoit point de femme, mais au rapport de l'Historien Dion, ne sentoit que son furieux guerrier. S'il est ainsi qu'à leur avantage ils font parade de la magnanimité de cette Bunduic, pourquoy ne nous sera-il loisible de croire la verité des faicts de nostre Pucelle Lorraine? Puisque la memoire de ses gestes est plus fraische que de l'Angloise: je conclus que plus de foy doit estre adjoûtée aux Historiens, qui nous rapportent ce qui s'est passé il n'y a point soixante ans, qu'aux memoi-

res des executions faites il y a plus de cinq cens ans. En apres je fais une autre relation qu'injustemant les Anglois ont fait mourir nostre Pucelle pour avoir changé d'habits, ou bien ils devoient faire brûler leur Angloise : mais voila ce que c'est, qui veut mal à mon chien, on luy fait acroire qu'il est enragé. Le passe-droict, duquel ils privilegierent leur Bunduic est fondé sur ce, qu'encore qu'elle se fût déguisée, & pour exploiter des prouesses martiales, eût chargé l'armet & accoûtrement viril, elle ne leur sembloit coupable & digne de mort. La raison est, que dans leur lunettes ils avoient tracé l'utilité, profit & délivrance, qu'ils avoient eu par le moyen de cette guerriere : cela leur troubla si bien la veuë, qu'estant éblouïs du bien qu'elle leur avoit fait, ne sceurent trouver chose digne de reprehension en elle. Et sous mesme consideration prirent occasion de rendre execrable cette Pucelle d'Arc, d'autant que tout ainsi que celuy qui regardant au travers d'une verriere rouge, ne voit autre chose que ce qui est rouge, quoy que la couleur de l'objet n'y approche en rié,

aussi les Anglois n'eurent pas plustost imprimé en leur cervelle, que Jeanne d'Arc avoit esté cause de leur ruine, qu'ils infererent, que tout ce qu'elle avoit fait, les moyens qu'elle avoit tenus, & finalement que toute son adresse meritoit reprehension. D'où par trop legerement ils tirerent l'inique consequence de condamnation. Ie vous prie, quel profit leur en revint-il, & au déloyal Guillaume de Flavy, Gouverneur de Compiegne, qui la leur livra entre les mains ? Ils pensoient avoir fait un grand coup, que d'avoir exterminé l'Hercule des François, tout au rebours de leurs pretentions Dieu pratiqua la liberté Françoise, & fut la mort de cette Pucelle cause du dénichement des Anglois hors de Frãce. Flavy par des voyes illusoires trouva moyen d'échaper la justice, mais Dieu vengeant sa trahison, soudain apres la prise de Jeanne, luy osta Louis de Flavy son frere par le moyen d'un coup de boulet : & quant au traistre, sa mort luy fut avancée par Blanche Danurebruch sa femme, qui pour le mauvais traitement qu'il luy faisoit, le suffoqua & étrangla par

l'aide de son Barbier, lors qu'il estoit couché au lit, en son Chasteau de Nelle en Tardenois, dont elle eut depuis sa grace. Ie sçay bien que les haineux de l'heur du nom François se piquent de quelques passages de Richard de Vvassebourg, encore que le bon homme ne pensa jamais rien moins qu'à diffamer cette Pucelle. Et en ce ils se méprennent, comme aussi ceux qui employent pour cas averez tous les articles & faits qui furent calomnieusement imposez par le Promoteur Iean d'Estivet, pour la rendre heretique, sorciere & de mauvaise vie, mais la preuve est tellement insuffisante & si fresle qu'apres l'execution qu'en fit faire le Duc de Bedfort à Roüen le 30. jour du mois de May, en l'an 1431. le Roy Henry pour appaiser les Princes Chrestiens qui se formalisoient d'une telle injustice, ne sçeut s'armer, sinon du droit de guerre, qui permettoit de la faire mourir : joint qu'elle faisoit tort au sieg Romain auquel elle avoit appellé. A tort donc n'a-elle pas esté prisée par le Docteur Iean de Gerson, Valeran, Varan, Henry de Grecken, Iean Meyer & autres, & tellement

honorée par le Roy Charles VII. qui luy fit porter à elle & aux ſiens deux Fleurs de Lys d'or ſur azur, & au milieu une épée d'argent, ayant le pommeau & croiſée d'or, & ſur la pointe une Couronne d'or, puis qu'on n'eut ſceu aſſez reconnoiſtre les magnanimes & heroïques exploits de cette Pucelle.



IEAN TALBOT CA-
PITAINE ANGLOIS.

IEAN TALBOT,

CAPITAINE ANGLOIS.

CHAPITRE XI.

SI jamais Capitaine Anglois s'est rendu immortel entre ceux de sa patrie, ç'a esté Iean Talbot, pour les actes signalez qu'il a executez en la guerre inveterée d'entre les François & Anglois. Il estoit issu de la noble famille de Sherovvsburie, d'assez moyenne stature, mais adroit au possible. De façon qu'ayant atteint l'âge de dix-huit ans, il ne se trouvoit aucun de ses compagnons en la Cour du Roy d'Angleterre (en laquelle il avoit esté nourry Page dés l'âge de douze ans)

qui se pût comparer à luy, soit en beauté de visage, à luiter, tirer de l'arc, piquer un cheval, où à quelqu'autre exercice que ce fut. Au moyen dequoy le Roy Edoüard III. du nom, le prit en si grande amitié, qu'il le fit son Maistre d'Hostel, & par mesme moyen erigea sa Seigneurie de Sherovusburie en Comté. Le Roy Edoüard mort, & Henry VI. estant parvenu à la Couronne, Talbot ne fut pas moins aimé de luy, pour sa vertu, qu'il avoit esté de son predecesseur. Car deslors il commença à se servir de luy en la guerre encommencée entre luy & les François, luy donnant gens, en l'an 1433 pour passer en Normandie, & se saisir des villes qui sont en icelle, ce qu'il fit, sçavoir de Caën, Roüen, Dieppe, Argenton, Falaise, Alençon & autres : à la prise desquelles il se rendit tres-recommandé, tant à ceux de sa nation qu'aux estrangers. Le Roy Charles VII. pour resister à cette furie Angloise, envoya en Normandie une puissante armée sous la conduite du Dauphin de France, à l'arrivée duquel se retirerent les Anglois, & quitterent la campagne. Talbot ayant ramassé

ses

ses gens ça & là espars, commença à poursuivre l'armée Françoise de telle sorte, qu'il la contraignit de s'arrester entre la ville d'Avranches & le Mont Saint Michel. Auquel lieu fut combatu de part & d'autre fort vaillamment : Toutefois à la fin les François furent défaits par les ruses de Talbot & de l'Escale son Lieutenant. Ce qui fut cause que les Anglois entrerent bien avant en Bretagne, & de là tournerent visage vers le païs du Maine, Anjou & Touraine, prirent les Villes de Meun, Boisjancy, & autres places. Le ROY Charles irrité de ces entreprises, mena son Camp devant les Villes tenuës par l'ennemy, la plusspart desquelles luy furent renduës sans coup fraper, & ce fait vint attaquer les Anglois de telle furie, qu'il renversa par terre la plusspart de leur armée : auquel combat furent pris le Comte de Suffort, Talbot & autres en grand nombre. Toutefois le ROY usa d'une grande courtoisie à l'endroit dudit Talbot, dautant qu'il le renvoya en son païs sans payer rançon, par la delivrance de Poton de Xaintrailles. En l'an 1441. Talbot passa

derechef en France, & assiegea Dieppe, qui avoit esté reprise des François, mais elle fut secouruë en diligence, le siege levé, & Talbot chassé, lequel à cette occasion retourna en Angleterre. Il estoit tellement aimé de son Roy, qu'en l'an 1451. il fut par luy envoyé en ostage vers le Roy Charles VII. jusques à ce qu'il eut satisfait au traitté de paix accordé par le Duc de Sommerset, estant tel que le Roy Henry devoit payer aux François la somme de cinquante-six mil écus, & outre remettre entre les mains du Roy toutes les Villes, & Chasteaux qu'il tenoit en Normandie. Ces choses passées, & Talbot estant de retour en Angleterre, peu de temps apres il repassa en France, prit le chemin de Guyenne, & se saisit de la ville de Bordeaux & pays circonvoisin, par l'intelligence d'aucuns Capitouls & Citadins de ladite ville, pratiquez en la faveur du Seigneur de l'Esparre & autres ses complices, quelque resistance que sceut faire Coëtivy Senéchal de Guyenne, & le sous-Maire de Bordeaux. Cette nouvelle surprise de ville rapportée au Roy, il fut commandé par sa Majesté au

Seigneur d'Orval Mareſchal de France de faire levée de ſix cens lances & dix mil Archers, pour renforcer les garniſons des fortes places d'a entour Bordeaux. Mais Talbot, comme il eſtoit bien ſubtil & entendant bien les ſtratagémes de la guerre, éviter les embuſches, dreſſer eſcadrons, ſçavoir l'aſſiette des villes & fortereſſes, & gagner le cœur des ennemis, adverty de la venuë de ce renfort, ſe ſaiſit ſubitement des principales & fortes pladu païs, ſçavoir de Condon, l'Arriole, Firuſam, Caſtellon en Perigord, encore dépourveuës de Garniſons: cela fait il ſe retira à Bordeaux, attendant quatre mil cinq cens hommes, qui luy eſtoient envoyez de renfort ſous la conduite du Baron Camus, du bâtard de Sombreſſet & du Seigneur de Moulins, qui taſchoient à ſe joindre avec ſes forces; mais trouvans les chemins empeſchez, ils p irent le chemin de Caſtillon, petite ville aſſiſe ſur la riviere de Dordonne au Comté de Perigord, qui ſepare le païs Bourdelois & celuy du Perigordin. Le Camp des François fut conduit par le Comte d'Eſtampes, chef de l'armée,

accompagné des Seigneurs Comtes du Maine, de Nevers, Ferry de France, de la Marche, de Castre, & du Lieutenant du Duc de Bretagne tenoit mesme route que l'ennemy, & avoit déja par ses avant-coureurs fait assieger la ville, & l'un & l'autre Camp fait plusieurs approches. Talbot adverty de ce, sort de Bordeaux avec dix mil chevaux, tant Anglois, Gascons, Xaintongeois, Normans qu'autres Etrangers, avec lequel se vindrent joindre six mil Archers conduits par son fils, vaillant jeune homme, & qui promettoit grandes choses de luy, & prend la mesme voye de Castillon, en intention de lever le siege de devant la ville. Estant joint avec les autres Anglois, il se delibere de donner bataille, & pour ce dressa ses escadrons, & monté sur une haquenée, traverse de rang en rang, encourageant les siens à bien faire. D'autre part les François n'ayans pas moindre volonté de combatre que leurs ennemis, mettent leur armée en ordre, & se presentent en la campagne à la veuë de leur ennemy: la Cavalerie Angloise donna premierement sur les François, lesquels dau-

tant plus bravement qu'ils furent assaillis, d'autant plus soûtinrent-ils prudemment & courageusement ce premier choc, qui dura une bonne heure. Or s'estant le gros des deux armées joint, le combat fut aspre & cruel, de façon que par un long-temps on ne pouvoit juger qui auroit du meilleur. Mais à la fin les Anglois commençans perdre cœur (tant pour le long travail du combat, que pour voir leur chef & conducteur Talbot, auquel estoit une partie de leur esperance, son fils & autres vaillans Capitaines tombez par terre, furent pressez de si prés, qu'apres un merveilleux carnage, ils prirent la fuite, plusieurs restans prisonniers, ce qui advint l'an mil quatre cens cinquante-trois. Voila quel a esté l'heur & malheur de ce vaillant guerrier, lequel avoit pris tant de villes & Provinces, s'estoit trouvé en huit batailles rangées, pris la Pucelle d'Orleans, à laquelle il fit faire le procez. Le Roy en commemoration de ce grand personnage, & d'une victoire si signalée, commanda estre bastie une Chapelle au lieu mesme où avoit esté donnée la

bataille, laquelle est encore à present nommée la Chappelle de Talbot. Quant au lieu de sa sepulture, je ne l'ay jamais pû sçavoir asseurement, encore que quelques-uns ayent voulu dire que son corps & celuy de son fils furent portez à Bordeaux, & enterrez en l'Eglise des Carmes: toutefois Messieurs de la Ville ne m'en ont sceu asseurer. Au reste, ceux qui sont venus de l'estoc de ce Talbot (duquel je vous represente le portrait, tel que jadis il est venu d'un Livre tiré de la Bibliotheque de tres-vertueuse Dame Louïse de Savoye mere du feu Roy François I. du nom, encore que Maistre Elie Vinet personnage tres-sçavant, & l'un des plus signalez en doctrine de nostre âge m'en ait envoyé un, qu'il dit avoir fait tirer du Palais que jadis fit bâtir ce Talbot) ont depuis toûjours esté respectez & bien venus en la Cour d'Angleterre, mesme du Roy Henry VIII. lequel en l'an mil cinq cens treize, estant confederé avec l'Empereur Maximilian & Ferdinand Roy d'Espagne, delibera de passer en France & l'envahir: pour lequel voyage parfaire, il envoya huit mil hommes, qui dé-

cendirent à Calais ſous la conduite de Georges Talbot Comte de Sherovvſbury, avec lequel paſſerent auſſi Thomas Stanlay Comte d'Orbey, le Sieur de Courny, Prieur de l'Ordre Saint Iean d Angleterre, Robert Ratlyff, Sieur de Filz-vvalter, les Sieurs de Haſtingues & Cobhan, Meſſires Rice Apthomas, Thomas Blont, Richard Sachmerel, Iean Digby, Iean Askeio, Loüis Bigot, & Thomas Cornuailles Chevaliers & autres, leſquels Charles de Harbert grand Chambellan d'Angleterre alla trouver accompagné de ſix mil hommes : & en cét équipage furent planter le ſiege devant la ville de Theroüenne, laquelle ils prirent le vingt-quatriéme jour d'Août audit an mil cinq cens treize. Icy je n'oublieray pas l'advertiſſement que j'ay receu dudit Sieur Vinet, homme de tres-digne ſçavoir, & qui prend un plaiſir ineſtimable à la recherche de beaucoup de ſingularitez. Ioint auſſi qu'il merite d'eſtre fort remarqué, que pour la memoire du Chevalier Talbot, lequel comme nous avons touché cy-deſſus, fut tué à Caſ-

tillon, qui est au dessous de Libourne, ainsi que témoignent ces vers lesquels de tant plus volontiers je couche, que j'ay envie de remarquer a distinction qui est icy mise entre le Bordelois & le Perigordin, à cause de cette riviere.

L'an mil quatre cens cinquante-trois

TALBOT mourut en Bourdelois:

Mais on ne le dit pas trop à tort,

Car il mourut en Perigort.

Là se trouvent encore aujourd'huy plusieurs outils de guerre en la riviere de Dordogne, lesquels furent laissez par les tuez. Il y a un Armurier en la ville de Bordeaux, qui achepta là un jour d'une Foire, il y a comme il dit environ huit ans, une épée d'un villageois, laquelle épée estoit bien chargée de roüille, mais qui luy sembloit, quand il l'auroit deroüillée, que ce pourroit estre quelque beau gage. Il la fourbit si bien, qu'aujourd'huy

c'eſt un fort beau ganivet & bien luiſant, de pr s de trois pieds de long, & de quatre doigts de large devers le manche, le maiſtre quand il veut en fait un cercle, & ne manque à revenir ſans ſe fauſſer devers le pommeau, au milieu de l'épée il y a quelque vuidange, & des deux coſtez d'iceluy de l'ouvrage d'environ un pied de long. Et au milieu de l'ouvrage en deux ranches ſont eſcrits ces mots.

SVM TALBOTI M. IV. XLIII. PRO VINCERE INIMICO MEO.

Qui prendra pied au bien parler de ce vaillant guerrier, ſans doute on trouvera qu'il a baillé un grand ſoufflet à Priſcian; mais on ne doit trouver cela étrange, puis qu'vn Chancelier de là banquetant un jour un Ambaſſadeur de noſtre Roy uſa bien de tel langage en ſon feſtin. *Domine Ambaſſador, comedite de iſtis piſcis*, c'eſt aſſez que l'on nous entende nous autres gens de guerre, qui ne regardons point tant au bien parler comme de bien fraper. Axiome par trop pour le jourd'huy verifié en la Cour des plus Grands,

dautant qu'ils eſtiment que de ſçavoir fraper un coup, eſt la glorieuſe qualité qu'un hõme peut avoir, sãs cõſiderer ſi le ſçavoir n'eſt pas plus ſeant pour l'illuſtration de leur hero que generoſité, que n'eſt cette fureur martiale dont ils ſe parent. I'avois bõne envie de repreſenter icy la figure de l'épée de ce Chevalier, mais le plan de mon portrait n'a pû le permettre. I'ay fait au mieux qu'il m'a eſté poſſible repreſenter ces mots, qui gravez dans ſon épée, ſembloient porter vertu pour défaire, tailler & briſer la force de ſes ennemis. Non point que je veüille comparer l'épée de ce Chevalier Breton à celle de la Pucelle d'Orleans, qu'elle avoit recouvrée en l'Egliſe de Fierbois, de peur qu'on ne peuſt m objecter ce que le Promoteur d'Eſtivet objecta à cette grande guerriere, qu'il y avoit quelque charme. Ie ſerois bien marry d'appreſter matiere de douter de la force & magnanimité de celuy, qui tenoit dans ſon braſſal la déconfiture de ſes ennemis, & eut eſté bien déplaiſant de remettre le debris des adverſaires ſur une choſe ſi incertaine, freſle & douteuſe. Icy avant que de

ſortir hors du diſcours de la vie de cét Anglois, je ne veux pas oublier, qu'aux grands degrez, qui ſont ſur le bord de la riviere de Seine en cette ville de Paris, qui répondent au bout de la ruë de Biévre, où je me tiens, qui eſtoit anciennement appellé le Port aux Anglois, il y a encore aujourd'huy deux groſſes maſures, faites en fa on de tourraſſes: aux flancs de chacune deſquelles il y avoit deux Effigies en boſſe de pierre, aſſez bien travaillées, repreſentans deux hommes guerriers tout armez, dont l'un eſtoit noſtre Talbot, & l'autre Robin Canole. Pluſieurs qui entendront cecy, s'émerveilleront de ce que je reprens cette Hiſtoire d'une ſi ancienne maſure, & pluſieurs feront difficulté de croire que cela ſoit ainſi. Mais s'il leur plait, je leur prie de ſe ſouvenir que le meſme jour & année que la ville de Calais fut remiſe par cét invincible & triomphant guerrier François de Lorraine ſous l'obeïſſance du Roy, la Statuë de Talbot fut briſée & renverſée par terre par l'impetuoſité de quelques vents; s'ils ne

ſont tróp mal-aiſez à eſtre perſuadez, embraſſeront incontinent ce que je viens de propoſer, comme choſe tres-veritable, laquelle j'ay veuë, & pluſieurs autres, qui pourront en rendre auſſi bien fidele témoignage.



COSME DE MEDICI SVRNOMMÉ LE GRAND.

COSME DE MEDICI,

SVRNOMME' LE GRAND.

CHAPITRE XII.

J'AY toûjours estimé estre un vice grandement notable en celuy qui se propose soulager l'ignorance par ses écrits, ou par ses veilles laborieuses suppléer au défaut de ceux qui ne peuvent fueilleter les antiquitez, & se contentent des viandes qui leur sont assaisonnées & preparées (à la mienne volonté que ce fût autant fidelement & curieusement, que c'est, ce qui ne se peut dire sans creve-cœur, importunément & calomnieusement) de se montrer partialiste en façon quelconque, & épouser les affections des uns,

pour se conduisant par elles, reprendre & déchirer les pretentions des autres. Cet avant-propos me servira à l'endroit du Lecteur, tant d'excuse pour mon regard, qui suis sollicité à déployer ce peu de la diligence acquise dés long-temps, de la verité seurement recherchée, & de l'Histoire non palliée par fictiõ & mal-veillance, pour diverses causes & raisons, que je remets à autre temps : qu'aussi pour advertir ceux, qui n'ont point honte d'accommoder tous sujets, qu'ils entreprennent de traiter à leurs passions & particulieres affections, disans le bien estre mal, la verité mensonge, & derechef le contraire, selon que les humeurs se diversifient en leur depravé entendement. Mais pour n'estre long & venir au but que je me suis proposé en cet éloge du Grand Cosme de Medicy (dont je vous represente le portrait au naturel, tel qu'il m'a esté envoyé de Florence l'an mil cinq cens quatre-vingts & deux, & qui ne differe en rien de celuy, qui est à Paris au cabinet de la Reine Mere du Roy) le plus approuvé entremetteur & gouverneur de la Re-

publique Florentine. Ie détruiray en premier lieu les mensonges de celuy, qui sans nō a osé divulguer, que cette race anciéne, & remarquable pour plusieurs belles actions & illustres, avoit pris son origine d'un homme de basse & abjecte qualité & condition : Dont le fils (dit-il) ayant suivy l'art de Medecine, donna le premier le nom, les armes, le lustre, la dignité & preéminence à ses successeurs : se fondant & asseurant en ce sujet sur un tres-foible fondement, comme si le surnom de Medicy présupposoit la tige de la famille provenir d'un Medecin. Cet asseuré & tres-insigne controuveur ajoûte : Ne voyez-vous pas les pilules signifier cela en leurs armoiries? Mais rien moins. Car s'il falloit blasonner de telles armoiries, nous trouverions qu'elles ne sont pas comme il s'imagine en son esprit. Et aussi s'il convenoit rechercher & alleguer en ce lieu l'occasion de ces armes, nous trouverions qu'au temps de l'Empereur Charlemagne, un Chevalier qui estoit à sa suite, apres s'estre fait renommer par un cōbat & genereuse action, receut pour dépoüille memorable, une

masse accompagnée de six boules de fer, & en blasonna ses armes, les devisant d'un champ d'or à six palles de gueules : pource qu'en combattant contre un tyran appellé Mugel, il avoit receu en son écusson à champ d'or plein, un coup de masse, qui avoit laissé l'impression de six boules encores toutes sanglantes. Voila donc la raison que l'on a pû tirer de quelques Auteurs anciens Italiens, & mesme de quelques pancartes trouvées és cabinets & anciennes bibliotheques des hommes fameux de cette Maison. Or n'ayant pas deliberé de faire une liste de cette noble racine en un petit discours, je toucheray droit au poinct que je me suis proposé, sçavoir par quel moyen Cosme de Medicy premier entre les siens acquist le surnom de Grand, se fit paroistre sur tous les autres citoyens, & transmit la domination à ses successeurs, qui ne leur a manqué du depuis, & de present les fait florir & paroistre és Royales Maisons de toute la Chrestienté. Il fut fils de Iean de Medicy tres-modeste & tres pacifique citoyen & Gonfalonnier de la Iustice à Florence, hom-

me

me tres-misericordieux, comme celuy lequel selon le port de ses richesses qui estoient amples, soulageoit non seulement ceux qui l'en requeroient, mais aussi ceux lesquels il connoissoit endurer une pauvreté cachée. Il ne fut jamais veu demander honneur en la Republique, & toutefois on les luy defera tous : il fut toûjours bien voulu du peuple & des Magistrats, estant d'une grande prudence & affabilité. Il mourut riche de biens vulgairemét attribuez fortune, acquis par trafic de marchandises, ayant Facteurs en tous les plus celebres ports & villes de Levant & de l'Europe : lesquelles richesses furent de beaucoup amplifiées par Cosme son fils, qui nasquit l'an mil trois cens octante-neuf, le jour de S. Cosme & S. Damien, dont le nom luy fut imposé de Cosme, qui signifie en langage Grec, autant que beau, net, insigne, parfait & tres-orné : Presage certainement qui montroit qu'il devoit reluire & estre excellent entre tous les autres Citoyens, & se faire renommer en vertu, prudence & conseil, comme le plus heureux de tous les Princes Chrestiens. Il passa sa jeu-

nesse en fâcherie asse. grande : car comme il eut suivy Baltha ar Cossa, appellé Pape Iean XX I'.en qualité de Tresorier, il courut les mesmes dangers & mauvaises fortunes de ce Pape, qui fut longuement detenu prisonnier & privé du Pontificat au Concile tenu à Constance. Mais s'estant retiré en son païs, & commençant à s'entremettre au maniement des affaires, il estoit soigneux de faire plaisir à tous, & par le moyen de sa grande liberalité gagner plusieurs amis : estimant qu'une telle maniere de vivre le devoit rendre puissant & asseuré contre tous les inconveniens, que quelque desastre luy pourroit ourdir de la part de ses ennemis. Ce fut lors que le peuple (induit & suborné par quelques envieux, émeûs & poussez en admiration de sa prudence quasi incroyable pour l'âge, quand il vint à faire branler sous luy la Seigneurie, tant qu'il n'y avoit homme qui luy osast contredire) se banda contre luy, & par force le contraignit à vuider la ville, apres avoir évité le danger de mort, qui luy estoit preparé, par le moyen de Gadaigne pour lors Gonfalonnier, corrompu par dons & larges

promesses. La forme donc de son bannissemant fut telle. Cosme fut mené devant les Seigneurs, qui luy firét prononcer son exil, lequel il receut d'un visage joyeux, & se retira au lieu à luy assigné. On ne sçauroit raconter le bon traitement qui luy fut fait par tous les lieux où il passa, jusques à estre visité par les Seigneurs de Venise, non comme un banny, mais comme un Citoyen, étably au plus grand degré d'honneur que l'on puisse penser. Florence estant privée d'un homme de si grande authorité, & si parfaitement aimé de tous, écoutoït de jour en jour la plaïnte universelle de ses pauvres Citoyens: je dis plainte si commune, que non moins ceux qui estoïent demeurez maistres en cette querelle, que les vaincus trembloient quasi de peur. Ceux donc de son party ne tarderent gueres à procurer son retour, & accuser les Chefs & Capitaines de la faction adverse qui furent declarez perturbateurs du bien public, & en mesme temps bannis à jamais de Florence: leur ruine arresta le gouvernement de la Republique entre les mains des partisans, qui l'entretinrent una-

nimement. Cosme adverty de sa revocation, diligenta son retour. Et il sçavoit que jamais auparavant il n'y avoit eu à Florence Capitaine si brave ou si victorieux, auquel la ville eut autrefois preparé un retour si magnifique, ou qui eust esté receu avec telle affluence de peuple, que fut ce Seigneur lors qu'il y entra. Ce qui me fait non seulement égaler son retour à celuy de Ciceron en la ville de Rome, mais l'estimer beaucoup plus glorieux: d'autant qu'il fut plus agreable aux Florentins, que celuy de Ciceron ne le fut aux Romains. A son entrée il fut salué du nom de Bienfaicteur du Peuple & de Pere de la Patrie: lequel par sa prudence & liberalité singuliere, il en retint avec l'authorité & gouvernement, jusques à ce que attenué de maladie, qui l'avoit longuement affligé, il deceda au grand regret aussi-bien de ceux qui l'avoient haï, que de ses amis, l'an de grace mil quatre cens soixante-quatre. Cosme fut en sa vie de nom & reputation plus grande, que n'avoit esté auparavant luy aucun homme de sa robe, c'est à dire, se mélant des affaires de Conseil

& non du fait des Armes : estant chose certaine qu'entre les vertus qui l'éleverent en la Principauté, il n'y en eût une de plus grand pouvoir que la magnificence, qui paroissoit au grand nombre d'edifices bastis de ses deniers, tant en la ville de Florence, que dehors. Dont plusieurs belles Eglises, entr autres S. Laurens la nompareille, non seulement restaurées, mais édifiées tout de nouveau, comme il fit le grand Palais, peuvent donner suffisant témoignage : il fit mesmes bâtir un grand Hospital en la ville de Hierusalem, pour y retirer les pauvres pelerins & malades, qu'il dota de grands revenus & richesses, de present ruiné, comme j'ay veu. On doit aussi luy attribuer à tres-grand honneur & magnificence royalle, l'accueil, qu'il fit aux doctes personnages, qui vivoient de son temps, se montrant amateur & pere nourricier de tous ces hommes d'erudition. Entre lesquels il honora grandement Argyropyle homme Grec de nation, qu'il fit venir à Florence avec d'honnestes gages, pour instruire publiquement la jeunesse en la Langue Grec-

que. Il entretint en sa maison Marsille Ficin, second pere de la Philosophie Platonique : à qui mesme il donna une maison à Careggi, tout joignant une des siennes, afin que plus commodément il conversast avec luy. Il fut le premier qui avec non moindres frais que travaux, commanda rechercher par toute la Grece, les memoires de la docte antiquité, achetant cherement les vieux Livres des anciens & celebres Autheurs, qui se pouvoient recueillir. Auquel tiltre de liberalité envers les lettres & sciences, son fils Pierre, & Laurens son petit-fils l'avoient imité, si mieux je n'aime dire, surpassé, ayant augmenté & fourny la Bibliotheque de Medicy de tous Livres rares Hebreux & Grecs, & à l'augmentation de laquelle tant de bons esprits avoiét travaillé, & tant d'hommes voyagé, que la Grece en estoit presque demeurée vuide. Laquelle Bibliotheque au temps que Pierre & Iean de Medicy, enfans de Laurens, avec leurs partialistes, furent chassez de Florence, fut pillée par le peuple insensé, mais depuis soigneusement recueillie par le Seigneur Pierre Strossi, &

conduite à Paris, & remise en la possession de son vray Seigneur & heritier, sçavoir de la Reine Mere du Roy, Catherine de Medicy, l'honneur des Princesses en toute science, sagesse, bonté & vertu : laquelle n'a cessé & ne cesse de jour en jour de l'augmenter de plusieurs rares volumes, qui excedent en nombre & valeur les Bibliotheques Egyptiennes & Pergameniques, le Reverend Pere Messire Jean Baptiste de Bencivenny, tres-digne Abbé de Belle-Branche, Conseiller & premier Aumosnier de sa Majesté, & vray estimateur des bons esprits, prestant la main à une œuvre si digne & si memorable action. Pour revenir à Cosme : combien que sa prudence, ses richesses, & évenemens bien fortunez le fissent craindre & aimer non seulement des Florentins, mais aussi grandement priser des Rois & Princes tant Chrestiens que Payens presque de toute l'Europe : si est-ce qu'il se gouvernoit avec une telle discretion, que jamais il ne passa en sa maniere de vivre la sobrieté requise en un bon Citoyen, mais en alliances de mariages, conver-

sations domestiques, & somptuositez d'habits il se rendit toûjours semblable aux plus modestes de la Cité. Il épousa Madame Contessine de l'ancienne famille de Bardy, de laquelle il eut deux fils Iean & Pierre. Iean mourut jeune, lequel il avoit marié à Cornelia, fille de la maison des Alexandri. Il peût seulement voir en son vivant les enfans de Pierre son fils & Lucrece Tornaboni sa femme, sçavoir Laurens & Julien : de maniere que prosperant presque en toutes choses, il mourut plein de gloire, âgé de plus de septante ans, ayant tenu le gouvernement de Florence trente-un ans. Il fut inhumé avec une pompe merveilleuse en l'Eglise de S. Laurens, avec un court, mais au reste tres-glorieux epitaphe gravé sur son sepulcre, qui le nommoit pere de la patrie. Il fut de stature mediocrement haute, & de presence fort grave, doüé d'éloquence & de jugement naturel, sans toutesfois doctrine fort profonde. Il se montra toujours gracieux à ses amis, charitable aux pauvres, profitable à ceux qui conversoient avec luy, sage en conseil, pieux aux choses sa-

crées.

crées. En quoy il me semble que je ne dois oublier une chose non moins memorable que digne de sa vertu, sçavoir que comme un jour il recherchoit parmy ses papiers les promesses de ceux qui luy estoient redevables, il se plaignit à quelques-uns de ses plus familiers & privez amis, de ce qu'il n'avoit tant sceu faire & dépenser pour l'honneur de Dieu, qu'il le trouvast en ses registres l'un de ses obligez. Or ainsi que par ses registres a esté reconnu & averé, Cosme employa en bastimens quatre millions d'or, & en distribua bien un million aux pauvres. Partie notable, & qui a apresté argument à aucuns de dire, veu l'avancement qu'il avoit fait des maisons & familles des Tornaboni, Benchi, & autres: les grands deniers qu'il a fallu financer pour tels bastimens, que telles liberalitez & magnificences provenoient du tresor, qu'il eut du Pape Jean. Mais ces Controlleurs ont oublié à coucher au vray les deniers de recepte & ceux de dépense, ensemble les deniers comptez & non receus. Donc je demeure d'accord avec eux, que ces maisons n'ont esté levées par le

moyen de Cosme: que de ses deniers il bastit les Eglises de Saint Marc, Saint Laurens & le Monastere de Sainte Vadiane dans l'enclos de la ville, l'Eglise de Saint Hierosme, avec son Abbaye au mont de Firenzole, le Temple des Cordeliers à Mugello, un grand Hospital en la ville de Ierusalem, pour y retirer les pauvres Pelerins & malades, qui meûs de devotion iroient visiter le S. Sepulchre, & que pour survenir aux frais, il renta la Maison d'un grand revenu: & finalement qu'il fit élever à Florence un fort superbe & magnifique Hostel, outre quatre autres maisons és environs de la ville, dignes certainement d'estre plûtost nommées Palais & Chasteaux de Roy, que maisons de Citoyen privé. Et de plus, je diray que le Pape Iean, trois ans apres sa déposition, estant toutefois receu au nombre des Cardinaux par le Pape Martin cinquiéme, sollicité grandement à ce faire par nostre grand Cosme de Medicy, mourut à Florence, & laissa ses tresors au Seigneur Cosme. Mais aussi faudra qu'ils mettent au rang de la dépence cinq millions d'or, qui ne pouvoiēt estre au fonds du defunt Iean, pour ce qu'il

avoit esté bien épuisé du temps de son schisme; de sorte qu'il fallut que le Seigneur Cosme déploya du sien, pour satisfaire à la volonté de son amy. La devise & blazon de nostre Cosme fut de trois diamans mis en œuvre en trois anneaux entrelassez, qui a servy de sujet à plusieurs pour s'amuser. Que ce n'ait esté un brave & nompareil Seigneur, caressé tant & plus de la fortune que nul autre de son âge, on ne le sçauroit nier, aussi faut-il bien reconnoistre, que sa vertu luy a plûtost servy de support, que n'a fait l'inconstance & varieté de la giroüette de la fortune. De fait, je trouve que nostre Cosme, pour n'estre jamais dénué de bon Conseil, avoit auprés de sa personne, toûjours les plus doctes & excellens personnages de son âge. Entre lesquels il honora grandement Iean Argyropyle, hõme Grec de nation, lequel il fit venir à Florence avec gages, pour y instruire la jeunesse aux arts liberaux, & redresser en Italie des vieilles mazures de la Grece, les mausolées de la langue Grecque, qui, ainsi que j'ay montré sur la fin du premier livre de cet œuvre, estoient à demy ren-

versez dans le tombeau d'oubly. Il entretint aussi en sa maison Marsille Ficin, second pere de la Philosophie Platonique, auquel mesmes il donna une maison à Careggi tout joignant l'une des siennes, afin que ce grand Philosophe plus commodément pusse communiquer avec luy. Quand tout est dit, c'estoit le vray appuy où il pouvoit s'asseurer, autrement eust-il esté bien déceu de ses pretentions, d'autant que quand la fortune luy tourna visage, s'il n'eust eu pour escorte sa resolution Philosophique, c'estoit fait de lui. Qu'il n'ait esté mal-traitté de la fortune je ne voudrois pas le nier, d'autant que comme la vertu n'est que trop souvent accompagnée de jalousie, plusieurs voyans que le sort luy rioit, se liguerent à contre-carrer le fort de sa felicité. Ie ne veux point icy tirer hors de ligne la mort de Iean de Medicy son fils laquelle abbatit fort ce Seigneur, d'autant que naturellement il falloit qu'il prist & acceptast cette charge d'une grande multitude, je ne veux pas icy employer que la tromperie que luy fit François Sforce. Car ce bon Seigneur estimant n'avoir avãt sa

mort assez amplemẽt accreu le domaine de Florence par quelque acquit & devoir honorable, tant plus s'en tourmentoit-il, que plus il pensoit à la ruse dudit Sforce, qui luy ayant promis faire l'entreprise contre les Luquois pour la ville de Florence, si-tost que par son ayde il seroit emparé du Duché de Milan, luy manqua de promesse : dont nostre Cosme fut tellement fasché, que ce regret & quelques autres luy serrerent de si prés le cœur, qu'attenué de la maladie, qui longuement l'avoit affligé, il deceda l'an de Grace quatorze cens soixante-quatre. Et luy fut dressé cet Epitaphe.

Epitaphe gravé sur le Tombeau du grand Cosme de Medicy.

COSMVS MEDICES HÎC SITVS EST,

DECRETO PVBLICO PATER PATRIÆ.

Encore que cet Epitaphe bref & succinct soit tres-honorable : toutefois je veux bien ajoûter presentement un Eloge en Italien, fait à son honneur, duquel la teneur s'ensuit.

EPITAPHE.

Ache guardar con nobil maraviglia
L'habito honesto, & l'artificio altero:
Mira piu tosto l'huom degno d'Impero,
Liero ne gli occhi, & grave ne le ciglia.
Costui con guerra & armi non scompiglia
Il mondo, & a sparger sangue non è fiero:
Ma di riposo amico, & a honor vero,
Fiorenza, Italia in pace a star consiglia.
Ma chi hebbe mai di lui gloria maggiore,
Che l'haver triomphato de l'ingrata
Patria che'l richiamo con tal favore?
Qual lode gli poteva esser piu grata,
Ch'udir si chiamar padre di buon core
Da lei, che la sua morte havea bramata?





IEAN DE MONFORT
SVRNÕME LE CÕQVEREVR

IEAN DE MONTFORT, DIT LE CONQVERANT, DVC DE BRETAGNE.

CHAPITRE XIII.

S'Il y a eu Seigneur, sur lequel la misere du temps ait claté, c'est celuy duquel je fais estat icy de discourir, sans que j'entende me formaliser du droit ou de la maison de Blois ou de Mõtfort: Il me suffira de toucher nuëment ce que je treuve avoir esté passé, pour le succés de ce vaillant Seigneur: lequel estoit fils d'Artus deuxiéme de ce nom, & troisiéme Duc de Bretagne, qui deceda l'an mil trois cens & douze, & d'Yoland, fille d'Amaury Comte de Narbonne, Vicomte de

Bourges & Carcassonne, & Comte de Montfort, qui ne s'ébatit que trop long-temps en la démeslée de la querelle qu'il y eust entre la Maison de Blois & de Montfort pour le Duché de Bretagne. L'on sçait tres-bien quelles remonstrances ont à cet effet esté faites, portans en substance, que Ieanne de Bretagne, fille de Guy Vicomte de Limoges, & fils du Duc Artus, n'estoit que niepce de ce Duc, là où Iean de Montfort estoit son fils, & par ainsi devoit joüir du mesme droict que Mahaut d'Artois, qui par Arrest avoit emporté le Comté Artesien, à cause que Robert Comte de Beaumont n'estoit que son neveu, & fils de Philippes Seigneur de Conches, au lieu que Mahaut estoit fille de Robert d'Artois, second du nom. Toutefois ces deux Maisons se banderent de telle façon l'une contre l'autre, qu'il fallut venir aux couteaux. A cette cause Iean de Montfort, supporté des Anglois, desquels estoient Chefs Robert Knolle ou Canole, Gautier Huet, & Matthieu de Gournay, vint assieger le Chasteau d'Aulroy & par mer & par terre, d'autant que Nicolas Bouchard, lors Ad-

miral de Bretagne, partit du Croisic au secours de Montfort, & assaillit le fort du costé de la marine. Charles de Blois d'autre costé a recours au Roy Charles V. dit le Sage, qui luy accorda secours de mil hommes, sous la charge des Comtes d'Auxerre & de Longueville. Bertrand du Guesclin, lequel outre l'affection qu'il portoit naturellement à ce Comte de Blois, avoit bien envie de se décolerer sur Iean de Montfort qui l'avoit détenu prisonnier sous pretexte qu'il estoit son ostage. D'une part & d'autre on dressa armées, qui s'entre-ravageoient; enfin, le 29. du mois de Septembre en l'an treize cens soixante-quatre, il fallut venir au combat, où Iean de Montfort donna telle preuve de sa vaillance, que son ennemy demeura rompu & déconfit. Olivier de Clisson fils de cet Olivier, auquel Philippe de Valois avoit fait trancher la teste, ayant perdu un oeil au combat, donna si furieusement sur les François, que les Comtes d'Auxerre & de Joigny furent faits prisonniers: comme aussi du Guesclin, lequel laissé des siens & mis en deroute fut fait prisonnier de l'Anglois. Char-

les de Blois, mesmes y perdit la vie, avec les Seigneurs Charles de Divan, de Leon, d'Avaugour, Loheac, Malestroit, du Pont, Kogorlay & autres, & furét pris les Seigneurs de Rohan Guy de Leon, de Raix, Rieux, Riville, Rochefort, le Comte de Tonnerre, Henry de Malestroit & plusieurs autres. Par cette si signalée & merveilleuse victoire, Iean de Montfort se rendit redoutable à un chacun, & par mesme moyé paisible Seigneur de Bretagne. Cette victoire ne favorisa point tant à son heur que la pieté, de laquelle estant meû, il fit chercher le corps de son ennemy Charles de Blois, couvert d'une targue, & le fit porter honorablement à Guigamp, avec témoignages de grand deüil. Mais quoy? Il continua une telle pieté envers le reste des Bretons, qui mesme s'estoient bandez contre luy, leur donnant tréves pour trois jours, à ce qu'on eut moyen de recueillir les corps morts, & les faire enterrer honorablement. Pour ce il ne laissa pas de poursuivre la pointe de sa victoire, mais comme il sçavoit que Louys Duc d'Anjou, gendre de Charles de Blois, & ses partisans ne manqueroient à luy

biaiser quelque vanie Moresque, aussi apres avoir adverty le Roy Anglois & le Comte de Flandres du succés de ses affaires, il se tint quelques jours à Guerrande, puis fut assaillir Dinan & Iugon, les habitans desquelles places n'ayans, qui les reconfortast, enfin se rendirent au Comte de Montfort, lequel fut assiger Kimpercorentin, où il fut un long espace de temps. Là en l'an mil trois cens soixante-cinq, l'allerent trouver Iean de Craon Archevesque de Reims, & Iean le Maingre dit Boucicquaut, Mareschal de France & autres Seigneurs de marque, dépeschez de par le Roy, pour moyenner l'accord entre luy & la veuve Ieanne de Bretagne. Du commencement il faisoit du retif, s'appuyant tant sur sa proüesse, que sur les forces de ceux qui tenoient son party, sur tout de l'Anglois, qui par l'organe de Iean Chandos, luy fit si bié le bec, qu'il répondit tout à plat, qu'il n'avoit garde de se départir de la poursuite du Duché, estãt son heritage: trop bien offroit-il de faire si bõne part à sa cousine de Blois, que le Roy connoistroit que son desir ne fut autre que de luy rédre service. Enfin, les habitãs de Kimperco-

rentin se rendirent à Iean de Montfort, qui receut là les hommages de ceux du païs de Cornoüailles, & de là se retira à Guerrande, pour attendre la resolutiõ des Deputez de France, lesquels furent vers luy & traiterent l'accord la veille de Pasques en l'an mil trois cens soixante-cinq, par lequel fut conclu, qu'il quittoit à la veuve de Charles de Blois, pour le droict par elle pretendu au Duché de Bretagne, la Comté de Pontieure, les Terres & Seigneuries d'Avaugour, Geollo, Guincamp, la Roche d'Erien, de Lammuon, Chasteaulin sur Trieu, Chasteaulin en Cornuaille, Duault, Vhelgoct & Rospredem: & outre ce, qu'elle joüiroit pour elle & les siens à perpetuité du Vicomté de Limoges, & luy assigneroit le Duc quatorze mil livres de rente annuelle sur tout le Duché de Bretagne pour elle & ses hoirs procreés de mariage legitime. Et ainsi par cet accord Iean de Montfort fut Duc de Bretagne, vingtsixiéme en nombre & IV. du nom, & pour tel fut receu & couronné à Rennes, moyennant la soûmission qu'il fit, promettant d'aller en téps & lieu faire l'hommage au Roy de France de son

Duché, lequel il fit de bouche seulement, sans serment. Il eut trois femmes, en premieres nopces il épousa Marie, fille d'Edouard III. du nom Roy d'Angleterre : & en secondes nopces il eut la fille de Messire Thomas de Hollande, grand Seigneur Anglois: Enfin il épousa la fille de Navarre, de laquelle il eut plusieurs enfans. L'aisné fut Jean, qui succeda au Duché à son pere, l'an 1442. le second fut Artus, Comte de Richemont, depuis Connestable de France, & enfin Duc de Bretagne, allié par mariage ès maisons de Bourgogne & de Luxembourg, qui mourut sans hoirs de son corps en l'an 1458. & g t son corps à S. Donatian lés Nantes au Convent des Chartreux : le troisiéme fut Richard Comte d'Estampes, qui épousa Marguerite, sœur de Charles Duc d'Orleans : & Gilles, qui mourut bien jeune à Auxerre l'an 1412. Il eut encore trois filles, l'aisnée fut Comtesse de Porhoet, & mariée à Alain, Vicomte de Rohan. La seconde, fut Jeanne, épouse de Iean, premier Duc d'Alençon, qui se montra de telle proüesse & hardiesse à la bataille d'Azincourt,

qu'approchant mesme la personne du Roy Anglois, il luy donna de la hache sur le timbre, dont il abbatit une partie de sa couronne: quoy faisant neantmoins il fut tué sur le châp par les Archers de la garde. La troisiéme fut épouse de Bernard Comte d'Armagnac, laquelle la Chronique d'Artus de Richemont appelle Dame de Lomagne, à cause que le Comte son mary luy avoit assigné son doüaire sur le païs de Lomaigne, qui est proche les Comtez de Gaure & de l'Isle, & a de belles villes en ses enceintes, qui sont des dépendances du Comté d'Armagnac. Quant à nostre Iean il s'acquit le titre de vaillant Conquereur; l'un pour avoir donné preuve tres-certaine d'une courageuse hardiesse, qui luy échauffoit tellement le cœur, qu'il n'y avoit escadron d'ennemis, tant roide fut-il, sur lequel il ne dônât d'aussi grâde allegresse, que si déja il eut tenu la victoire entre ses mains. Quant au titre de Conquereur il luy est deu, comme à celuy qui ayant perdu son païs, le conquit à force d'armes, faisant teste à un Roy de France, & sur luy & contre luy regagnant par le se-

cours des Anglois, tout ce qu'on luy avoit retranché de son Estat Breton. Je ne veux point nier qu'il n'ait esté fort mauvais François; mais l'obligation qu'il avoit aux Anglois, le contraignoit de prester l'épaule.



CONSTANTIN PALE OLOGVE.

CONSTANTIN PALEOLOGVE,

EMPEREVR DE CONSTANTINOPLE.

CHAPITRE XIV.

QVELQVES-UNS assez inconsiderément se sont fourrez dans cette curieuse recherche, pourquoy les Royaumes, Principautez & Seigneuries quelquefois estoient renversez, étouffez & aneantis, & d'autrefois relevez, haussez & ressuscitez; enfin pourquoy les Empires avoient si souvent changé de Maistres differens & contraires aux mœurs & religions. I'en voy qui veulent pousser leur vol jusqu'aux Cieux, & le font temeraire-

ment accroire d'avoir libre accés au cabinet de l'Eternel, avec telle efficace & verité, comme Triumpho de Camarin, serviteur du Seigneur Pierre des Vbaldins, Gentil-homme & Chevalier de la Cité d'Vrbin, lequel se persuadoit fantastiquement, que reellement, & de fait une certaine heure du jour il estoit avec le Pape, Empereur, Rois & Princes de la Chrestienté, & neantmoins estoit tout seul en la chambre, interrogeoit, répondoit & resoluoit toutes les affaires d'Estat de la Chrestienté, non sans opinion qu'il eut d'estre des plus avant entr'eux. D'autres s'arrestans sur la vicissitude des choses, forgent une necessité telle, que les Royautez ayans atteint le periode prescrit, sont necessitez de tomber, dont d'autres sont successivement investies. De ma part, j'aime mieux m'arrester à la volonté de Dieu, auquel doit estre attribuée la cause des changemens des sceptres, puisque c'est luy qui les fait tomber és mains de qui il luy plaist. Pour preuve évidente on ne sçauroit choisir de portrait plus propre que celuy de nostre Constantin, lequel j'ay recouvert à Constan-

tinople, fait en pierre Mosaïque. Ce fut luy qui portant le mesme nom que celuy qui avoit transporté l'Empire Romain en Grece, le perdit onze cens vingt-un an apres que Constantinople fut bâtie par le grand Constantin, de la façon que cy-apres je raconteray encore que déja j'en aye touché en ma Cosmographie, livre dix-neuf, chapitre six. Il fut fils de Manuel, fils de Iean Paleologue, assez renommé pour plusieurs heroïques exploits, qu'il fit tant à fortifier la Grece, fermer de murailles l'Isthme ou Hexamile de Corinthe, qu'à maintenir son Empire en paix par l'accord qu'il avoit fait avec Manuel, premier du nom, & troisiéme Roy des Turcs. Je trouve que ce Manuel fit assembler un Synode à Constantinople, où furent appellez les Patriarches de Constantinople, d'Antioche la grande, de Jerusalem, d'Egypte, & quelques autres Prelats, pour l'interpretation de ce passage, qui est au Saint Evangile, *mon Pere est plus grand que moy*, d'où quelques mal-avisez tiroient une pernicieuse & damnable consequence, introduisans quelque degré & difference en eux

ſelon leur nature. De la reſolution qui en fut priſe, il en fit un Edit ſolemnel, par lequel il ordonnoit que tous & un chacun de l'Empire Romain ſe conformât à cette determination, ſur peine aux Eveſques, Clercs ou Moines d'eſtre degradez & priuez de leurs dignitez : à ceux qui ſeront promeus aux Etats & Offices d'eſtre bannis, privez d'iceux, & declarez inhabiles de les tenir : à ceux du commun peuple d'eſtre chaſſez, non ſeulement de la ville Imperiale, mais auſſi de toutes les terres, ſeigneuries & contrées ſubjettes à l'obeïſſance de l'Empire : & de plus d'eſtre reprimez ſelon la ſeverité des Canons. Et afin de le rendre de tant plus inviolable, & eterniſer un ſi ſaint & loüable exploit, il fit dreſſer dans le Temple de la Sainte Sophie du vray Verbe de Dieu, à la muraille de la main gauche quand on y entre, quatre tables blanches, jointes & attachées d'ordre l'une apres l'autre, dont chacune avoit bien en grandeur trois fois autant que deux braſſées d'homme, & une fois moins large ; de ſorte qu'à voir ces quatre tables, ainſi qu'elles eſtoient diſpoſées,

on les eût jugé ressembler à la figure d'un quarré de toutes parts égal. Elles estoient soûtenuës de colomnes hautes & menuës. En icelles il fit graver le contenu de l'Edit : Ce qui estoit demeuré entier jusqu'à l'Empire de Selim, fils de Soliman, lequel en l'année du monde sept mil septante-cinq, & apres la Nativité du Redempteur des hommes 1567. au mois d'Août, Indiction 10. estant entré dans ce Temple pour y adorer, jetta l'œil sur ces quatre tables, qui du commencement le ravirent en une telle admiration, qu'il fut contraint de demander à un des Rabby de la Loy, qui pour lors luy tenoit compagnie, ce que ce pourroit estre. Lequel mal-avisé, dit que c'estoit quelques secrets & cachez enigmes, pleins de mysteres de leur Legislateur Mahemet, lesquels n'estoiét pas écrits en Langue Arabesque & vulgaire aux Turcs, afin que ceux qui les liroient ne prissent trop curieusement envie d'examiner de tels mysteres, & par ce moyen l'honneur & reverence ne tombat en mépris, & pour n'estre pas manifeste & commune à un chacun. Alors Selim dit à ce pauvre sot

Rabby, qu'il luy fist venir des plus habiles de la Religion Chrestienne, qui estoient en la maison du patriarche de Constantinople, afin qu'à nous seulement ces mystiques secrets soient découverts, & quand nous les entendrons nous mépriserons le reste du peuple. Ce qui fut fait, & fut cét Edit de Grec tourné en Arabesque par Thomas de Thessalonique, Archiprestre, Messire Iean, surnommé Motzale, & Theodose Zigomale, Notaire de la grande Eglise. Selim trouvant tout le contraire de ce que luy avoit dit cét étourdy, Maistre de la Loy, le dégrada & priva de son Estat. Et quant aux tables, commanda qu'elles fussent arrachées de là, & apres avoir avec ciseaux & instrumens propres à ce faire effacé l'écriture qui y estoit gravée, ordonna qu'on les fit servir de pavé au Sepulchre de son pere, qui nagueres avoit esté bâty. Je suis fasché de m'estre laissé glisser en une si longue digression, mais le Lecteur, à mon avis, pourra en retirer profit & contentement. Si je n'eusse pas pensé estre trop long, j'eusse inseré la copie de l'Edit, que j'ay devers moy, & que je publieray, s'il

plaist à Dieu, à la premiere occasion qui se presentera. Donc pour retourner à nostre propos, si Manuel maintint son Empire en paix, il eut des enfans qui s'essayerent, tant qu'en eux fut de le déchirer : contre Iean IV. du nom, Demetrie son frere dressa les cornes, & pour support s'allia des Turcs, qui feignoient se jetter en la Morée, toutefois se retinrent jusqu'à une autre fois. Constantin mesme rompit le mur que Manuel avoit fait bâtir au detroit de Corinthe, comme celuy qui aspiroit & à l'Empire & à la seigneurie de la Morée. De fait Constantin, alors que mourut Iean Paleologue son frere estoit en la Morée, où il pressoit si vivement les Turcs, que pour la cruauté qu'il exerçoit sur eux, il fut nommé **Draco** peu s'en fallut qu'il ne demeurât privé de l'Empire, car Demetrie se trouvant à Constantinople lors que l'Empereur mourut, vouloit usurper l'Empire, quoy que Constantin fust son aisné. Il est vraysemblable, que si les Stampoldans n'eussent rompu ses coups, qu'il s'en emparoit fort à son aise : se servant de la rude poursuite que

faisoit Constantin contre les Turcs, laquelle il n'eut voulu laisser pour chose du monde. Toutefois comme j'ay commencé à dire, les Constantinopolitains ne le luy voulurent permettre, craignans la ruine de la Cité, si l'on favorisoit le puisné contre celuy à qui de droit l'Empire devoit eschoir. Partant il fut accordé que Constantin seroit Empereur, & que Demetrie & Thomas separeroient également le païs de la Morée. Il eut beaucoup mieux valu qu'un seul l'eût eu, ou bien que tous deux eussent esté chassez, pour avoir esté cause qu'un si fort païs soit venu entre les mains des ennemis de la Chrestienté. Quant à nostre Constantin, il ne fut long-temps en repos & tranquillité, d'autant qu'apres la mort du vieillard Amurath, qui mourut l'an du monde 5411. & apres la Nativité du Sauveur de tous les hommes 1450. survint Mahemet second du nom, non premier, ainsi qu'il a esté coulé cy-dessus par mégarde au chapitre de l'Empereur Constantin le Grand, lequel donna bien des affaires, tant à l'Empereur qu'à ceux qui estoient sujets à l'Empire. Il me

me suffira icy de seulement remarquer qu il vint mettre le siege devant Constantinople au mois de Fevrier, l an de Grace 1453. lequel il tint jusqu'au 28. de May, & l'emporta le 54. jour apres avoir mis le siege, y faisant mourir toute la Noblesse d'entre les Grecs, & entr'autres l'Empereur Constantin, lequel avoit déja long-temps auparavant sommé, prié & interpellé les Princes Chrestiens de luy donner secours, mais ils ne pouvoient y entendre, à cause que le malheur des temps avoit suscité la guerre à l'Empereur contre les Suisses, Hongres & Moraviens : au Roy de France contre les Anglois, & l'Italie estoit pleine de ligues, factions & partialitez. Toutesfois le Pape, les Venitiens, & Alphonse Roy de Naples, promirent secours jusques à trente Galeres. Les Venitiens y envoyerent Iacques Laure bien équipé, mais ce fut trop tard, dautant que le Turc s'en estoit déja saisi, non pas sans grande resistance, le siege y estant demeuré cinquante-quatre jours ; & de fait le Turc y perdit beaucoup de milliers d'hommes, & mesme le jour qu'il emporta la ville, l'Em-

pereur Constantin ne se contentoit point d'enhardir les siens, pour tenir bon à l'encontre de cette furieuse beste, mais luy-mesme armé de pied en cap, secondé de bien peu de gens, tint l'espace de cinq heures l'armée du Turc sur cul. Enfin se voyant abandonné de la pluspart des siens, & n'en ayant que deux qui tinssent bon, à sçavoir Teophile Paleologue, sorty du sang de Constantin, & un Esclavon, serf d'estat, mais illustre & noble en ses faits, fut contraint de se retirer, & se sauvant parmy la foule, fut écrasé, ou bien (comme il plaist aux autres) étouffé. Voila comme miserablement mourut ce dernier des Empereurs Chrestiens de Constantinople, ayant regné trois ans & trois mois. Apres la prise de la ville, c'est hors de doute que Mahemet exerça des cruautez enormes, si ne pût-il faire qu'il ne reverât nostre Constantin, lequel (ainsi que m'ont dit trois Mammelus d'Egypte fort anciens) il fit chercher par la ville, & l'ayant rencontré, luy prit les deux mains & la teste, ruisselant de ses yeux si grande abondance de larmes, que ceux qui

estoient presens, ne pûrent se tenir de pleurer. Puis le fit conduire en sa sepulture; mais de dire où ce fut, je ne puis, n'ayant sceu le découvrir, dont la raison me fut donnée par certains Mahometans, telle dautant que Mahomet voulut qu'il y en eut seulement quatre qui la sceussent, afin d'empescher les soldats de le deterrer, pour dépit que la pluspart d'eux avoient d'avoir esté blessez & estropiez de la main de ce vaillant Empereur. Voila qui fut cause qu'apres sa mort sa teste fut portée par derision par la ville au bout d'une lance, comme aussi fut l'Image de nôtre Sauveur & Redempteur trainée par les bouës, avec toute la plus grande indignité qu'il fut possible, ayant cét écriteau. *Voicy le Dieu des Chrestiens*. Au reste, je m'étonne pourquoy certains osent asseurer que ce Constantin fut le septiéme du nom, puis que par la liste des Empereurs de Grece nous trouverons qu'il est le dixiéme du nom. Et qu'ainsi ne soit. Le premier, fut Constantin, surnommé le Grand, duquel j'ay parlé cy-dessus. Le second, fut le fils aisné de ce grand & magnanime Constantin.

Le troisiéme, Constant, fils d'Heraclius Constantin. Le quatriéme, fut Constantin, dit Ponogat, c'est à dire le Barbu, qui commanda dix-sept ans. Le cinquiéme, est le fils de Leon Isaurien, meschant & dépravé, qui ne valut pas mieux que luy. Le sixiéme, c'est ce Constantin, pour lequel Irenée sa mere pratiquoit une fille de France, fils de Leon IV. qui fut apellé à l'Empire du monde l'an 4744. apres la Nativité de Iesus Christ 782. qui épousa Marie fille des Rois d'Armenie, non pas de Charles le Grand, selon quelques-uns. Le septiéme, fut fils de l'Empereur Leon, surnõmé le Philosophe, qui fut au commencement troublé en son Empire par Constantin Spartain, fils d'Andronique vaillant Capitaine, lequel s'avançant pour tuer ce jeune Constantin, donna de la teste contre un mur, & tombant de cheval fut soudainement tué, & sa teste coupée au mesme lieu, que luy avoit predit Leon le Philosophe : lequel je ne suis point d'avis d'oster du catalogue des Empereurs, encore qu'il ait esté inquieté en son Empire. Le huitiéme succeda à Basile Porphyrogeni-

te, homme enclin à toutes lubricitez & voluptez deshonneſtes, qui eut pour gendre Romain Argyropile, troiſiéme du nom. Le neufiéme, fut ce Monomache Conſtantin, qui eſtoit tellement aſſorty de Scelerene ſa concubine, qu'il s'en rendoit eſclave. Toutefois il cheriſſoit les hommes lettrez. Il fut appellé le Gladiateur. Le dixiéme, fut ce devot & religieux Duc, qui eſtoit plus adonné à prier Dieu qu'à remuer l'épée : auſſi deteſtoit-il grandement la guerre. Il eſt taxé d'avarice. Il mourut âgé de ſoixante ans, ayant regné ſept ans ſix mois, laiſſant l'Empire à ſa femme Endocie, ſous ſerment qu'elle fit de ne ſe point remarier, de peur que ſes trois enfans Michel, Andronique & Conſtantin ne fuſſent fruſtrez de l'Empire. L'onziéme, ſera celuy auquel eſt voüée la preſente Hiſtoire.



THIBAVLD DICT LE BON.

THIBAVLD, DIT LE BON, COMTE DE BLOIS.

CHAPITRE XV.

AVANT qu'entrer en matiere, j'ay deux poincts à proposer au Lecteur, pour me servir d'excuse. Le premier est, pour l'interruption de l'ordre, qui est tellement manifeste, que sans faire bresche à la verité, je ne pourrois ou la nier ou la déguiser, attendu que l'âge auquel a vescu ce bon Comte, me commandoit l'avancer de plusieurs marches, comme aussi les deux ausquels les Chapitres suivans & consecutifs ont esté destinez : De ma part j'en eusse esté le plus content du monde; mais

parce que le portrait me manquoit, je n'osois hazarder l'Histoire de sa vie, dits & faits, encore que je fusse bien asseuré, que sans faire comparaison d'eux avec aucun des autres que j'ay icy couché en l'estat des Hommes Illustres, l'on auroit bien affaire à trouver Seigneurs qui meritassent mieux d'estre caressez de loüanges, que ce Comte Thibauld & les deux Orleannois. Toutefois ce seroit assez tost, quoy que ce ne soit en son rang, si au moins que mal faire se pourra, sa vie est icy déchiffrée. Et c'est ce qui me pese le plus, dautant que je ne me sens garny d'assez suffisans memoires, pour faire retentir l'heroïque generosité d'un si brave & hardy Seigneur. La faute ne me doit entierement estre imputée, dautant que de bonne affection je n'en manque point : si quelqu'un sçait mieux, apres que j'auray eu communication de son surplus, l'on verra si je seray chiche à la seconde edition d'enfler l'honneur & renommée de ce Martial guerrier. Ie sçay bien que si je daignois reprendre la matiere d'un peu plus haut, & rechercher ou les Genealogies des Princes & Maisons

illustres enfantées à Blois, ou bien les singularitez du païs, la carriere seroit assez longue pour m'égayer, dautant que sans m'éloigner de la verité, l'on trouvera que la maison de Blois a esté aussi grande, aussi illustre & signalée qu'autre de ce Royaume, eu égard aux terres, seigneuries & principautez qu'elle a possedées, telles que sont les Comtez de Champagne, Brie, Touraine, Chartres, Meaux, Boulogne, Alençon, Beauvais, Sancerre, Soissons, S. Pol, d'Eu, Dunois, S. Agnan & les seigneuries d'Amboise, Marchesnoir, Millancey, Remorentin, & en Henaut d'Avennes. Mais parce que Guy de Châlon, deuxiéme du nom & dernier Comte de Blois, resigna au Roy Iean le Comté de Soissons, & que le Comté de Blois fut vendu purement & simplement à Louis Duc d'Orleans, frere du Roy Charles VI. l'an 1391. pour la somme de cent mil florins d'or, soit par ce Guy de Chastillon, soit par Marie de Namur sa femme, & que la plus-part de ces belles pieces ont esté disjointes d'avec le Comté de Blois, j'aime mieux viser droit au but, & donner atteinte à nostre Thibauld. Celuy

duquel je represente icy le portrait, fut fils de Thibauld troisiéme du nom & sixiéme Comte de Blois, premier qui porta le titre de Palatin de Champagne & Brie, (ainsi qu'a tres doctement recherché le Seigneur Pierre Pithou au premier Livre de ses Memoires des Comtes hereditaites de Champagne) & pour ses vertus & integrité de vie, fut nommé le Pere des pauvres, & le grand Thibauld, peut-estre, pour les guerres continuelles qu'il avoit eu contre Louis le Gros & son pere, lesquelles le faisoient redouter par les François. Il mourut l'an onze cens cinquante-un, & gît en l'Abbaye de Pontigny, qu il avoit fondée. Pour successeur au Comté de Blois, il eut ce Thibauld, duquel presentement nous pretendons discourir, lequel pour avoir esté imitateur des vertus de son pere, fut surnommé le Bon, pour le bon traitement & soulagement où il maintenoit ses Sujets en une merveilleuse tranquillité, ainsi que rapportent nos Histoires, qui loüent le commandement qu'a eu ce Comte sur les Chartrains & Blesiens, qui estoient les deux Comtez, lesquel-

les luy estoient écheues par le partage que fit le grand Thibauld de ses seigneuries aux enfans qu'il avoit eu de Maheult ou Mathilde Princesse Allemande, qui luy avoit procreé une lignée d'onze enfans, cinq mâles & six femelles : l'aisné fut surnommé Seigneur du Soleil, lequel n'eut aucun tître, parce qu'il avoit perdu son sens : Henry premier du nom, & quatriéme Comte de Champagne, surnommé le Large, lequel passa en la Terre Sainte avec le Roy Louis le Ieune, & fut pris par les Mahometans, mais delivré par l'Empereur de Constantinople : nostre Thibauld, qui fut sixiéme Comte de Blois, & troisiéme de ce nom : Estienne eut Sancerre, espousa la fille du Comte de Gien, fit le voyage de la Terre Sainte sous Philippes Auguste, & enfin se rendit Chartreux : le cinquiéme fut Guillaume, surnommé aux Belles-mains, soixante-sixiéme Evesque de Chartres, & aussi soixante-sixiéme Archevesque de Sens, & cinquantiéme de Reims, qui passa de ce siecle à l'autre en 1493. Quant aux filles de la premiere, nõmée Mathilde ou Marie fut mariée à Eude

second du nom, Duc de Bourgogne, qui eut d'elle un fils, appellé Hugues, qui fut apres la mort de son pere Hugues troisiéme du nom, & dixiéme Du de Bourgogne. La seconde prit party avec le Comte de Bar: la troisiéme avec le Duc de l'Apoüille, puis avec le Seigneur de Montmiral & S. Agnan : la quatriéme avec Geoffroy Comte du Perche : la cinquiéme fut Reine de France & nommée Alise espouse du Roy Louis le jeune: & la derniere fut épouse d'Alain Comte de Bretagne, & depuis fut Comtesse d'Anjou, par le moyen du second mariage, qu'apres la mort d'Alain elle contracta avec ce Foulques Nerra Comte d'Anjou, duquel nous avons dressé l'onziéme Chapitre du present Livre. Mais ces nopces reïterées, luy furent malheureuses, à cause de la lâcheté, perfidie & cruautè, dont Foulques usa à l'endroit de Drogon, petit fils d'Alain & de sa femme, lequel il fit mourir dans un bain, pour avoir la Bretagne. Mais depuis il en fit si belle & solemnelle reparation, qu'attendu la contrition de cœur qu'il eut, il est croyable que Dieu le prit

par sa sainte misericorde à mercy. De cette veuve ce Comte Angevin eût un fils nommé Geoffroy II. du nom, & surnõmé Martel pour sa vaillance: & une fille nommée Adelle ou Engeberge femme de Geoffroy, Seigneur de Gastinois. Il a esté besoin de specifier de cette façon la jointure d'une si heroïque lignée, pour montrer premierement, que ce n'est pas merveilles, si Dieu a permis que ce Comte Thibault ait esté doüé de tant de vertus, puis que naturellement il sembloit ne pouvoir estre autrement, qu'il n herita de si beaux, precieux & exquis joyaux. En apres, que s'il a eu credit en France, ce n'a pas esté par surprise, ou à la volée, & qu'il soit crû (selon qu'on dit) en une nuit comme un champignon, mais que de race en race il y estoit élevé, quoy qu'il n'y eût pensé. Il avoit tel credit en ce Royaume qu'il en étoit Procureur, cõme estant ce gõd, à l'entour duquel se tournoit & reposoit la fermeté, asseurance & maniement des affaires d'Estat. Et aussi la guerre qui estoit entre le Roy Philippe Auguste & Philippe d'Alsace usurpateur du Comté de Flandres, quere-

lans enſemble le Comté de Vermandois, ne fut aſſoupie que par le moyen & entremiſe de ce Comte de Blois & de l'Archeveſque Guillaume ſon frere. Leſquels comme il reconnoiſſoit tenir par devers eux toute l'authorité, pouvoir & commandement de la milice Françoiſe, il employa auſſi pour mediateurs d'une paix ſi ſolemnelle, leur faiſant porter parole à ſa Majeſté: qu'il luy pleût accepter ſon ſervice, & uſer de luy & des ſiens, comme de ceux qui luy eſtoient tres humbles ſerviteurs: qu'il luy rendoit, cedoit & quittoit la Terre, Païs & Comté de Vermandois, avec tous les Chaſteaux, Villes, Bourgs & Villages qui en dépendoiēt, & s'offroit les luy mettre en main tout ſur l'heure: ſeulement ſupplioit-il ſa Majeſté de luy laiſſer les places de S. Quentin & Peronne pour ſa vie, leſquelles il entendoit, que ſans nulle contradiction revinſſent apres ſa mort à la Couronne de France. Ce qui luy fut accordé l'an mil cent quatre-vingts & quatre, ou (ſelon Meyer) quatre-vingts & cinq. Dont on ne doit s'étonner; car outre le degré, qu'il tenoit à cauſe de ſon office de Grand Seneſ-

chal de France, il touchoit de si prés au Roy, duquel il estoit Oncle, que comme l'on ne se pouvoit plus asseurément fier à d'autre, aussi ne pouvoit-il estre honnestement éconduit sans effet de l'intercession, où il estoit employé pour ce Philippes d'Elsace. Quant à la dignité de grand Senéchal, je ne la prens point pour celle de seul Mareschal, comme fait le nouveau Munster refondu, attendu que je sçay bien d'une part, que le Seneschal a esté sous la troisiéme lignée de nos Rois de France, celuy qui sous les deux premieres, a esté Comte du Palais, & depuis le Grand-Maistre de France. D'autre part, que la dignité de Grand-Maistre de France est du tout diverse & differente de celle de Mareschal : Et qu'ainsi ne soit, si l'estat de Mareschal seul eust esté le mesme que celuy du Seneschal, est-il vray-semblable que l'Apollon des Gaulois, François premier du nom, quand il fit quitter au Sieur de la Palice l'estat de Grand-Maistre, luy eust donné celuy de Mareschal ? Que dira-il, sur ce qu'apres la mort d'Anne de Montmorency, sous

le regne du Roy François deuxiéme du nom, Fran ois Duc de Guise fût étably Grand-Maistre de France, & François de Montmorency fait Mareschal. Si ces deux Estats n'eussent esté qu'un, les eut-on separez? Or que l'estat de Seneschal ait emporté autant de poids & autorité que celui de grand-Maître, on le voit assez clairement en ce Comte Thibault, qui, étably en ce degré, avoit la Sur-Intendance toute telle & (possible) plus grande que n'avoient les Grands Maistres de France. Mais qu'est-il besoin de m'arrester si longtemps sur la division & separation qu'on doit faire de ces Estats? puis qu'assez amplement j'ay decidé cette difficulté (à mon advis) au dix-neufiéme chapitre du quinziéme livre de ma Cosmographie. Il vaut mieux que je retourne à nostre Comte Thibault, lequel donna preuve tres-certaine de son heureuse bravoure en cette journée des Vignerons si renommée par nos Historiens. De ce Comte Thibault se trouve une pierre aujourd'huy à Blois sur le pont, joignant la Chapelle de S. Fiacre, en laquelle est écrit ce qui s'ensuit d'une lettre, qui ressent

ressent fort son ancienneté & bien notable : dont j'ay esté secouru par ce non moins docte que diligent rechercheur des Antiquitez
Du Moulin, Doyen de l'Eglise de S. Sauveur de Blois : duquel aussi je confesse avoir receu en l'année mil cinq cens soixante-six le portrait de nostre Comte Thibault, tel qu'il m'asseura l'avoir eu des creons, qui estoient au Cabinet du grand Roy François premier du nom, son Maistre. Or voicy la teneur de cet ancien monument :

COMES THEOBALDVS Franciæ Seneschallus, & Alix Comitissa, pro amore Dei & animabus antecessorum suorum, perdonaverunt hominibus istius patriæ captionem equorum & telarum, in quibus manducabant, nec non vineas & prata & viridarias & alberetas in manu cepit, ita quod Comes habebit in foris-facto vinearum aureum hominis foris facientis : nisi poterit x. sol. reddere habebit in foris-facto pratum, & de vacca sex denar. & ove VII. *denar. Perdonaverunt etiam, quod moneta minus valen. erit N. nec facient ultra coruagium. Divinæ igitur potentiæ supplicamus, ut quicumque sacram paginam & quod sancitum est*

violare vel ullàtenus infirmare præsumpserint æterna maledictione & Dei ultione ira feriantur implacabili.

Ce sont les propres mots de ce vieil monument, qui pour l'antiquité est la pluspart mangé, & pour ce (comme il n'est pas hors de vray-samblance) il y a plusieurs mots, qui usez n'ont pû estre leus, toutefois le sommaire est que le Comte Thibault & sa femme Alix pour l'amour de Dieu & pour les ames de leurs devanciers, donnent aux habitans de Blois le droit de Blayerie, pour pouvoir prendre les chevaux & leurs pieges aux lieux où ils seront en faute : que pour ce mal le Comte prendra, si c'est aux vignes un escu, si c'est au pré dix sols. Qui est une amende assez excessive, veu que ordinairement on ne fait estat des amendes de sept sols six deniers. Mais ce qui est adjoûté me met en grande peine, que le Seigneur met sous sa main le pré, où a esté fait le dõmage, prend six deniers pour la vache & sept deniers pour la brebis, & pour le changement des monnoyes. Ce Comte eut à femme une fille de Frãce nommée Alix, deuxiéme fille de Roy Louys le jeune, & Alienor de

Guyenne. D'icelle il eut deux fils, sçavoir Louys & Thibault, & deux filles, l'aisnée fut mariée à Jean de Chastillon, Seigneur d'Avennes, & la seconde à Messire Gauthier d'Avennes. Icy la difficulté n'est pas petite à cause de la succession de ce Comté de Blois, qui écheut en quenoüille. Quant à Louys, qui estoit l'aîné de la maison, l'on sçait bien qu'il passa en Grece, & mourut au siege d'Adrianopoli, l'an mil deux cens cinq, lors que Baudouyn de Flandres Empereur de Constantinople fut perdu en la bataille, de maniere que toûjours il devoit entrer au lieu de son Pere en qualité d'aisné, attendu que le pere deceda au siege d'Acre l'an 1190 encore que je n'y aye point veu son Epitaphe, comme des autres. Et apres Thibault devoit, au defaut de son frere Louys, plûtost estre appellé au Comté que les gendres. Par ainsi il faut que cet ordre ait esté perverty, & que le gouvernement de Blois soit écheu en quenoüille, à cause de l'absẽce des mâles, qui estoient empeschez contre les ennemis de la Chrestienté. De fait, je trouve que Jean de Chastillõ, qui avoit

épouse la fille aisnée du bon Comte Thibault, fut Comte de Blois dés l'an 1190. & qu'apres sa mort, qui survint le 4. Avril 1201. Lou s le fils aisné de nostre Thibault parvint au Comté de Blois, & ne le tint gueres long-temps, à cause que sa mort fut precipitée au siege d'Andrinople, ainsi que je viens de dire cy-dessus. Toutefois quelque courte que fut sa vie, il fit neantmoins des choses merveilleuses, & en la charge qu'il avoit comme conducteur du quatriéme bataillon à la prise de Constantinople par les François & les Venitiens l'an 1204. il fut gratifié par l'Empereur Baudoüin du Duché de Nikerterre, le plus honorable de toute la Romanie. Or pour reprendre nostre propos, apres la mort du Comte Louys, luy succeda son fils Louys cinquiéme du nom, qui ne vescut que seize ans, & en luy faillit la race du Prince Danois Gerlon, qui avoit dominé les Blesiens dés l'an neuf cens vingt jusques à l'an douze cens dix-neuf, & ainsi le Comté de Blois aura subsisté environ trois cens ans.



LOVIS DVC D'ORLEANS.

LOVYS DVC D'ORLEANS, ET COMTE D'ANGOVLESME.

CHAPITRE XVI.

LES divers accidens, esquels a esté embroüillé ce Seigneur, m'invitoient assez à entrer icy au discours de sa justification, & à examiner, si à tort ou à droit, la fortune l'avoit si souvent traité, comme son joüet : mais parce que cela ne pouvoit estre bien deduit, sans trop grande longueur : Joint que plusieurs ont déja pris ce sujet, je me contenteray si simplement & nuëment je puis icy déchifrer ce que e trouveray estre necessaire à l'Histoire que je pretens dresser de ce Duc Louis, lequel

fut fils de Charles V. du nom, Roy de France, & de Ieanne fille du Duc de Bourbon, Prince accompagné d'aussi bonnes parties qu'on eust sceu souhaiter en un autre. Toutefois la jalousie, qui fut entre les maisons de Bourgogne & d'Orleans, éclypsa de beaucoup les heureux succés de ce Prince. Le bruit de sa renommée fut si grand, qu'en l'an treize cens quatre-vingts & cinq, les Hongres vinrent en France, pour traiter alliance & pratiquer le mariage entre luy & Madame Marguerite de Hongrie, heritiere du Roy Louys, & avec eux allerent en Hongrie l'Evesque de Maillezais & autres, avec ample procuration: Mais ce mariage fut interrompu & dissipé à cause des troubles de Hongrie. Partant il prit party avec Dame Valentine de Milan, fille unique de Jean Galeas Vicomte, premier Duc de Milan & de Madame Isabel de France, fille du Roy Jean, par lequel mariage Louys eust le Côté de Vertus, qu'Isabel avoit apporté à son mary, & une grande somme de deniers, qui fut employée en l'achat du Comté de Blois & autres Terres, que ce jeune Seigneur ache-

ta & retira des Seigneurs de Coucy, qui en estoient proprietaires: & pour le droit de cette Valentine ont les Ducs d'Orleans querelé le Duché de Milan, qui a tant cousté de sang & d'argent à la France. Or par ce que peu de personnes ont discouru à mon plaisir de l'achat que fit ce Duc du Comté de Blois, je suis bien d'avis d'en rapporter ce que j'en ay appris depuis que j'en ay traité en ma Cosmographie. Il faut noter que Guy de Chastillon, Comte de Blois, maria son fils Louys à Marie fille du Duc de Berry & d'Auvergne & Comte de Poictou, à laquelle il assigna le doüaire la somme de six mil livres de revenu par chacun an. Ce doüaire n'arresta pas long-temps à avoir lieu. Car Louys mourut avant son pere en l'an treize cens quatre-vingts onze à Beaumont, allant voir sa mere à Valenciennes en Henaut, où elle estoit, & fut enterré aux Cordeliers en la ville de Valenciennes. Tost apres fut ladite Marie remariée à Philippes d'Artois, Comte d'Eu, & Connestable de France, qui ne vescut gueres, & apres sa mort eût à mary en troisiéme lict le

Duc de Bourbon. Le Comte Guy voyãt son Comté chargé de cette partie, qui estoit tombée en forte main, fit sonner aux oreilles du Duc d'Orleans, s'il vouloit entendre à l'acquest de ce Comté, qui embellissoit son Duché, tout ne plus ne moins que fait le nez le visage. Nostre Louys ne se fit pas beaucoup solliciter, tant parce qu'il avoit grandes sommes de deniers entre ses mains, que parce qu'il voyoit que cette ouverture servoit pour l'accommoder, par l'advis du Roy Charles sixiéme de ce nom son frere, il acheta les Comtés de Blois & Dunois aux charges qu'il en laisseroit jouir le Comte Guy tant qu'il vivroit: qu'il acquitteroit ce doüaire, & si bon luy sembloit, l'amortiroit, & en outre bailleroit contant à ce Comte Guy la somme de deux cens mil francs d'or, laquelle fut baillée, livrée, nombrée & nantie entre les mains du Comte vendeur. Le tout ainsi fait & accordé, fallut que l'acheteur traitast & accordast encore avec le Duc de Bourgogne, auquel & à sa femme la Doüairiere, pour l'amortissement du doüaire, luy fallut payer la somme de soixante mil

mil francs contant. Et pour faire consentir le Duc de Berry, pere de la Doüairiere, il luy donna un cabochon de rubis grand à merveilles, estimé à la valeur de vingt mil écus vieux. Lequel rubis est depuis revenu à la maison d'Orleans, & s'appelle le rubis de la quenoüille. De plus, il fallût que ce Duc Louys paya au Roy son frere le quint & arriere-quint denier, pour les acquests desdites Comtez, qui fut prisé à soixante mil francs d'or. Icy le Lecteur remarquera, qu'un franc d'or voloit du temps de la vente trente sols tournois, & estoient ceux que nous appellons maintenant francs à pied & à cheval, & sont du poids de soixante-six au marc. De maniere que nous trouverons, que calcul fait de toutes les sommes financées par le Duc d'Orleans pour l'achapt de ces Contez, il aura déboursé trois cens vingt mil francs d'or, qui à trente sols piece, reviennent à cent soixante mil écus, à raison de soixante sols l'écu, & ce outre le cabochon de rubis. Apres un tel & si solemnel acquest il laissa ce Comté entre les mains du Comte Guy de

Chastillon par l'espace de cinq ans, d'autant qu'il mourut environ la feste de Noel en l'année 1317. & gist en l'Eglise du Chasteau de Blois. De sorte que nostre Louys ne jouït du Comté de Blois que onze ans, parce qu'il fut assassiné en l'année 1407. par les Estafiers du Bourguignon, comme nous verrons en son lieu. Quant au Comté d'Angoulesme il le tint l'espace de quinze ans, au grand contentement de ses sujets. De son temps on trouve que la mesme année, qu'il fut tué à Paris, le fort Chasteau de Boutheville fut repris par les gens du Roy sur les Anglois, & pour fournir aux frais du siege, fut levée par commission du Roy, au païs la somme de 3716. francs. Le Duché d'Orleans luy écheut par la mort de son grand Oncle Philippes de Valois premier Duc d'Orleans, d'autant que le Roy Charles sixiéme suivant en ce le Roy Iean, qui en avoit appanagé son frere Philippes, en appanagea son frere Louys, comme il avoit esté étably par le Roy Charles, cinquiéme du nom, surnommé le Sage, que toûjours le second enfant mâle de France auroit l'appanage &

Duché d'Orleans pour ſon heritages tout ainſi que l'aiſné a le Dauphiné. Et pource que (comme j'ay dit cy-deſſus) le Duc d'Orleans eſtoit Comte des Vertus, à cauſe de ſon épouſe Valentine de Milan, le Roy luy octroya pour luy & ſes hoirs mâles de pouvoir tenir grands Iours au Comté des Vertus. les appels deſquels viendroient à la Cour de Parlement de Paris. Les affaires de noſtre Louys ſe portoient le mieux du monde, ſi le rang qu'il tenoit en France ne l'eût appellé à la Cour prés du Roy ſon frere, pource que la fortune ſe ſervit de ce moyen pour luy braſſer & aux ſiens un million de traverſes. Ie laiſſe pour le preſent l'inimitié du Duc de Bourgogne, aimant mieux au préalable faire marcher l'infidelité de Pierre de Craon, qui, pour avoir eſté décourtiſé ou deſappointé de la Cour de ſon Maiſtre, fut malaviſé juſques-là, que d'attenter ſur la perſonne d'Olivier de Cliſſon, Conneſtable de France, ſur la teſte duquel il avoit tellement charpenté, qu'il le laiſſa pour mort. Cét aſſaſſin fit allumer la guerre, que mena le

Roy Charles contre le Duc de Bretagne, parce qu'il ne livroit ce de Craon. En cette expedition il fut accompagné tant par ses Oncles les Ducs de Berry & Bourgogne, que par son frere le Duc Louys, qui s'estant laissé gagner par les partisans du Connestable de Clisson (lequel estant malade par son testament dressa estat, outre ses grands heritages & Seigneuries, que ses meubles revenoient à dix-sept cens mil francs) s'affectionna tellement à vanger le tort que luy avoit fait Craon, qu'il s'en fallut bien peu que le Roy mesme ne le tua. De fait, comme il révoit dans son lict qu'on le vouloit trahir, & qu'un Page, qui portoit sa lance, l'eût laissé choir en s'endormant sur la salade d'un autre, qui estoit prés de luy, il mit la main à l'épée, & perdant toute connoissance & raison, frappoit à tort & à travers, sans discerner parent ny amy, jeune ny vieil: Mesme dit-on, qu'il poursuivit long-temps l'épée au poing nostre Orleannois, lequel fit bien de gagner païs devant luy, d'autant qu'à bride abattuë il le poursuivoit, & n'eût esté, que le cheval du Roy se trouva las &

recreu, ce pauvre Duc eût eu bien affaire à se sauver. Ie sçay bien que les ennemis de la maison d'Orleans ont autant qu'ils ont peu fait perdre l'affection du Roy pour le regard du Duc Louys, si bien qu'il le soupçonna de trahisõ. Mesme certains ont osé asseurer que la Duchesse Valentine avoit fait charmer le sens de ce Roy, afin qu'en tel dévoyemẽt d'esprit il dépendit tout de son mary & elle : En apres que le Duc Louys avoit esté autheur de cette mommerie, qui fut faite en l'Hostel de la Reyne aux Faux-Bourgs de S. Marcel lés Paris, ou (selon Froissard) en l'Hostel S. Pol, où le Roy mesme, qui voulut faire des fols, cõme les autres, pensa estre brûlé aussi-bien que Yvain ou Iobbain bâtard de Foix, & le Comte de Joüy, & eût passé le mesme pas, si la Duchesse de Berry ne l'eût saisi, & couvert de son manteau, avec lequel elle étaignit le feu. Mais ce sont contes faits par les supposts & partialistes de la maison de Bourgogne, qui estoit tellement bandée contre celle d'Orleãs, qu'il n'estoit pas jusques aux Duchesses, qu'il ne s'entre-piquassent pour le point d'honneur. Mais, quoy que la

Duchesse Valentine fut femme du frere du Roy & de celuy, qui, estant premier Prince du sang, devoit aussi marcher soudain apres la Reine, la faveur peût plus que le droit, si bien que la Reine se gouvernant par la Bourguignotte, Valentine le perdit tout contant. Ce feu de division rampa si avant, à cause du maniement des affaires du Royaume, (quoy que quelques-uns ne l'attachent point tant à la jalousie de la Regence que d'un autre poinct, qui pressoit de bien plus prés la corne du Bourguignon) que la mort de nôtre Louys s'en ensuivit: car un Mardy au soir, ayant esté à fausses enseignes appellé au nom du Roy, sortant des Tournelles, il fut assassiné par Roulet, Guillaume & Thomas Courtois & Iean de la Mothe. Son corps fut enterré fort honorablement aux Celestins en la Chapelle, qu'il y avoit fondée, où depuis ont esté enterrez les Ducs d'Orleans, d'où je l'ay fait tirer, ensemble son fils Iean. Vous voyez son col entouré d'un colier, où il y a une étoile: qui me fait croire qu'il estoit Chevalier de l'Estoile, qui est l'Ordre institué par le Roy Iean I. du nom, l'an 1351.

en ſon Hoſtel de S. Oüen lez Paris, autrement nommé l'Hoſtel de Clichy. Ce n'eſt pas que je ne ſois deuëment adverty, que pour l'abus, qui ſe commettoit d'une trop grãde foule de perſonnages, qui ſe preſentoient pour eſtre étoilez, ce Roy Iean, pour leur en faire perdre l'envie, ordõnna que de là en avant l'étoile ſeroit portée par les Sergens de Paris, ou (ſelon les autres) Archers du Guet. Encores donc qu'elle leur ait eſté communiquée, il n'eſt pas hors de propos, comme telle eſt la verité, que cet Ordre n'ait pû eſtre deferé à Seigneurs ſignalez & de remarque, tel qu'eſtoit noſtre Louys, puis que cette marque ne ſert que de conjecture & preſomption, je ſerois bien marry d'en rien aſſeurer, aimant bien mieux laiſſer le tout à la libre diſcretion du Lecteur, que par un arreſt precipité preoccuper le jugement qu'il luy plairoit en faire. Il vaut mieux que je trace la lignée, qu'il a eu, encore que le chapitre, qui ſuit ſoit deſtiné à la vie d'un de ſes fils, nommé Iean Comte d'Angouleſme. Donc

il eut de cette vertueuſe Dame Milanoiſe trois fils & une fille, à ſçavoir, Charles, Philippes, Iean & Marguerite. Charles fut Duc d'Orleans & de Valois, Comte de Blois & de Beaumont, Seigneur de Canchy & d'Ach : lequel pour venger la mort de ſon Pere, ainſi inhumainement tué, ſe ligua contre le Bourguignon. Il ſe fourra ſi avant en la meſlée à la bataille d'Azincourt, qu'il y fut pris, & demeura priſonnier vingt-cinq ans en Angleterre: d'où revenant bien changé, il receut l'ordre du bon Duc Philippes de Bourgogne, auquel il donna auſſi le ſien. Davantage, il épouſa ſa niepce, qui fut le ſeul moyen, dont Dieu ſe ſervit pour le remettre en pleine liberté. Je trouve qu'aprés ſon retour en France, il paſſa le reſte de ſes jours en ſi grande pieté Chreſtienne, que chaque jour de Vendredy, avant que boire ny manger, il ne ſe dédaignoit point de donner à diſner à treize pauvres, les ſervant luimeſme à table, & aprés leur lavoit les pieds à l'imitation de la Cene de Ieſus-Chriſt. Il deceda à Chaſtelleraut en l'an 1464. & giſt aux Celeſtins Il fut allié par mariage en trois maiſons. Et

premierement l'année 1406. il épousa Isabelle de France, premiere fille du Roy Charles VI. du nom, estant veuve de Richard de Bordeaux, Roy d'Angleterre, lequel les Londriens avoient fait mourir dans une tour, & en son lieu couronné Henry de Lenclastre. Et fut le mariage de cette fille en partie cause de cet accident, veu le déplaisir que les Anglois eurent, que leur Roy prit alliance en France. Joint aussi que la malversation & pauvre administration de ce Richard en Iustice, fit tomber les Anglois en mécontentement: Il eût d'elle une fille nommée Ieanne l'an quatorze cens neuf, elle deceda en couche: elle fut mariée pendant la captivité du Duc son pere, au Duc d'Alençon. En apres il prit party avec la fille du Comte d'Armagnac & de Bonne de Berry, sœur de par sa mere d'Amé, premier Duc de Savoye, huitiéme du nom, & de Charles Duc de Bourbonnois premier de ce nom, de laquelle il n'eût aucune lignée. La troisiéme alliance qu'il prit fut avec Marie fille du Comte de Cléves & Marie de Bourgogne, fille du Duc Iean & niepce du bon Duc Philippes. Elle deceda à

Chauny l'an mil quatre cens quatre-vingts-ſept, & giſt aux Cordeliers de Blois. Quant à Philippes il fut Comte de Vertus, & mourut ſans hoirs, l'an quatorze cens & vingt. Et Marguerite fut mariée à Richard Comte d'Eſtampes, fils puiſné de Iean Duc de Bretagne, ſurnommé le Vaillant.



IEAN D'ORLEANS.

IEAN D'ORLEANS,

COMTE D'ANGOVLESME.

CHAPITRE XVII.

LE devoir, duquel je ſuis obligé envers ma patrie, me commandoit, puis que j'avois icy à dreſſer un état des hommes illuſtres, d'y faire entrer en lice quelques-uns de nos Comtes Angoumoiſins, qui par leurs heroïques & martiaux exploits ont conſacré la memoire de leur nom à l'immortalité. Mais cette ouverture me mettoit encores en plus grande peine, d'autant que la carriere eſt ſi longue, que ſi je voulois entonner les merites, vaillances & bravoures de nos Comtes, il me faudroit dreſſer

plusieurs grands & justes volumes. De fait j'aurois à celebrer les nõs du premier Comte, nommé Turpion, d'Emenon, de Vulgrins d'Alduin: de ce Guillaume, qui fut nõmé Taillefer, à cause de ce coup d'épée épouvantable, qu'il déchargea si rudement sur un Capitaine Normand, qu'il le fendit, quoy que tout armé, jusques à la poitrine: d'Arnaud: de Guillaume second du nom, qui apres avoir fait bastir le Palais, qui encore porte le nom de Taillefer, & qui est assis devant l'Eglise de S. André à Angoulesme, & avoir fait plusieurs autres exploits, au retour de son voyage de la Terre Sainte, deceda l'an de grace 1028. d'Alduin II. du nom: de tous les autres Comtes de la premiere lignée, comme aussi de ceux qui l'ont depuis tenu: la liste de leurs faits, dits & gestes est si ample, que qui voudroit particulierement déchiffrer la vie de chacun, il faudroit entasser icy plusieurs Tomes. Le Lecteur (s'il luy plaist) se contentera de l'Histoire de nostre bon Comte Iean: auquel je me suis d'autant plus volontiers arresté, que je le trouve avoir esté orné de plusieurs & insignes vertus, & aussi

qu'il a esté la souche, de laquelle a esté extrait ce grand Apollon des Gaulois, François, premier du nom, auquel cõme je suis specialement affectionné, je n'ay pû, traçant icy la route qu'ont tenu les hõmes Illustres, couler par oubly celuy qui a esté son pere grand, ainsi que plus amplement nous verrõs par cy-apres. Peut-estre que quelques-uns diront, que je me devois contanter d'avoir icy couché Edoüard, Prince de Galles, & Louys, pere de nostre Comte Iean, puis qu'ils avoient esté aussi-bien Comtes d Angoulesme que nostre Comte Iean, lesquels prendront de bonne part, qu'un Angoumoisin ait ce peu de passe-droit qu'il luy soit loisible de doubler la loüange de ses Comtes. Ioint aussi que le tiltre qu'a eu Edoüard, ç'a esté plûtost un dueil des François, qui captifs, sous la personne de leur Roy detenu prisonnier, ont esté contraints de reconnoistre autres Seigneurs, qui n'estoient pas ornez de la Fleur de Lys. Et quant à Louys on verra bien, que je ne l'ay pas proposé pour faire parade de ce qu'il a fait en son Comte d'Angoulesme.

Il est bien vray que là dessus on me pourroit alleguer le long sejour qu'a fait nostre Comte Jean en Angleterre. Mais que pour cela il se soit rendu partisan de l'Anglois, le discours de son Histoire dementira tous ceux qui voudroient s'éloigner de la verité. Donc ce Comte (duquel je vous represente icy le portrait, tel que je l'ay fait tirer en la Chapelle d'Orleans, qui est aux Celestins de cette ville de Paris, ressemblant fort à son naturel, que j'ay souvent veu lors que Madame Louise de Savoye Regente de France, du téps du Roy François I. du nom, le faisoit élever & voir par curiosité, tout entier & embaumé) fut fils troisiéme de Louis de France Duc d'Orleans, lequel fut tué à Paris par les gens du Bourguignon prés la porte Barbette, & de Valentine, fille de Jean Galeas Vicomte, premier Duc de Milan. Ce Louis eut trois fils, à sçavoir Charles, qui fut Comte de Valois, Blois & de Beaumont, Seigneur de Coucy : Philippes Comte de Vertus : & nostre Comte d'Angoulesme, lesquels voyans que leur mere estoit decedée en l'an 1408. à la poursuite du meurtre commis en

la perſonne de leur pere, dont le cœur fut porté à Paris en l'Egliſe des Celeſtins & Chapelle d'Orleans, & le corps honorablement enterré en l'Egliſe de S. Sauveur au Chaſteau de Blois: qu'elle n'avoit pû avoir raiſon par juſtice, de l'aſſaſſin de ſon mary; mais au contraire, que la maiſon d'Orleans eſtoit tombée en telle diſgrace, que par revocation du mois de Novembre, en l'an 1407. le Roy pouſſé par les ruſes de la Reine, mal affectionnée à la Ducheſſe d'Orleans, luy oſta le don que ſa Majeſté avoit fait au feu Duc d'Orleans ſon frere, en augmentation de ſon appanage, de ſorte que le Comté de Dreux, les Chaſtellenies de Chaſtillon ſur Marne, Montargis, Courtenay, Crecy en Brie, Chaſteau-Thierry: les domaines de Soiſſons, Ham en Vermandois, Pinon, Moncornet, Origny en Thieraſſe & le vinage de Laon furent reünis & reincorporez à la Couronne: & finalement que le ſang des Princes ſe répandant en France à trop grand marché, ils commencerẽt à s'élever & à amaſſer des forces, pour faire teſte à Iean Duc de Bourgogne, auquel ils denoncerent la guerre par leur

cartel, datté de Jargeau le 18. de Iuillet 1411. Ils s'entr'échaufferent si bien, que la France se trouva de toutes parts embrasée de troubles & guerres : le Bourguignon de son costé estoit porté tant par les Ducs d'Anjou, Brabant & Bar, que par l'Evesque du Liege & les Comtes de Savoye, Hollande, Henaut, Namur & de S. Pol, & par la populace, nommément par les Bouchers de Paris, qui harasserent tellement les Orleanois (lesquels ils appelloient Armaignageois) puisque la fulmination élancée sur le Bourguignon par les Archevesques de Sens, & Evesques de Chartres & Orleans, ne pouvoit arrester le cours des forces Bourguignotes, & qu'en France leur party estoit par trop foible, force leur fut de recourir aux moyens où estoit déja entré le Bourguignon. Pour ce sujet ils dépescherent pour Ambassadeur le Seigneur d'Albret Connestable de France vers Henry Roy d'Angleterre, pour avoir secours. Qui leur fut accordé. Mais comme ces menées se faisoient, & que l'Anglois dressoit une forte armée, qu'il vouloit envoyer sous la conduite de ses fils Thomas,
Duc

Duc de Clarence, & Jean Duc d'York, & Jean Comte de Cornoüaille, se moyenna le mariage de la fille du Bourguignon avec le fils aisné du ROY Anglois : & le fils aisné du Duc de Bourgogne venant à Paris fiança Madame Michele de France. Pour cela ne laissoient ces pauvres Princes, avec quelques forces qu'ils avoient, & seize cens Gentils hommes qui furent levez par Artus, Comte de Richemont, à tascher de se remplumer des places qui leur avoient esté ostées par le Bourguignon. A peine furent arrivez les Anglois, qu'on entendit parler de cette paix pour l'accord de ces deux Maisons, dont ils furent fort faschez, partant il fallut convenir avec eux à leur dire pour les frais de leur armée qu'ils avoient levée. Pour ostage & asseurance de la somme de cent douze mil écus, restans de la somme de deux cens quarante mil écus, qu'il fallut leur bailler pour le payement de leur armée, qui estoit arrivée en France dés le mois de Iuin en l'année 1412. leur fut donné ce Comte Iean, lequel ils emmenerent, & le retinrent trente-un an huit mois. Icy je ne m'a-

museray pas à jetter ou calculer quelle partie le Duc d'Orleans devoit de reste aux Anglois, encore que j'entende qu'aucuns tiennent qu'il leur bailla cent quarante mil écus contant, si bien qu'il ne restoit que la somme de cent mil écus, laquelle Monstrelet fait revenir à deux cens neuf mil livres, monnoye de France. Ce n'est pas le but, où je tire, mais il sera plus seant de voir par quels moyens il trompa l'aigreur, ennuy & fascherie d'une si longue captivité. Au lieu que le Roy Charles VI. du nõ, son oncle avoit en fantaisie la chasse du cerf, ce bon Prince, pendant qu'il estoit en Angleterre soulageoit son esprit par la lecture des Histoires Grecques & Latines. Dans les sciences il se trouva si bien façonné, qu'il daigna mettre la main à la plume, & écrivit sur un Livre, composé par Philippes de Bergome, & l'intitula *Cato moralisatus*, & sur un autre de Seneque; lesquels dés ma jeunesse j'ay veu attachez au chœur de l'Eglise de S. Pierre d'Angoulesme prés sa sepulture. Durant sa detention, le Comté fut administré sous le nom du Duc d'Orleans, son tuteur, par Officiers,

comme le temps & les guerres le permettoient. Leſquelles guerres de longtemps apres ne prirent fin en Guyenne, meſme il y avoit encore pour lors en Angoumois pluſieurs places fortes, qui tenoient pour les Anglois. Apres ſon retour, qui fut en l'an quatorze cens quarante-cinq, il ſe tint longtemps en ſa ville d'Angouleſme, gouvernant fort paiſiblement ſes Sujets: ſi bien qu'ils ne reclamoient que l'eſtat paiſible & tranquillité de ce bon Comte, qui comme il eſtoit orné de pluſieurs vertus, auſſi en répandoit-il ſur ſon peuple une ſi ſouefve odeur, qu'il ſembloit que ſa ſeule preſence les animaſt, & que ſon abſence les enſevelît au tombeau de la mort Et plût à Dieu que ceux entre les mains deſquels eſt tombée l'authorité, qui les fait paroiſtre pardeſſus les autres, daignaſſent prendre exemple ſur ce bon Comte, helas! l'on verroit l'eſtat bien changé: dautant que le pauvre Sujet ſe ſent tellement las des continuelles fatigues, corvées & oppreſſions, dont certains hobereaux tyranniſent tous ceux qui leur doivent quelque redevance, que le plus grand plaiſir que

puissent avoir ces pauvres esclaves, c'est de voir les talons de leurs Seigneurs : car encore que l'on ait accoûtumé de dire que les grands ont les griffes bien longues, si ont-ils plus de peine, quand non seulement du long de leurs corps il faut qu'ils s'étendent, mais aussi qu'ils ayent peine de se porter. Il n'y avoit rien de tel, pour l'égard des Angoumoisins & de leur Seigneur, qui traittoit avec telle douceur ses Sujets, que le pere n'est point plus doux à son enfant, qu'estoit ce Comte de son engeance Angoumoisine. Ce qui l'apprivoisoit de telle façon, & balançoit ses humeurs avec la facilité des siens, est que non par experience seulement, mais aussi par les Histoires, il avoit trouvé que l'amitié du sujet envers son superieur, qui est forcé par tyrannique oppression, estant servile n'est de durée. Partant il se fa onnoit de telle dexterité, qu'il sembloit que ce ne fut qu'vn mesme organe, qui poussa, agita & vivifia tant le cors de toute l'Vniversité que le chef. J'estime qu'ayant veu par les Histoires qu'il avoit fort mal pris à ceux qui avoiẽt par force voulu cõtraindre leurs

ſujets de plier leur col ſous le joug de leur ſeverité, il fit eſtat de ſe rendre facile, & gagner ſur ces Sujets qu'ils luy obeïſſent filialement, non pas ſervilement. Poinct que je deſirois eſtre ſoigneuſement remarqué par ceux qui ſont établis en quelque ſouveraineté par deſſus les autres. Mais aujourd'huy comment eſt-ce que cela pourroit entrer aux oreilles des grands ? Il n'y a choſe au monde qu'ils ayent plus à contre-cœur, que d'ouyr parler de ce devoir. Tout le déduit qu'ils ont, ce ſont les gros tas d'écus, la chaſſe & autres ridicules plaiſirs, auſquels ils prennent plus de contentement d'eſtre aſſervis que de commander, comme il appartient. De leur parler des lettres, ce n'eſt pas pour eſtre bien venu, dautant que ce ſont propos parſemez de melancolie, & qui éclairent de trop prés les taches qui defigurent ces pauvres Seigneurs. Ie parle de ceux qui entre les borgnes s'eſtiment des plus clair-voyans, pour ce qu'il y en a pluſieurs, qui ne prenans plaiſir qu'à ſe veautrer dans un bourbier de brutalité, deteſtent les lettres, & tout ce qui peut les exciter à la vertu. Ie ne

leur veux point proposer un Charlemagne, Iean Pic, Prince de la Mirande, de peur de m'égarer de mon sujet, encore crains-je beaucoup qu'ils ne trouvent dequoy controller sur nostre Comte Iean, non point sur le langage, qui n'estoit pas des mieux ajustez & polis qu'on eut pû desirer, si estoit-il passablement loüable, & encore davantage à priser l'affection, qu'il avoit non seulement de favoriser les bonnes lettres, mais aussi luy-mesme de les illustrer par son labeur & diligence. Et encore qu'il eut esté cinq cens fois plus gosse, encore ne sçauroient-ils y trouver que reprendre, attendu qu'ils (ie ne nomme personne) seroient bien empeschez de donner la suite de trois ou quatre propos en leur langue maternelle, si ce n'est avec cinq ou six débandades hors de toute honnesteté. Toute l'excuse dont ils pourront se targuer, c'est qu'ils diront, que tout ainsi qu'en prison on apprend à faire des chansons, aussi nostre Comte s'est duit aux lettres, n'ayant autre vacation. Mais s'ils disent cela, qu'ils gardent bien de recevoir sur le nez par les Historiens, qui leur maintiendront

que ce bon Comte estoit un des affectionnez Princes à l'étude de son temps. En apres l'on sçait bien que la captivité où il estoit, n'estoit point si étroite, qu'il ne pût aussi bien prendre l'exercice de la chasse ou autre s'il en eut eu fantaisie. Mais quoy? il semble que de gayeté de cœur nous ayons pris cette égarée pour courir sur la Noblesse, il vaut mieux que faisans retraite, nous retournions vers nostre Comte Jean, lequel n'eut guere demeuré en son Comté d'Augoulesme, qu'on parla de le marier avec une belle & sage Dame, nommée Marguerite de Rohan : ce qui fut accomply en l'année quatorze cens quarante-neuf. Mais il ne joüit pas fort long-temps des plaisirs & recreations de ce nouveau mariage, mais il fallut qu'il alla à la guerre qui se fit pour lors és pais de Guyenne par le Roy Charles, pour recouvrer plusieurs Villes & Places fortes de France tenuës par les Anglois, & fut fait chef de la Noblesse & milice de Guyenne : comme aussi il eut pour son Gouvernement Angoulesme, Libourne, Xaintes, Pons, S Jean d'Angely, Coignac & les Isles de Marennes. Il fit telle preuve de

bravoure & magnanime prudence, que l'on n'entendoit recommander que les heroïques exploits de ce genereux prince: le reste de ses jours il l'employa à bâtir Angoulesme, & à Coignac verifier & meliorer le domaine qui luy fut baillé pour quatre mil livres de rente en assiette, lequel le Duc Louis d'Orleans son pere tenoit auparavant en appanage, avec les Duchez d'Orleans & Comté de Valois pour douze mil livres de rente. Estant parvenu jusques à l'âge de soixante-quatre ans, il mourut en son Chasteau de Coignac, le dernier jour d'Avril en l'année quatorze cens soixante-huit. Son corps fut porté à Angoulesme, & enterré en l'Eglise Cathedrale où il a esté tenu en grande veneration, à cause de ses vertueuses & loüables gestes, qui l'ont couronné du laurier de sainteté. J'avois oublié à specifier le bon ménage de ce Comte, qui estoit tel, que depuis qu'il fut marié il acquît la seigneurie de Bourg sur Charente, de Maistre Pierre Bragier, sieur de Priembourg, & les quatre quints de Chasteauneuf sur la mesme riviere de Iean Seigneur de la Rochefoucault, quoy

Rochefoucault, quoy qu'il y ait eu procez meu autrefois sur la distraction qu'on a pretendu faire du quint & quatre quints du Chasteauneuf sur Charente, encore que le procureur du Roy verifiast par titres, Chroniques & Chartres authentiques, qu'il y avoit plus de cinq cens ans que le quint & quatre quint de Chasteauneuf sur Charente ont toûjours esté un mesme corps & un mesme membre du Comté d'Angoumois, ancien domaine & appanage de la Couronne de France, j'en ay les instructions & memoires fort amples pardevers moy. Il eut trois enfans, à sçavoir Louis, duquel le Roy fut parain, lequel mourut jeune, & fut enterré à Boutheville, Ieanne, qui fut mariée à Charles de Coitivy, Comte de Taillebourg & Baron de Craon : & Charles qui succeda à son pere Iean, & fut gouverné par Messire Yves du Fou, mais estant en âge, le Roy l'appella en Cour, & le fit Gouverneur & son Lieutenant General en Guyenne, pendant le voyage que le Roy fit à Naples. Il suivit le party du Duc Louis d'Orleans son cousin germain (qui succeda apres au

Royaume de France, contre Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu & Anne de France, entreprenant pour le gouvernement du Roy Charles VIII. il épouſa Madame Louiſe de Savoye, fille de Philippes Duc de Savoye & de Marguerite de Bourbon. Duquel mariage ſortit le grand Roy François premier du nom, & Marguerite Ducheſſe d'Alençon, & depuis Reyne de Navarre. Je m'étonne que cela ne fut pas obſervé de ceux, qui durant les premieres & ſecondes guerres civiles qui ont affligé ce pauvre Royaume, le deterrerent: au moins ſi la pieté & religion des morts ne pouvoient rien en leur endroit, l'honneur & reverence, qu'ils devoient au ſang Royal, duquel ce Comte eſtoit la ſouche, devoient brider & retenir le cours de leurs inſolences. Qu'ils fuſſent à apprendre, que du tige de ce Comte Iean avoit eſté tiré le Roy François, on ne pourroit le dire, dautant que la ſuite eſt ſi manifeſte, qu'il n'eſt pas permis de l'ignorer, ſi bien qu'ils ne ſe ſçauroient excuſer, qu'ils n'ayent paſſé non ſeulement les bornes de toute pieté & religieuſe honneſteté, mais auſſi qu'ils

ſe ſoient precipitez au crime de felonie pour l'irreverence qu'ils ont portée à celuy qui touchoit de ſi prés à l'Apollon Gaulois. Mais peut-eſtre que la fureur de la guerre ne leur permettoit pas d'uſer de telle diſcretion, qu'ils ont penſé ſe vanger ſur ceux, qui perclus par la mort, n'avoient moyen de ſe revanger des indignitez, inſolences & temeraires efforts de ces ètourdis. Ce qui me fait imputer cecy aux impetueux tourbillons des guerres, eſt que je trouve qu'ils n'ont pas mieux traité le Roy Louys onziéme, ſur lequel ils exercerent pluſieurs indignitez, que j'ayme mieux taire, que d'en ennuyer icy le Lecteur, lequel ne prendroit pas plaiſir que je propoſaſſe mille laſchetez, dont ces mal-aviſez ſe ſont licentiez ſur ce pauvre corps inſenſible. Ceux-là donc s'abuſent qui exaggerent ſi fort cette matiere, que l'on diroit que de guet-à-pend quelques-uns, leſquels ils veulent piquer couvertement, ont eſté les moteurs d'une telle inſolence. S'ils ſe ſouvenoient qu'il y a bien affaire à tenir bonne bride à Mars, quand il eſt

en fureur, je m'asseure qu'ils ne se formaliseroient pas de telle façon. Ce n'est pas que je veüille approuver ou loüer les excés de ces folastres, mais entant que je puis je les deteste & condamne. Loüant Dieu que depuis ce temps-là il n'est rien survenu de nouveau, que par le bon ordre qu'y a donné Messire Phllippes de Vouluyre, Seigneur & Baron de Ruffec, Chevalier des Ordres de S. Michel & du S. Esprit, & Gouverneur d'Angoumois & Xainctongeois pour sa Majesté, Seigneur non moins affectionné aux lettres & bonnes vertus qu'au service du Roy, à la tranquillité du païs & prudent gouvernement des païs qui sont sous sa charge & conduite.



SCANDERBEG.

SCANDERBEG, QVI ESTOIT NOMME' GEORGE CASTRIOT.

CHAPITRE XVIII.

TOvs ceux qui ont écrit de ce Capitaine, ont, ce ſemble, choiſi ce ſujet pour déployer leur treſor d'eloquence, tant ils publient de loüanges de cet Albanois, & entr'autres Marin Barlece, natif de Scutary en Albanie : mais ce n'eſt à la façon de pluſieurs broüillons & cauſeurs, qui ne rempliſſent leurs Hiſtoires que de longues paroles, ſans que la choſe le plus ſouvent le merite. Barlece & les autres Hiſtoriographes n'euſſent ſceu aſſez celebrer la renommée de George Caſtriot, puiſque par

ses heroïques exploits il avoit acquis une telle reputation, que ses amis ne le reveroient pas seulement, mais ses ennemis estoient contraints d'admirer sa force & generosité. Les Turcs mesmes qu'il a si souvent vaincus & surmontez, quelques maux & dommages qu'ils eussent receus de luy, ne pûrent se tenir d'exalter ses vaillantises, desquelles ils faisoiét un tel cas, qu'apres sa mort (si nous croyons à Paul Jove) s'estans faits maistres quasi de toute l'Albanie, ils s'emparerent de son sepulchre à Alessio, l'ayans trouvé, l'adoroient & reveroient si devotement, que ces hommes superstitieux tirans enfin les os hors du Sepulchre, les saccagerent religieusement, estimant chacun d'eux devoir estre invincible & seur à la guerre, pourveu qu'allans au combat ils eussent attaché au col en or ou argent la moindre piece des os & reliques de cet indomptable Capitaine. Encore que j'estime que Paul Jove, autheur de ce conte ait failly, puisque contre la Loy, usage & coustume du Furcan, à sçavoir l'Alcoran, seroit admettre que les Turcs ayent adoré le corps de Scanderbeg,

qui non plus que les Juifs, Mores, Tartares, Arabes & autres Mahometans ne veulent recevoir les corps dans les Temples, ny moins dans les villes, à plus forte raiſon auroient-ils fait refus d'adorer & reverer de la façon que Paul Jove ſuppoſe le corps & les oſſemens de Scanderbeg, quelque grand & redouté Capitaine qu'il fuſt. Joint auſſi qu'ils ne font pas telles ceremonies à leurs Prophetes Mahomet, Haly, Oclan & autres, leſquels il eſt bien vray-ſemblable, que pluſtoſt ils invoqueroient à leur ayde & oppoſeroient à tous les efforts de leurs ennemis, que les reſtes du corps de Scanderbeg. Mais voila ce que c'eſt, Paul Jove voyant que noſtre Caſtriot meritoit d'eſtre loüé, a paſſé les bornes qu'il devoit, & pour le loüer, a controuvé des choſes, qui ſont par trop ridicules, & directement oppoſées à la regle de l'Alcoran. Pour cela je ne voudrois pas laiſſer d'exalter cet Albanois, lequel fut fils du Seigneur Iean Caſtriot, Seigneur d'Albanie, autrefois Æmathie. Sa mere avoit nom Voiſave, fille du Seigneur des Triballes, ou

ſelon les autres) de Pologne, qui eſt partie de Macedoine & Bulgarie. Il eut trois freres, à ſçavoir Repoſie, Stanise & Conſtantin : cinq ſœurs, Marie, Jelle, Angeline, Vlaïce & Mamize. Ce Iean fut vaillant, magnanime & illuſtre de race, qui poſſedoit de grands biens au païs d'Epire & Albanie. Sa demeure eſtoit en la ville de Croie, comme capitale de ſon païs, allié des Rois anciens des Macedoniens & Empereurs Grecs de Conſtantinople. Et comme il avoit devancé de beaucoup tous ſes predeceſſeurs en prudence, gravité & magnanimité de courage invincible, ſon dernier fils l'a ſecondé, qui eſt celuy duquel je repreſente icy le portrait, tel que je l'ay recouvert à Bouthole, ville d'Albanie, & depuis j'ay preſté au Seigneur Jacques de Lavardin pour enrichir l'Hiſtoire, qu'il a fait imprimer en cette ville de Paris, en l'an 1576. Lequel auſſi de fait a reconnu l'avoir tirée de mon cabinet. A l'exemple duquel j'euſſe bien deſiré que ceux qui plagiairement m'ont poché & contrefait le portrait de Plutarque que je leur avois preſté, pour mettre aux vies de cet Autheur,

qu'ils ont fait imprimer en cette ville de Paris en la presente année mil quacens quatre-vingt-trois, eussent daigné confesser avoir receu de moy le Plutarque, qu'ils ne peuvent avoir si bien déguisé, qu'on ne trouve qu'ils ont pillé le dessein sur le portrait qu'ils m'avoient prié leur prester. Or ce fils ne degenera des excellentes & rares vertus d'un si genereux pere, mais il semble que luy seul ait mis au sommet de dignité la race des Castriots par ses valeureux & heroïques exploits. Encore que je ne fasse pas grand estat des prodiges & observations que certains adorent aux nativitez je ne suis pas d'avis de taire ce qui fut pronostiqué de la gloire qui devoit accompagner ce personnage, Lequel ne fut pas conceu, que sa mere songea avoir enfanté un serpent, d'une telle grandeur, que couvrant presque tout l'Epire, il allongeoit sa teste sur les limites des Turcs, & les engloutissoit de sa gueule sanglante, trempant la queue dedans la mer vers les Chrestiens, & principalement és confins des Venitiens. Je sçay que plusieurs feront bien leur profit de ce re-

cit pour se rire de tels presages, & que d'autres trop superstitieusement tascheront de couvrir les secrets cachez sous l'ombre d'un tel songe, mais de ma part je reconnoistray par les effets qu'un tel advertissement n'estoit pas tout à fait mauvais, que nature donna, pour faire entendre à un chacun que ce George se feroit renommer aux armes & fait de guerre, le fleau des Turcs, & Capitaine tres-heureux, vray defenseur de la Foy de Jesus-Christ, & qui de plus toute sa vie porteroit honneur & reverence à l'Estat Venitien. L'experience & progrés de sa vie n'a que trop manifestement verifié cette prophetie. Dés ses jeunes ans il se plia tellement à l'arc, exercices militaires & autres actes de generosité, que par aucún Historien n'est fait mention de son pareil ou de Chefs de guerre qui ayent sceu le surpasser en l'art militaire, & peut-estre pour cette occasion luy a esté donné par les Turcs le nom de Scanderbeg, qui veut dire en langue Turque, Alexandre Seigneur: & à dire la verité il estoit bien un vray Alexandre, ayant conquis plusieurs Provinces au Turc, en-

tr'autres la Myſie, forçant Georges Vncheriech Deſpote dedans ſa ville de Neufmont, Metropolitaine du païs, où l'on tient qu'il y a des mines d or & d'argent. Mais encore luy apparrenoit à plus juſte occaſion le titre de Scanderbeg pour les actions, dont depuis ſa converſion au Chriſtianiſme il s'eſt fait grandement redouter, ayant en vingt-deux batailles qu'il eut avec Amurath Roy des Turcs, & Mahomet ſecond du nom ſon fils, demeuré toûjours victorieux. Pour revanche & ſe décharger ils ne luy pûrent jamais faire autre choſe, que luy reprocher le bon traitement qu'ils luy avoient fait lors qu'il eſtoit des leurs, & l'appelloient fils & nourriſſon ingrat, méconnoiſſant les grands biens & honneurs où il avoit eſté avancé par les Mahometans. Leſquels auſſi ſe ſentoient fort obligez à Scanderbeg, tant à cauſe de la défaite qu'il avoit faite en bataille rangée des ennemis du Turc, que pour les duels qu'il avoit particulierement ſouſtenus, tant à Andrenople contre le Scythien,

qui avoit défié toute la Cour d'Amurath, qu'en la Cité de Burse, qui est à present la capitale d'Asie, contre deux Persiens, nommez Jaia & Zampsa. De telles & si insignes bravoures, captiverent si bien les cœurs des Princes Turcs, que pour s'obliger & captiver davantage un si magnanime entrepreneur, il n'y avoit honneur, honnesteté ou reconnoissance qu'ils ne déployassent liberalement. Mais apres la mort du bon Iean Castriot, il fallut bien qu'Ottoman prodiguast davantage ses largesses, pour embarasser plutost Scanderberg, & l'empescher ou d'aspirer au recouvrement du Royaume d'Epyre, duquel il s'estoit rendu maistre & possesseur par le moyen de la grosse garnison, qu'il y dépescha soudain apres la mort de Iean sous la conduite de Sebalic, ou bien de poursuivre la vengeance de ses freres, qui ne survesquirent pas fort long-long-temps leur pere, mais furent frauduleusement & par poison occulte enlevez de ce monde. Et comme tel accueil ne servoit que pour couvrir le cœur double qu'avoit cét Infidele à l'endroit de Scanderbeg, lequel

il ne pouvoit dépoüiller de son Royaume, sans se faire par trop grand tort, aussi Castriot n'estoit pas moins subtil & rusé à dissimuler l'envie qu il avoit de r'avoir le Royaume, sur lequel ce tyran avoit mis la main, & secoüer le joug de l'Alcoranisme, duquel il estoit entortillé plus qu'il n'eût souhaitté. Il faisoit si bonne mine au Turc, que sur tout il se reposoit sur la prud'hommie & fidelité de cet Albanois, lequel sçavoit si bien temporiser, que convié secrettement par ses subjets de recouvrer sa liberté, il les renvoyoit sans aucune certaine esperance, & sans apparence de dangereuse & magnanime pensée qui eût pû le chatoüiller à reconquerir ce qui estant injustement detenu par Amurath, pouvoit luy estre restitué par le support que luy eussent pû donner ses sujets. Toutefois ayant si long-temps esté sous le joug servil du Turc, épiant tous les jours commodité à la rencontre qui fut entre Hunniades Chef des Hongres contre le Turc en l an quatorze cens quarante, donna si belle prise aux Chrestiens, que pour la pluspart l'armée Turquesque fut défaite. Ie laisse icy à dire quel

soin prit le Turc à faire instruire Castriot en l'impieté Alcoranique par un *Hogia*, sçavoir un vieil Philosophe, lequel les Arabes nomment Siaic, pour faire voir quelle perte ce fut au Turc d'avoir esté si-tost & à son bien grand besoin privé d'un, qui avoit esté honoré des plus beaux Estats qu'ont les plus grands & favoris de la Cour du Seigneur, mesmes avoit esté employé, cõme son Lieutenant tant à l'encontre des Chrestiens que des Rois & Princes Levantins. De fait, outre la défaite que fit Hunniades des Turcs par le moyen de la retraite que fit Scanderbeg, le Turc se vid dépoüillé de l'Epyre & avoir acquis un ennemy, qui estant homme d'entreprise, & ayant du sang aux ongles (comme l'on dit) luy donneroit beaucoup d'affaire. Si Amurath s'y attendoit bien, il ne fut pas deçeu de son opinion : d'autant que Scanderbeg s'estant saisi de Croye, par le moyen de son neveu Amese & quelques autres amis, & y ayant tellement baillé la Loy, qu'il n'y avoit Turc, lequel ne passa au fil de l'épée si-tost qu'il vouloit faire du re-

vesche, & persister obstiné en l'opiniastreté de l'Alcoranisme, estant âgé de trente-trois ans, il alla en la ville d'Alleffie, où il fit ligue & alliance avec les Princes Albanois. Cette ville estoit pour lors sous la Seigneurie de Venise, & on y tint une diette ou journée, où les principaux du païs furent assemblez à sa requeste, & entr'autres Paul & Nicolas Ducagin, Pierre Spany, Lech Dusmani, Lech Zacharie; Aranith Conyno, qui depuis fut beau-pere de Scanderbeg, André Thopia & les magnifiques Recteurs de la Seigneurie Venitienne, devant laquelle assistance Scanderbeg fit une tres-belle harangue, qui dura plus d'une heure, laquelle fut trouvée de si bonne grace par tous ceux qui estoient là presens, qu'apres avoir prisé le sage advis de ce Prince, chacun se mit en devoir de luy tendre la main, pour ayder à le remettre en possession & jouïssance des Païs, Terres & Seigneuries qui luy estoient iniquement retenuës par le Turc. Luy de son côté ne s'oublioit pas à sonder le gué par tout, à assieger, forcer & contraindre

ceux qui vouloient tenir contre son obeïssance contre le Turc. On dit une chose étonnante de luy, que du jour qu il entra en Egypte, jusques au parfait recouvrement de son Estat, il n'est fait mention qu'il dormit jamais à deux heures la nuict, tant il estoit affectionné à se restablir au droict qui luy appartenoit, & estoit si bien endurcy au chaud, au froid & au mal, qu'il ne faisoit aucun compte de l'assiduité du travail & veilles continuelles, qu'il luy faloit tous les jours supporter. L'on tient que ce fut un grand mangeur & grand beuveur, & combattoit toûjours le bras nud, sans craindre ny chaud ny froid. Or comme il faisoit tous ses efforts de se rendre seul Maistre & Seigneur de toute l'Albanie, il découvrit par l'espion qu'il avoit à Andrenople auprés du Turc qu'Alibeg Bassa, accompagné de soixante mil Ianissaires, Archers & Arquebusiers, quarante mil Cavaliers venoit le trouver. Dont il ne s'étonna aucunement : quoy qu'alors il ne fit que commencer à estre declaré Roy d'Albanie, mais de grande gayeté de cœur, & comme s'il eût déja tenu entre

tre ſes mains la victoire, ſuivy ſeulement de quinze mil Albanois & douze mil pietons, il ſe mit à marcher là, où il preſumoit qu'il pourroit rencontrer le Turc. Il uſa d'une adreſſe qu'il joignit ſon armée ſi prés de celle d'Alibeg General des Turcs, qu'il fallut venir aux mains, il les chargea avec ſi grande & violente impetuoſité, qu'il les mit en déroute. Vn chacun eſtoit ſurpris comme en ſi peu de temps une ſi merveilleuſe execution pût eſtre faite, d'autant que le combat ne fut continué que depuis le Soleil levé juſques à l'heure de Tierce. En cette bataille outre vingt-quatre Enſeignes priſes & deux mille Turcs priſonniers, il y en demeura vingt-deux mil ſur le champ. Du coſté des Chreſtiens il y en eut aſſez de bleſſez, & environ une centaine de morts. Alibeg, chef de la troupe Turqueſque ſe ſauva, & retourna en la ville d'Andrenople, nommée par ce peuple barbare *Hedrea valdom* où eſtoit Amurath qui luy penſa faire perdre la vie, reprochant que ſon armée avoit eſté trahie, auſſi-bien que quand Caſtriot luy fit le faux bon, contre lequel ce pauvre vieillard s'écrioit ; &

soûpirant disoit tels mots : *Vallahe & billahe benoa Verraim herniguisterce,* qui est à dire, O Seigneur par la grace de Dieu tout-puissant je t'accorde de present tout ce que tu veux, comme s'il vouloit dire. I'ay nourry & élevé un personnage, lequel aujourd'huy prend les armes contre moy, & me tourmente mon esprit. Ce qui émouvoit davantage ce pauvre Turc est, qu encores qu'il y eût paix respectivement jurée sur les Saints Evangiles & sur l'Alcoran entre luy & le Roy de Hongrie pour dix ans, moyennée & pratiquée par l'entremise de Georges, Despote de Servie & Rascie, qui est la haute Mysie, que les Turcs appellent Segorie, neantmoins il se doutoit fort qu'elle ne seroit pas de longue durée, comme de fait, elle fut rompuë. En apres il voyoit, qu'à peine avoit-il receu cette rude bâtonnade, que le Roy Caramanien ou de Cilicie dressa une forte & puissante armée, & avec elle envahissant les Turcs de la Natolie, qu'on appelle aussi la grande Turquie, donna bien à penser à Amurath, d'autant qu'il avoit à passer en Asie avec les re-

ſtes de ſa déroute, pour y aſſeurer le païs : d'autre coſté il avoit l'Hongre, qui ne luy promettoit pas non plus que le Caromanien & l'Albanois, peu de beſogne. Par ainſi le Turc envoya un Ambaſſade à Scanderbeg avec de riches preſens pour empeſcher que les forces Albanoiſes, encore teintes du ſang Turc, ne vinſſent à le recharger & atterrer entierement la fureur Ottomanique : le prioit luy eſtre amy & ſe déporter des entrepriſes qui eſtoiẽt à ſon préjudice. La lettre d'Amurath leuë, dattée d'Andrenople du quinziéme de Iuin, l'an de la generation de Ieſus, mil quatre cens quarante-quatre, cinq jours apres on renvoya Airadin Agent du Turc, avec la réponſe, du refus de tréves que luy fit Scanderbeg du douziéme de Iuillet au meſme an. Laquelle Airadin luy porta, lors qu'il eſtoit à la chaſſe, & de bouche luy fit entendre le reſte de ſes deliberations, dont ce pauvre infidele fut ſi mal édifié, qu'il ne peut ſe contenir, que devant ſes Baſſas il ne s'écriaſt de cette façon, *Scricaz-c ma ſeyh u bonuar*, cõme s'il eût voulu dire. I'eſtime que Scanderbeg a le diable au corps: il tiẽt

peu de compte de ma grandeur & puissance. Toutefois, comme il estoit homme meur en affaires, & qui sçavoit tres-bien qu'il ne faloit rien pour épouvanter les siens, si-tost qu'il montreroit un cœur failly & abattu en se soûriant & maniant souvent de la main sa barbe, proferoit des paroles de cette substance. Tu desire, tu desire (malheureux) quelque espece de mort memorable, nous te la donnerons (croy moy) nous te la donnerons. Nous assisterons aux obseques de nostre nourrisson, & sans ton commandement y serons presens, & accompagnerons ta pompe funebre, de peur qu'és enfers tu te puisses jamais plaindre de tes jours finis peu honorablement. Pour cela il ne laissoit pas de bien ronger son frein, & à avoir autres pensées en la cervelle, qui le tinrent fort long-temps chez Guillot le songeur. Partant ayant appris que Scanderbeg avoit congedié ses compagnies, & tenoit les champs avec ses Gens-d'armes, sans se tenir sur ses gardes, fait appeller Ferise l'un de ses Bassas, auquel il bailla neuf mil Cavaliers choisis, le remplissant de ri-

ches promeſſes, s'il pouvoit emporter la victoire deſſus les Albanois. Feriſe de ſon coſté fit aſſez bien ſon devoir, s'eſtant gliſſé és frontieres de Macedoine fort ſecrettement : mais quoy qu'il s'aprochât de l'Albanois plûtoſt avec la contenance d'un brigand que de guerrier, il ne peut neanmoins devancer les nouvelles de ſon approche, d'autant que Caſtriot, eſtant adverty par un eſpion venu de la Cour du Sultan, ſe ſaiſit le premier d'une vallée étroite nommée Mocrée, qui comme c'eſtoit le ſeul paſſage des Turcs, ſervit de cercueil & de cimetiere à la pluſpart des gens de Feriſe, qui furent ſi bien chargez par les Albanois, que le Baſſa fut contraint avec ſa courte honte montrer les épaules à Scanderbeg, luy laiſſant la meilleure part des ſiens ou ètendus morts ſur le chãp de bataille ou priſonniers. Otthoman ſe voyant ſi rudement careſſé par l'Albanois, renvoya Muſtapha Baſſa en Epyre avec vingt-cinq mil Turcs, luy enchargeant tres-expreſſement de bien prendre garde à ne s'envelopper parmy les embûches de l'Albanois, ſeulement qu'il fit le dégaſt du païs. Scan-

derbeg ne fut plûtoſt adverty du ravage que faiſoit faire Muſtapha en toute l'Epyre par certaines compagnies de cavaleries, qu'il avoit pour cet effet licentié, qu'il monta à cheval, ſuivy de trois mille cavaliers & quelques autres quatre mil bons ſoldats : & avec eux le plus ſecrettement qu'il pût, conduiſit ſes troupes entre deux vallons, où les ennemis devoient paſſer, leſquels ſi-toſt qu'ils furent arrivez ſur les confins, commencerent à ſe ſeparer & diſpercer d'un coſté & d'autre. En un tel deſordre, le Chreſtien vint les charger en telle ſorte, que s'eſtant fait voye par la mort des Turcs juſques aux tranchées, il gagna le dedans ſi rudement, qu'il n'en rechapa que ceux, qui ſuivans le fuyant Muſtapha, garentirent leurs vies à coups d'eſperons, & par ainſi l'Albanois ne recouvra pas ſeulement le pillage qui avoit eſté fouragé en Epyre, mais auſſi euſt les dépouilles des Turcs, qui n'avoient le loiſir de ſauver avec eux le bagage, de ſi prés ils eſtoient talonnez par Scanderbeg. Apres une telle défaite Amurath ne perdit point courage, mais pour tenir ſeulement en

alte l'Albanois, derechef enjoignit à Muſtapha de remettre de nouvelles forces ſur pié, luy défendant de ne courir ny endommager le païs ennemy, ny pour quelque occaſion que ce fuſt attaquer Caſtriot. Dont prit bien à ce Prince Chreſtien, qui ne tarda gueres à avoir guerre contre la Seigneurie Venitienne, à cauſe de la ſucceſſion de Lech Zacharie, comme nous dirons cy-apres, de peur d'entre-coupper le ſuccés heureux qu'eût Scanderbeg à l'encontre de Muſtapha Baſſa. Lequel voyant les Chreſtiens s'entrebattre ſi furieuſement, parmy tel brouillis penſoit peſcher parmy l'eau trouble le fruict de la victoire qu'il eſperoit. Par ainſi il importuna de telle façon Amurath, qu'il luy fut permis de commencer la guerre à l'encontre des Chreſtiens, où il ne gagna pas beaucoup, d'autant que quittant Daine, il donna ſi bruſquemẽt ſur l'armée Infidele, que dix mil des ennemis demeurerent ſur la place, & quatre-vingts-deux furent faits priſonniers avec quinze eſtandars. Du coſté des Albanois à peine y demeura-il trois cens hommes. Si cette inſigne

& merveilleuse victoire faisoit rebondir le cœur des Albanois, d'autre costé elle affadissoit beaucoup celuy du songe-creux Amurath, qui ne sceut si bien déguiser & tenir secrette l'entreprise qu'il avoit minuté dans son cerveau de redresser une forte & puissante armée à l'encontre de Castriot, qu'elle ne fut éventée par quelques-uns de ses plus proches & favoris, qui ayans intelligence secrette avec Scanderbeg, luy en donnerent advis, lequel il ne mit en oubly, mais de toutes parts commença à faire armer tout le monde, à munir de garnisons les places & villes d'Albanie. Cependant le Grand Turc fait passer à longues traittes en Europe son armée, qui est estimée par aucuns revenir à cent cinquante mil combattans, c'est à sçavoir quatre-vingts dix mil Cavaliers, & soixante mil fantassins. D'autres ne la font que de sixvingts mil pour tout, déduisans de la Cavalerie vingt mil, & dix mil des gens de pied. En un tel équipage, il vint assieger Albe, & autres villes, esquelles il ne gagna rien autre chose que la décharge de son armée, qui quoy que journellement fut accreuë

par

par nouveau secours, qui luy survenoit se diminuoit tellement, que le vieillard Ottoman honteux d'avoir perdu si grand nombre de peuple, fut contraint de quitter Epyre, & se retirer plus viste que le pas, d'autant que Castriot poursuivoit à perte d'haleine les fuyars, & en glainoit une telle multitude, que l'Empereur Turc ennuyé de cette honte & meurtre des siens, commanda au Bassa de Romanie de demeurer derriere avec trente mil cavaliers pour seureté & libre retraite du reste de l'armée. Amurath à peine eût pris logis en ses païs, qu'entendant les nouvelles du siege qui avoit esté mis devant Sfetigrade par Scanderbeg, il détermine de rebrousser chemin, & envoye Sebalias se camper devant Croye, & luy avec son fils Mahemet arriva en Epyre sur la fin d'Avril, & se rendit devant Croye en propre personne, & y tint le siege durant quatre mois, mais il perdit une partie de ses gens : il fit bien son effort de la battre avec trente canons & plusieurs autres pieces & machines de guerre, il ne sceut l'endommager que bien peu, estant la ville mer-

veilleusement forte en tous endroits, accommodée dedans d'une belle fontaine vive, & une autre au costé derniere la roche. Ie ne veux oublier à dire, que les ennemis au bout des quatre mois donnerent un assaut general, qui fut si cruel tant d'une part que d'autre, qu'il dura cinq heures, où furent trouvez quatre mil hommes sur la place : mais pour chose qu'il sceut faire, il ne la pût prendre ny avoir comme j'ay dit, mais plûtost elle dressa la teste à l'encontre de la fureur Ottomanique, comme victorieuse. Ce n'est pas que je vueille dérober à Vranocontes l'honneur qui luy appartient, mais aussi si ce Gouverneur étably par Scanderbeg pour commander aux Croyens estoit vigilant & adroit, pour donner des entorses à Amurath, son Prince voltigeant n'estoit pas endormy à luy tailler quelque besogne de biais. De fait, comme Ottoman avoit donné une assez chaude allarme, Scanderbeg, avec un nombre de Cavaliers les plus deliberez & mieux montez, vint enfoncer si brusquement quelques tentes ennemies, qu'Amurath ne pût

à ce coup venir à bout de ce qu'il pretendoit, quoy qu'il eût dépesché Seremet avec quatre mil chevaux pour repousser les Scanderbegiens, & que Mahemet perdant haleine poursuivit nostre Albanois : contre lequel comme il brûloit de haine, aussi apres la mort de son Pere, il n'oublia à continuer la pernicieuse & mauvaise affection qu'il luy portoit. Donc encore que la mort eût prevenu les mal heureux desseins d'Amurath, elle ne sceut changer le cœur de Mahemet II. du nom, lequel (& non le premier, ainsi que dessus on a laissé passer en cet œuvre par inadvertance) prit Constantinople, & fut encore plus obstiné contre les Chrestiens, toutefois les affaires le matterent si bien, qu'il fut contraint d'envoyer Ambassadeurs vers Scanderbeg, pour luy demander tréves, qui les luy refusa, & fit réponse au Sangeac deputé pour accorder la paix, qu'il s'en allast bien-tost, que quant à luy il ne vouloit faire paix ny cessation d'armes avec l'Infidele s'il ne luy quittoit plusieurs villes qu'Amurath avoit usurpé sur luy. Sur ces entrefaites Mahemet se retira & demeura long-temps

avant qu'il pût bien estre confirmé en l'estat paternel, & partant ne pouvoit encore trop nuire à personne. Environ ce temps Scanderbeg, desirant avoir quelque heritier, & sollicité à ce faire par ses sujets, prit pour femme legitime cette tres-vertueuse & belle fille du Prince Aranith Conyno, nommée Donec, avec laquelle il ne demeura gueres long-temps en repos. Car incontinent que ce nouveau Turc fut confirmé en l'estat paternel, il commença à menacer le Prince Chrestien, ne pouvant souffrir qu'il dominast ainsi Croye & le païs d'Epyre. Ie n'avois pas deliberé de mettre en liste la descente que fit Scanderbeg pour secourir Ferdinand fils d'Alphonse Roy de Naples, si plusieurs Historiens qui ont décrit cette guerre, n'avoient coulé sous silence la redemption, qu'il fit de ce pauvre Roy, tellement reduit au petit pied, qu'il fut emprisonné dans Bary par le siege que le Comte Picevin y mit, qui le tenoit déja, ce luy sembloit, pris dans ses filets. Mais l'arrivée de Scanderbeg ne fut pas plûtost découverte, que le Duc Iean de Sore & le

Comte Picevin trousserent bagage à grande haste, décamperent & allerent loger à trente mille de là pour éviter la force du floc des voiles qui accompagnoient Scanderbeg. Lequel continua si bien à repousser les ennemis de Ferdinand, qu'à luy doit estre principalement attribué le nom de luy avoir recouvert sa Couronne. Et parce que les affaires de son Royaume le rappeloient, il fut contraint de quitter tout & retourner à Croye. Auprés de là les Chrestiens avoient fait édifier au sommet d'une tres-haute montagne (laquelle pouvoit garder le passage des Infideles) une forteresse inexpugnable, appellée Modrice, & garnie de victuailles, artilleries & autres munitions, fit teste à l'ennemy d'une telle sorte, qu'il luy empescha le passage. Mahemet ennuyé de tant d'atteintes, qu'on luy donnoit envoya à l'encontre de Scanderbeg un grand Capitaine appellé Sinam avec 25000. chevaux Turcs, pour le surprendre au dépourveu, estimant que la guerre Neapolitaine, dont à peine estoit-il de retour, le rendroit recreu & refroidy. Mais comme

Scanderbeg estoit toûjours à l'erte, il avoit depuis son arrivée semé de bonne heure ses espions, & rafraischy ses intelligences prés le Sultan, de façon qu'il fut adverty si à propos, qu'il eût moyen de faire amas & se jetter aux champs le premier : il se tint toutefois clos & couvert, attendant les approches du San-iac Synam, & alors luy marcha au devant toute la nuict, au brun de laquelle & au desceu de son adversaire avec huit mil combattans, tant de pied que de cheval, il occupa la montagne de Mocrée, & attendit de pied ferme Sinam : car c'estoit son advenu, & où necessairement il avoit à passer, & l'ayant pris à l'improviste, le défit & toute son armée avec tel carnage, que plus des deux tiers étendus sur le lieu toutes les enseignes & le bagage demeura en proye aux Chrestiens, tout ce que le general pût faire en cette occasion, ce fut de se sauver en cette vistesse. Assambeg, ou bien selon les autres, Amesabeg, estoit déja deça Ocride suivy de trente mil hommes de combat. Mais Scanderbeg accompagné seulement de quatre mil hommes combattans, le choisit si à pro-

pos, qu'estant vaincu toutes ses gardes par terre à ses costez, son cheval blessé, & luy blessé d'un coup de fléche au bras droit, il n'eût pour se sauver aucun expedient meilleur que d'experimenter bien autant la clemence Chrestienne, que la furie martiale de son ennémy. Devant lequel il fut amené avec plusieurs autres Capitaines, & la larme à l'œil & les mains élevées au ciel, commença à remonstrer à Scanderbeg, que puis qu'ils estoient au service du Grand Seigneur, ils ne pouvoient moins faire que le servir fidelement, & pour ce imploroient sa grace, faveur & clemence. Il parla si bien, que Scanderbeg leur pardonna, & leur remit la vie, moyennant dix mil ducats, qu'il paya pour sa rançon, & quatre mil pour les autres. Ie sçay bien que plusieurs en ont sceu mauvais gré à Scanderbeg, accusans la trop grande facilité par laquelle il se laissoit mener selon qu'il plaisoit aux Turcs, & font estat de ce qu'il ne sceut bien poursuivre sa pointe à l'encontre des Sfetigradiens, qui de vray le surprirent alors : mais icy nous ne sommes en ces ter-

mes, attendu que la victoire estoit dèja entre les mains de Scanderbeg. L'humanité duquel est de tant plus admirable, qu'elle est faite à l'endroit d'un ennemy capital, auquel advient bien peu souvent que puissions faire grace quand nous le tenons pris au piege. Encore de plus grande douceur il usa envers les Venitiens, contre lesquels il fit, à son tres-grand regret, une dure & forte guerre, mais comme c'est une sottise, & mépris detestable de laisser perdre ses droits par faute de les poursuivre, il ne voulut par trop grande lascheté abandonner la succession qu'il pretendoit luy estre écheuë par la mort de Lech Zacharie, où s'opposoient les Seigneurs de Venise, pour cause de certains articles passez & accordez entr'eux & la Dame Bosse mere du deffunt. Nonobstant Scanderbeg maintenoit, qu'*ab intestat* il devoit succeder à Zacharie, tué par Lech Ducagin, fils du Seigneur de S. Paul, parce qu'il estoit le plus proche, capable & habile heritier pour succeder. Apres plusieurs contestations il fallut à main armée debattre les causes d'un party & d'autre. Il pressa les Ve-

nitiens ſi vivement (encores qu'il moderaſt fort la rigueur, dont il avoit de couſtume de pourſuivre les Turcs & Infideles que la Republique de Veniſe n'eût rien plus expedient que d'accorder avec luy ſous telles conditions toutefois qu'elle vouluſt, encore que Scanderbeg, s'il eût voulu preſſer à toute extremité les Venitiens, il les eût bien rendus eſtonnez. Toutefois reconnoiſſant que la vertu, force & magnanimité d'un vaillant guerrier n'eſt pas d'eſtre acharné ſur ſon ennemy, mais plûtoſt de dompter par douceur l'appetit de vengeance qu'il pourroit avoir, il ceda du ſien: encore que ce ne fuſt ſa couſtume de rien quitter aux Infideles, comme il montra bien en la rencontre du Tyran Sebalie, qui aſſiegea Bellegrade. Là il défit vingt-quatre mil Turcs, & en prit ſix mil priſonniers & ſi il recouvra quatre mil Chreſtiens detenus ſous les Baſſas Moyſe, Aſſambeg, Iſaac, Synambeg: fit mourir plus de 50000. ennemis, & preſque autant deux ans apres conduits ſous Ballabam Baſſa. Tels & ſi magnifiques exploits de ce valeureux Chevalier exciterent de

telle façon la pluspart des Princes Chrestiens à prendre les armes contre Mahemet, pour l'affection qui poussoit ce champion Chrestien à exterminer l'Infidele, que le Pape Pie incita les Rois, Princes & Potentats de la Chrestienté à s'armer contre le Turc, & estimant qu'on ne pourroit élire plus suffisant Capitaine que Scanderbeg, pour refrener & dompter les Barbares, le choisit & nomma pour chef de la ligue, sous promesse de le créer Roy non seulement de toute l'Albanie, mais aussi de la Macedoine. La mort de Pie & du Pape Paul second interrompit une si sainte & heureuse entreprise, encore que nostre Roy Albanois se fust depuis acheminé à Rome, pour sommer le Pape de se joindre à un exploit si profitable au salut & avancement de la Chrestienté. Enfin, se voyant frustré du secours qu'il attendoit des Princes de par deça, il alla en Lisse sur le fleuve de Cliro, & consultant des occurrences de la guerre avec le Pourvoyeur de Venise, fut attaqué d'une fiévre mortelle, & se sentant atteint à la mort, fit son testament : il recommanda son petit fils

Iean, ses richesses & païs à la Seigneurie de Venise, qui pour reconnoissance de la gracieuseté de l'accord de paix, dont il avoit usé au traité fait avec eux, l'avoient creé universellement, apres avoir balotté luy & sa posterité, Citoyen de Venise. Peu de temps apres il passa de cette vie en l'autre, dans l'an soixante-trois de son âge, vingt-quatriéme de son regne, dautant que sa Royauté ne commença que le vingt-huitiéme de Novembre en l'année quatorze cens quarante-trois, & de nostre Seigneur mil quatre cens soixante & sept. Son corps fut ensevely en l'Eglise de saint Nicolas de Lysse avec grandes pompes & magnificences. Ses os en ce lieu enfermez reposerent en paix jusques à ce que Mahemet vint en Epire au siege de Scutary quelques quatre ans apres. I'ay cy-dessus remarqué le grand soin, que prirent ces Barbares à rechercher les os de celuy, lequel ils redoutoient tellement cependant que l'ame luy battoit au corps, qu'au seul bruit de son nom ils s'enfuyoient tous esperdus. I'aurois de la peine

croire que les Turcs luy ayent porté l'honneur & reverence, dont Paul Iouë fait eſtat, toutefois ie ne voudrois pas dire qu'ils n'ayent priſé ſa force davantage que celle des autres hommes. Puis que pluſieurs traits, qui ſe racontent ſortis de la force & adreſſe corporelle de cet homme, peuvent avoir donné ſujet à la perſuaſion des Turcs : comme du Taureau ſauvage & indomptable, d'extreme furie & grandeur, faiſant mil dommages & meurtres és terres de Mamize ſa ſœur : auquel il trencha le col tout net d'un ſeul coup de ſon cimeterre, l'ayant attaqué à cheval : & du ſanglier monſtrueux de la Poüille, qui avoit fait porter ſes marques à tant de Courtiſans du Roy Fernand : auquel animal neanmoins de meſme façon & adreſſe aſſailly, il coupa la teſte, en la preſence du Roy en pleine campagne, comme ils eſtoient à la chaſſe. L'on dit auſſi de luy qu'apres le campement des Ballabaniens de devant Croye, luy eſtans amenez, liez & enchaiſnez étroitement enſemble Ionima & Heder le frere, & le neveu de Ballaban leur veuë & preſen-

ce (qui luy remettoit Ballaban & la cruauté à ſon occaſion exercée és perſonnes de Mo ſe & ſes compagnons) le fit entrer en une telle colere contr'eux, que ſans avoir la patience qu'un autre y mit la main, il s'échauffa de telle façon ſur ces pauvres captifs, qu'il les mit en deux pieces, & les tronçonna au travers du corps du ſeul coup de ſon cimeterre, qui eſtoit damaſquiné, de parfaite bonté, & ſouvent en portoit deux en un fourreau, leſquelles parfois luy arrivoit de rompre & gâter en une ſeule bataille. De telle piece ſi rare, Mahomet ayant ouy faire le bruit qu'elle coupoit toutes ſortes d'armes, un jour qu'ils eſtoient en treves la luy envoya demander en don. Eſtant eſprouvée en la preſence du Sultan par pluſieurs des plus robuſtes & meilleurs bras de ſa Cour, & n'en ſortant nul de ſes miracles, la luy renvoya tout en colere, avec ces mots : qu'il ne le remercioit d'une choſe, qu'il pouvoit recouvrer pour argent auſſi parfaite & meilleure, & qu'il ne cro oit plus ce que l on en diſoit. Mais Scanderbeg en preſence du Meſſager en

ayant fait des preuves plus émerveillables luy remanda dire, que la vertu ne procedoit de l'épée, mais du bras, qu'il reservoit contre ses ennemis. Et quant tout est dit Mahomet pouvoit bien le croire, ayant veu les victoires qu'il avoit obtenus aux duels & combats particuliers qu'il eut à Andrenople contre un Scythien & à Burse contre Iaia & Zampsa.



CHARLES DVC DE BOVRGOGNE.

CHARLES

DVC DE BOVRGOGNE.

CHAPITRE XIX.

PHILIPPES deuxiéme du nom, & dix-feptiéme Duc de Bourgogne, furnommé le Hardy, avoit coûtume de dire que les Royaumes, terres & feigneuries appartenoient à qui les pouvoit conquefter. Sentence qui fut bien relevée par celuy duquel je represente icy le portrait, lequel fe tenant à cette maxime de cét Hardy bifayeul, (le corps duquel fut enterré à Noftre-Dame de Haulx en Brabant, & fon cœur aux Chartreux de Dijon, qu'il fonda en fon vivant) durant fa vie pour la plufpart ne fit

autre chose que remuer les mains, ou à la fin il ne gagna pas beaucoup. Qui me fait dire que l'axiome de Philippes est de fort bonne grace, mais que l'espreuve est tres-perilleuse, comme la suite de ce discours le manifestera. Charles donc estoit fils de Philippes troisiéme du nom, & penultiéme Duc de Bourgogne, & d'Isabeau fille de Iean Roy de Portugal. Dés sa jeunesse, mesme avant qu'il fut Duc, à l'âge de vingt ans, il fit une cruelle guerre à l'encontre des Gantois, qui avoient par force arraché des mains de son pere certains privileges, lesquels ils vouloient absolument faire confirmer. Il les poursuivit si rudement avec une puissante armée, que les ayant vaincus, les reduisit au petit pied, fit brûler tous les privileges que son pere leur avoit donnez. Durant la vie du bon Philippes, il s'arma contre Louis XI. Roy de France, fut un des principaux chefs de la guerre du bien public, gagna la bataille de Moutlehery, apres laquelle força le Roy de quitter à Charles son frere la Duché de Normandie qui depuis luy fut ostée, comme nous avons remarqué en la vie de

Louis

Louis XI. Mais le Charrolois & autres villes aſſiſes ſur la riviere de Somme, comme elles furent données pour toûjours, auſſi ne voulut il par apres s'en déſaiſir, ny moins auſſi ceux qui ſe tiennent pour heritiers & ſucceſſeurs de ce Charles. De fait, le Roy d'Eſpagne s'eſt encore reſervé le Comté de Charrolois, qui eſt quoy que ce ſoit de l'enclave de la ſouveraineté de France. De là peut eſtre venu que ce Charles avant la mort a eſté nommé Comte de Charrolois, luy ayant eſté raſſeuré le titre, duquel il ſe tenoit vray poſſeſſeur, toutefois en branla, avant la paix faite à Conflans. Et ne voulut point quitter la qualité de Charrolois, apres la mort de ſon pere, dautant que ſous icelle il avoit fait trembler ſes ennemis. Depuis cet appointement, il fallut qu'il ſongea à ſes affaires, car comme il eſtoit fort remuant, auſſi trouva-il de la matiere appreſtée, pour luy en faire toute envie. Les Liegeois ſe ſentans oppreſſez des concuſſions ſe revolterent, & commencerẽt à rompre la paix, obeïſſance & fidelité qu'ils avoient auparavant jurée. Leur Duc n'eſtoit pas

sans grand soucy, qui sçavoit bien que le Roy Louis XI. ne manqueroit d'embrasser cette occasion pour donner atteinte sur la Bourgogne, pour l'asseurance qu'il avoit que ce Roy ne regardoit à autre chose que de trouver ouverture pour donner des affaires à ce Duc, lequel il ne pouvoit souffrir tenir la teste roide & éleuée, crainte qu'il avoit qu'il n'entreprist sur la France. Toutefois force fut à Charles d'employer ses forces, autrement ce païs estoit fort en danger pour le bon Duc Philippes, qui pour reprimer l'audace & felonnie des seditieux dressa une forte & puissante armée, dont il fit chef Charles son fils Lequel en l'an mil quatre cens soixante-six, apres quelques assauts prit Dinan, & comme de rage fit tailler en piece tous ceux qu'on pût rencontrer, sans épargner sexe, qualité ou condition quelconque: par trois jours entiers il abandonna le pillage de la ville à ses soldats, qui en retirerent un butin inestimable. Apres ayant fait transporter à Bovines les Reliques & precieux joyaux des Eglises, il fit mettre le feu dans la ville. Merveille de l'indigna-

tion du bon Philippes à l'encontre de ces Liegeois, qui fut telle, qu'encore que ceux de Dinan luy offrissét les clefs de la ville, ils ne pûrent neantmoins amolir son courage en cet endroit immisericordieux. Ie ne veux pas nier que les Ducs de Bourgogne n'ayent esté trop bravez au Comté de Namur par ces Liegeois, qui abusez par leur trop grande opulence, ou bien de l'appuy qu'ils esperoient de Louis XI. ne daignoient reconnoistre leur Seigneur & souverain, mais se bandoient à l'encontre de luy : mais qu'il soit pour ce excusable d'avoir sans aucune mercy & compassion fait passer au fil de l'épée une si grande multitude de Sujets, les avoir mis à feu & à sang, il n'y a palliement aucun qui puisse couvrir une telle inhumanité. Ie n'en daignerois taxer nostre Charles, lequel commandoit bien, mais il avoit le commandement de faire encore pis : tellement estoit envenimé à l'encontre d'eux le Duc Philippes, que luy-mesme s'y fit mener en sa grãde vieillesse en litiere, afin que se trouvant au sac, son fils ne pût estre gagné & émeu à cõpassion par

les pitoyables desolations qui adviendroient en ce temps. Et sans doute ceux qui sont les moins affectionnez au party de nostre Charolois sont encore contraints de loüer sa bonté, & encore plus sa rondeur & integrité, qui fut telle, qu'encore que son pere entendit qu'on usât de toutes rigueurs d'hostilité, dont l'insolence des soldats a de coûtume de s'écarmoucher sur les vaincus, & principalement aux prises des villes, il fit publier une Ordonnance par tout son camp, que celuy qui seroit trouvé avoir commis des dissolutions, paillardises, violemens, ravissemens & corruptions de femmes ou filles seroit corporellement & exemplairement puny. Il découvrit que trois garnemens s'estoient licentiez à passer cét Edit, & qu'ils avoient putassé, il les fit empoigner & conduire par tout le camp, la corde au col, faisant crier, que ceux qui seroient atteints de mesme crime, passeroient par mesme peine qu'eux, puis les fit pendre & étrangler. La miserable ruine de Dinan ne peût moderer le cœur des Liegeois qui sans avoir égard à la promesse qu'ils avoient faite à la

derniere pacification, & au danger où estoient les cinquante ostages qu'ils avoient baillez bien peu de temps apres la mort du Duc Philippes (qui alla de vie à trépas à Bruges le 15. du mois de Juillet, l'an 1467. âgé de 71. ans, ayant commandé 48. ans) retournerent à leur premier vomissement, emprisonnerent leur Evesque, & Guy d'Hymbercourt, massacrerent Robert Archidiacre & quelques Chanoines tenans le party, tant du Duc que de l'Evesque, redoublerent derechef leur revolte, s'asseurans sur les forces du Roy Louis XI. qui ne taschoit qu'à miner par traverses & ennuis la Maison de Bourgogne. De fait il leur envoya secours. Devant Sainct-ton il mit le siege, si rudement l'assaillit, qu'ils furent contraints se rendre à la mercy du Duc, & livrer dix hommes à sa discretion, lesquels il fit décapiter. Apres les Liegeois, quoy qu'aucuns du commencement fissent un peu des difficiles pour remettre la ville en sa puissance, Charles par le moyen du sieur d'Hymbercourt, y entra avec grand triomphe, & furent abbatuës vingt brassées de murailles.

Ceux de Gand & autres circonvoisins voyans le rude traitement qu'il faisoit aux revesches, s'humilierent sous luy, encore que du commencement ils eussent deliberé de se mutiner. Cette aspre secousse qu'il fit des Liegeois, abaissa bien la fierté des Gantois, mais d'autre costé elle apresta matiere au Roy Louis XI. de faire la guerre contre le Duc de Bretagne, où il n'osoit aborder, à cause de l'accord & treve qu'il avoit fait avec luy. Et sans doute l'effet montra bien qu'il s'y fourra trop avant: mesme pour se delivrer de sa captivité de Peronne, il fut contraint de renoncer à l'alliance des Liegeois, & accompagner le Duc leur faisant la guerre. Où il pensa bien porter la peine de la trop hardie entreprise qu'il avoit fait, car les Liegeois firent une sortie si adroite, que peu s'en fallut qu'ils ne troussassent le Roy avec le Duc. Enfin toutefois Liege fut pris, pillé & saccagé, Louis XI. tenant escorte en tel exploit au Duc, qui apres fit exterminer par feu la ville de Liege. Cette reconciliation ne pût gueres durer, que soudain il ne fallut que ces deux Maisons s'élevassent l'une à l'en-

contre de l'autre. Il n'estoit plus question de leur fait propre, c'estoit pour les alliez qu'ils s'entre-recherchoient l'un l'autre, & comme ils avoient querele fondée (comme l'on dit) sur la pointe d une aiguille, aussi estoient-ils servis de mesme. Avec le Roy de France estoit Louis de Luxembourg, Comte de S. Pol Connestable de France, qui joüoit tellement du double, que ny l'un ny l'autre des Princes ne vouloient se fier en luy. Aux Duc de Bourgogne & Roy d'Angleterre estoit-il suspect, parce que les affaires ne reüssissoient pas à poinct nommé. Au Roy, pour les secretes intelligences qu'il avoit avec les ennemis du Royaume. Pour raison d'une telle inconstance, le Duc Charles déloyaument le livra au Roy à Peronne, qui le fit décapiter à Paris, ainsi que j'ay remarqué en la vie du Roy Louis XI. qui en sceut bien faire son profit : car du depuis les affaires de la Maison de Bourgogne sont allées en decadence. Pour se mettre bien avec le Roy Louis, il livra le Connestable de Saint Paul, parce que toutes les affaires ne succedoient pas selon ses projets, qu'en est-il advenu?

il reçoit le Comte de Campobache, qui le promene bien d'autre fa on, il ne recule pas en arriere, mais apres avoir receu du Duc quarante mil ducats, s'entend avec le François, luy fait porter parole par le Medecin Simon de Pavie, & par l'Ambassadeur du Roy en Piedmont, que moyennant la recompense qu'il demandoit, il livreroit Char'es entre les mains du Roy: & de fait ne s'oublia à luy brasser toutes les embusches qu'il pût. D'autre costé les Suisses luy font la loy, agassez neantmoins par luy, qui enflé de la conqueste qu'il avoit fait du Duché de Lorraine, de S. Quentin, Han & Bohain, & du meuble de Louis de Luxembourg pressa à merveille les Suisses, leur declara la guerre, parce qu'ils la luy avoient fai devant Nusse: qu'aussi pour avoir aidé à luy oster la Comté de Ferrette, & avoir dépossedé le Comte de Romont de la pluspart de ses terres. Les Cantons n'avoient point envie de mordre, & fuyoient la lice le plus qu'ils pouvoient, mesme se rangerent à des conditions les plus raisonnables qu'il est possible de penser, offrirent ce dont ils s'estoient emparez

parés sur le Seigneur de Romont, & outre cette restitution, promettoient de quitter toutes autres alliances, qui ne luy seroient agreables, mesme ne seroient pas à celles du Roy de France, qu'ils ne s'en departissent, finalement luy donnerent parole de devenir ses alliez & le servir de six mil hommes armez, avec fort petite solde contre le Roy, toutes & quantes fois qu'ils en seroient requis. Le Duc estoit tellement preoccupé d'indignation & animosité, dont il estoit envenimé à l'encontre d'eux, que demeurant obstiné en sa premiere deliberation, fallut qu'à tout hazard il donnast jusques dans les Suisses, nonobstant la remontrance que lui en eut fait le Roi Louis. Apres que les Suisses se virent hors de toute esperance d'appointement, & qu'ayant suivy les voyes propres pour adoucir Charles il faisoit du retif, ils commencerent aussi à s'échauffer pour repousser leur ennemy, qui s'approcha d'eux jusqu'à Vaux en Savoye, où il prit quelques pieces sur eux, en l'an 1476. Apres avoir tenu quelque temps le siege devant Granson, enfin la place se rendit à luy, & alors il prit

tous ceux qui eſtoient en garniſon, en fit pendre octante, & noyer deux cens au lac prochain; les autres furent retenus priſonniers. L'inhumanité de cét acte fit débander ſur luy les Alemands & les Suiſſes, qui commencerent à luy en donner du long & du large. Il voulut aller au devant d'eux à l'entrée des montagnes où ils eſtoient encore : mais ce fut tellement à ſon deſavantage, que toutes ſes bagues, ſon camp, trois cens caques de poudre à canon, ſon artillerie & autres biens infinis du Duc y demeurerent, & ſi bien qu'il ſembloit que le Bourguignon ſe fut venu expreſſément enclaver dans ces montagnes, pour les enrichir des grands treſors que là ils acquirent ſur luy. Apres cette défaite, la pluſpart de ſes alliez l'abandonnerent. Galeas Duc de Milan quitta ſon alliance pour reprendre celle du Roy, René Roy de Sicile, la Ducheſſe de Savoye & pluſieurs autres Princes, Seigneurs & Communautez, qui auparavant temporiſoient avec ce Duc, apres ſa défaite ſe banderent contre luy. Ie ne veux pas icy dreſſer l'eſtat de ce qu'il perdit alors, puis qu'il a eſté

assez remarqué par nos Historiens, & aussi que ce seroit estre trop long, mais par l'effet qui ensuivit peut-on bien conjecturer qu'il fit grande perte, non pas d'hommes (n'ayant esté trouvez que sept de mèconte) mais de victoire & de biens qui furent estimez à trois millions d'or. Sur tout raconte-on qu'il regrettoit son diamant, le plus beau qu'il estoit possible de choisir, qui fut neantmoins delivré pour trois francs: comme aussi ses trois esmeraudes qu'il appelloit trois freres, le prix desquelles estoit inestimable. Cette perte luy serra le cœur de si prés, que de douleur & tristesse il tomba au lit malade à Losanne, qui est maintenant subjette à la Seigneurie de Berne, & ne presumoit-on pas qu'il en deût relever, tant si trouva il atterré. Toutefois il reprit courage, & remit encore dessus une armée, mit le siege devant Morat le 9. de Iuin audit an. Où il perdit encore davantage qu'en la premiere défaite, non pas seulement du butin ou bagage, mais dix-sept mil hommes, entre lesquels il y avoit 2. jeunes Princes de la Maison de Cleves, mesme le Duc Charles y fut blessé.

Depuis a eſté baſtie une petite maiſon hors les murs de la ville de Morat, laquelle fut remplie des os de ceux qui furent tuez : & de fait y peut on encore voir les teſtes. Ce Duc deſeperé voyant qu'il eſtoit abandonné des ſiens, & tellement abaiſſé, voulut ſe vanger ſur la Ducheſſe de Savoye, la fit par force enlever, non point à cauſe de ſon frere Louis XI. aux dépens duquel il ſçavoit bien que l'armée des Suiſſes eſtoit défrayée, mais parce qu'à ſa plainte & celle du Comte de Romont il s'eſtoit armé contre les Suiſſes. Mais bien-toſt fut contraint de quitter priſe, & fut remiſe entre les mains du Roy, qui la renvoya avec ſes enfans en ſon païs. En cette bataille de Morat, entr'autres François ſe trouva René Duc de Lorraine, y fit telle preuve de ſa vaillantiſe, qu'il gagna le cœur des Suiſſes & leurs alliez. Leſquels pour ſe revanger du ſecours qu'il leur avoit fait, luy équiperent une armée telle que le ſixiéme jour d'Octobre en la meſme année il recouvra la ville de Nancy qui luy avoit eſté oſtée par ce Duc. L'occaſion de cette guerre fut, que René deuxiéme du nom, fils

de Ferry Comte de Vaudemont & de Dame Yoland d'Anjou, fille du Duc René d'Anjou premier du nom & sœur du Duc Iean ſucceda aux Duchez de Lorraine & de Bar, l'an 1473. à faute d'autres heritiers vivant encore ſon grand pere maternel René d'Anjou & ſa mere Yoland, qui n'eſtoient agreables aux Lorrains. Ce Charles paſſant par Nancy, vît qu'on luy fit grand accueil, ſi ſe perſuada qu'aiſément il pourroit joüir des Lorrains, qui eſtans ſans Duc, volontiers le recevroient pour leur commander. Toutefois pour mieux aſſeurer ſes deſſeins, delibera de gagner ce grand pere René, & faire tant envers luy, qu'il luy laiſſa en teſtament les Duchez d'Anjou & Provence. Charles ne fut pas plutoſt adverty par les Seigneurs de Lenõcourt & de Craon (qui tous deux avoient leur bien en Lorraine) que le Bourguignon vouloit ſeduire ſon pere grand, qu'il envoya demander ſecours & argent au Roy Louis XI. défia par Herauts le Charrolois, qui retournant victorieux de devant Nice, accompagné des forces Angloiſes entra ſoudain dans la Lorraine, & de

premiere emblée s'empara du païs jusques à Nancy, où il mit le siege, deux mois & avant que René pût avoir le secours du Roy de France (qui faisoit difficulté à cause des treves qu'il avoit fait avec le Duc de Bourgogne) ceux de Nancy se rendirent à composition de sortir leurs bagues sauves. Ainsi fut le Charrolois Seigneur de toute la Lorraine, Bar & Vaudemont, & en receut les foy & hommage, tellement qu'il pouvoit aller depuis la Hollande jusques prés la ville de Lyon, toûjours marchant sur les terres & païs de son obeïssance. D'autre costé le pauvre René demeuroit dénué de ses moyens: par force de dénicher de son païs le Bourguignon ne falloit pas qu'il y attentast, il avoit affaire à trop forte partie, & aussi n'avoit-il pas le pa s trop affectionné à son party. Fut contraint de se liguer avec les Suisses, & se jetter dans leur camp, où il arriva seulement un jour avant la bataille prés Morat, & y fut receu avec tel honneur, qu'ils le firent Capitaine general de leur armée. En cette expedition l'heur luy dit si bien, que principalement par son moyen la victoire

demeura aux Suiſſes.. Leſquels par apres pour n'eſtre ingrats envers cet inopinément ſurvenu reſtaurateur de leur patrie, luy preſterent la main pour ſe remettre en ſes pa s, qui luy avoient eſt occupez par ce Charrolois, auquel ils deſiroient de rogner les aiſles le plus court qu ils pourroiét, de peur que par apres il ne prit envie de voler en leurs contrées. Donc René apres s'eſtre remplumé des grands deniers, qui chûrent dans ſes coffres apres le deceds de ſa grand mere, Marie de Haraucourt, veuve du feu Duc Antoine de Vaudemont (combien qu'aucuns diſent que le Roy Louys XI. luy preſta quatre mil francs) leva huit mil Lanſquenets & quatre mil Suiſſes : & avec cette compagnie il entra dans la Lorraine, laquelle pour la pluſpart il reconquiſt, mit le ſiege devant la ville de Nancy, laquelle il prit ſix ſemaines apres par compoſition. Le Duc de Bourgogne deſcend pour la reprendre, & ſi longtéps la tint aſſiegée, que ceux de la ville déja mangeoiét leurs chevaux, quãd le Duc René les vint ſecourir avec renfort de dix mil hõmes. Là fut dõnée la

bataille, en laquelle l'armée de Charles fut défaite & luy en pensant se sauver fut tué & jetté dans un fossé, au mois de Ianvier en l'année 1476. & de son âge quarante-trois un mois, vingt-cinq jours, apres avoir commandé neuf ans & environ six mois. Sur la maniere de sa mort les Historiens ne sont d'accord : Aucuns disent qu'il tomba de cheval : autres, que son cheval le jetta par terre, & qu'il fut tué ayant receu trois playes : Il eut, l'une en la teste, l'autre en la cuisse, & la troisiéme au fondement. Sa mort fut quelque temps cachée, & ne sçavoit-on qui l'avoit tué : mesme douta-on long temps de sa mort. Aucuns disoient qu'il avoit esté emmené vif, & presenté au Roy de France. Les autres semoient le bruit qu'il estoit échapé par la fuite, & de son bon gré avoit entrepris un voyage. Il fut si loingtain que ne pût-il plus retourner. Il n'avoit garde, dautant qu'on trouva son corps entre les morts, défiguré, comme j'ay remarqué. Les Marchands gazo illoient beaucoup de choses de lui, acheptans & vendans beaucoup de choses à payer quand il retourneroit.

On trouva quelque temps apres dedans la ville de Bruxelles un homme qui reſſembloit au Duc Charles en tout & par tout, lequel le peuple affirmoit eſtre le Duc Charles, encore qu'il y contredit, & niât qu'il le fuſt. Apres ſa mort furent de toutes parts compoſez pluſieurs Epitaphes. Entre leſquels j'ay bien voulu choiſir celuy cy, qu'icy j'ay inſeré, parce qu'il me ſemble contenir plus au vray l'hiſtoire de ſes faits, dits & geſtes, & qu'en iceluy ſa mort eſt fort élegament décrite.

EPITAPHIVM DVCIS BVRGVNDIÆ.

CAROLVS hoc busto, Burgundæ gloria gentis,
Conditur, Europæ qui timor ante fuit.
Ganda rebellatrix hoc plebs domitore cremata,
Post patriæ leges extera iura tulit.
Nec minus hunc sensit tellus Leodina cruentum,
Dum ferro & flãmis urbs populata fuit.
Monte sub Heritio Francas cum Rege cohortes
Inpavidam valido truserat ense fugam.
Hostibus expulsis Eduardũ in regna locavit
Anglica, primævo restituens solio.
Bella Ducum Regumque & Cæsaris omnia spernens
Totus in effuso sanguine lætus erat.
Carcellensis heros, Burgundæ ultimus ora
Helvetios domuit, Dux domitusque fuit.
Denique dum solitis fidit temerarius armis
Atq; Lotharingo cum Duce bella movet.
Sanguineã vomuit media inter prælia vitã
Aureaque hostili vellera liquit humo.
Ergo triumphator longæva in secla Renatus
Palmam devicto Principe victor habet.

En ce luy fait-on tort de luy imputer les cruautez qui furent exercées à Gand, dautant que, comme nous avõs cy-dessus remarqué, il est bien vray qu'il commandoit, mais ce n'estoit que sous son pere Philippes, qui estoit merveilleusement indigné à l'encontre des Gantois. Ce n'est pas que je vueille excuser Charles, & le justifier de cruauté, puis qu'il est impossible de déguiser l'extréme inhumanité dont il usa envers les Liegeois, où il assista. Tel fut le meurtre, qui fut fait à Liege, que de compte fait il s'en treuve 40000. hõmes tuez & douze mil femmes jettées dedans la riviere. Ce qui seroit incroyable si les Historiens ne rapportoient, que dés qu'il fut entré dans la ville, & qu'il l'eût en sa puissance, par le moyen de quelques traistres qui la luy livrerent, il fit premierement decapiter tous les traistres avec les autres, tant hommes que femmes, sans regarder ny à jeunes ny à vieux. On tuoit les Prestres & les Moines dedans les Temples, en chantant les Messes. On lioit les femmes par derriere, & on les jettoit dedans la riviere de Meuse, & finalement il brûla la ville & abbatit les murail-

les Si seulement nous avions cet article seul de sa grande cruauté, encore seroit-il tellement quellement excusable, tant pour la proximité du temps de la mort de son pere, & de cette cruelle execution, qu'aussi parce qu'une seule faute est aucunement excusable: mais quãd on redouble la rechûte, c'est ce qui le met hors de tout espoir de trouver misericorde. A Granson il fit pendre 500. Alemans aux arbres, & à chaque branche estoient sept ou huit pendus. Telle barbarie & cruauté eschauffa tellement le poil aux Suisses, qu'à feu & à sang le poursuivirent, dépendirent leurs freres fraischement pendus aux arbres, se liguerent avec René d'Anjou, qui enfin l'extermina, & par ce moyen coupa la racine des Ducs de Bourgogne. Par sa mort ce beau & noble Duché revint à la Couronne de France, pour estre un appanage d'icelle, où il est encore incorporé & uny inseparablement. Ce ne fut pas sans grandes guerres qu'il luy fallût mener pour s'assujettir le païs, & ranger ceux qui vouloient troubler ses affaires. Où luy servit beaucoup la diligence du Prince d'Orange, qui

en peu de tẽps reduisit sous son obeïssance l'une & l'autre Bourgogne, sous l'attente qu'il avoit d'obtenir cequ'on luy avoit promis, & qui ne luy fut pas assez tost tenu, qui fut causequ'il quita le party du Roy Louys, & troubla merveillement l'estat de Bourgogne. Partant fut revoqoé de son office de Lieutenant general pour le Roy audit païs, & en sõ lieu fut envoyé Charles d'Amboise environ l'an 1478. qui remit le tout en la sujettion du Roy, par le secours des Suisses, qui environ ce temps commencerent à avoir solde du Roy. Les Comtez de Bourgogne, Flandres & autres écheurent à Marie sa fille, qui fut donnée en mariage à Maxilian Duc d'Austriche, laquelle alla de vie à trépas, l'an 1482. d'une fiévre qui lui prit pour estre tombée de dessus un cheval. Certains ont voulu écrire que lors de sa chute elle estoit grosse. Elle laissa deux enfans, un fils & une fille. Le fils fut Philippe Archiduc d'Austriche, qui depuis fut Roy de Castille, de Leon & de Grenade, & trépassa à Burges en Castille le 25. jour de Septẽbre, l'an 1506. La fille fut nommée Marguerite, qui fut donnée en mariage l'an 1477. à

Charles 8. depuis toutefois il la repudia pour prẽdre Anne heritiere de Bretagne, laquelle il osta à Maximiliã, qui l'avoit épousé par Procureur. Par ce que dessus j'ay presẽté la vie d'un Duc, qui poussé d'un boüillõ Martial, a tellement ébranlé le Duc de Bourgogne, qu'il a esté le dernier de sa race, qui l'ait obtenu, on voit que l'envie qu'il avoit de heurter contre testes plus dures, a esté cause de sa desolée ruine. Au reste c'estoit le Prince le plus retenu en modestie, chasteté & honesteté qu'on sçauroit penser: justicier à merveilles, & qui trois fois la semaine bailloit audiance à son peuple, & punissoit les mal faicteurs. Il estoit composé d'une fort loüable constitution de corps, endurcy au travail, actif, vigilant. Au reste homme de tres-grande entreprise, & qui se fiant par trop à sa bravoure, s'est enfin trouvé miserablement pris par les ruses de ses ennemis. D'une autre chose est-il taxé, qu'il estoit excessif en banquets, lesquels tant s'en faut, qu'il deût se hazarder, que quelque riche & opulent qu'il fust, il passoit les bornes de sa capacité. Aussi pour telles bombances & superfluitez, il épui-

ſa tellement les treſors qui luy avoient eſté laiſſez par ſon pere, que nous liſõs qu'il fut contraint jetter une telle taille ſur ſes ſujets, que pour s'acquitter de la cottiſation, fallut qu'ils alienaſſent la 6. partie de leur bien environ l'an 1576. D'excuſer l'arrogance de ce Duc n'eſt pas poſſible, ſi on ne veut de gayeté de cœur ſe bander contre la verite des Hiſtoires, qui nous le repreſentent pour l'un des plus temeraires & ambitieux Seigneurs dont on ait peut-eſtre ouy parler. Le Roy Louys XI. le connoiſſant tel, auſſi ſe ſervit-il de la commodité qu'il luy preſentoit, partant apres la reſolutiõ des Eſtats tenus à Tours és mois de Mars & Avril 1470 ordonna qu'il fut adjourné, cõme ſujet du Roy, à venir comparoiſtre pardevant Meſſieurs les gens ſeans en la Cour de Parlement à Paris, pour là rẽdre raiſon de ſes déportemens & des tranſgreſſions des loix de ce Royaume. Si le Roy fit ſon eſtat, que ce Duc bruſque au poſſible feroit quelque coup de ſa main, auſſi ne fut-il pas deceu, d'autant que Charles fit ſaiſir l'Huiſſier qui l'adjourna en executiõ des lettres qu'il avoit en main émanées à la plainte de

Charles d'Artois Comte d'Eu, qui se plaignoit de ce que ce Duc de Bourgogne luy detenoit la place de S. Vallery & autres terres qui relevoient du Bourguiguon à cause d'Abbeville & du Comté de Ponthieu. Nostre Charles retint si long-téps cet Huissier, que pour avoir raison de cette injure, la resolution fut prise, que la guerre luy seroit faite, & que le Roy se saisiroit des villes de Picardie, esquelles le Connestable pour en estre voisin, & y avoir autrefois cõmandé, disoit qu'il avoit intelligence. Il donna tel trouble à penser au Bourguignon, qui d'autre costé avoit assez de besogne taillée alors, pour la deffense d'Edoüard Roy d'Angleterre, cõtre lequel en faveur d'Henry de Lenclastre avoiét conspiré & bâty plusieurs menées en son Royaume, George Duc de Clarence son propre frere, & Richard, Comte de Vvarvik. De quitter le party d'Edoüard il ne pouvoit, tant pour la secoüade, qu'il pretendoit donner au Comte de Vvarvik, que pour l'alliance qui l'obligeoit au secours de son beau-pere, puis que Marguerite, laquelle il avoit épousé en troisiéme lict estoit fille de cet Edoüard

de la

de la Marche Roy d'Angleterre, qui ſurveſcut ce Duc, eſtant dedans Gand avec la jeune Princeſſe Marie, alors qu'il fut tué à Nancy. Les autres deux furent Catherine, fille de Charles VII. de ce nom, Roy de France, qui deceda auſſi ſans enfans, comme Marguerite. Mais d'Yſabeau ſa ſeconde femme & ſa Couſine germaine, fille de Charles I. de ce nom, Duc de Bourbõnois, il eût la Princeſſe Marie. Cette Yſabelle mourut à Bruxelles apres la journée de Mont-le-Hery. Donc, pour reprendre noſtre propos, Charles eſtoit bien entrepris, ſe voyant engagé entre les fureurs de deux grandes guerres, & qui ne le menaçoient que de ſa totale ruine. Il differa au mieux qu'il pût celle de nos François, & delibera d'en donner dos & ventre aux Lenclaſtriens, contre leſquels il eſtoit particulierement envenimé, ayant receu écorne d'eux, alors qu'il voulut leur empeſcher le paſſage ſur mer. Toutefois ils le ſurmonterent, & prenans leur chemin vers Londres, pour delivrer le Roy Henry captif, peu s'en falut qu'ils ne le miſſent en liberté. Si cela eſtoit bien à contre-cœur du Bourguignon,

je vous le laisse à penser, dautant que cette menée ne tendoit qu'à dépo .iller son beau-pere de la couronne d'Angleterre, & si cela n'estoit pas suffisant pour faire prendre le frein aux dents à celuy qui ne demandoit qu'à remuer les mains. Cependant, encore qu'il en eût bien grande envie, si n'osoit-il trop ouvertement se declarer de la partie, crainte qu'il avoit que le Roy ne luy eût tramé cette piece, pour le ranger plus aisément à la raison. Pour ce il ne laissa à semer en Cour tous les bruits, soupçons & attaches qu'il jugea dignes de faire disgracier le Comte de Vvarvik. Mais nonobstant toutes ces allegations, le Roy receut de bon œil ce Comte, & se montra tellement son affectionné, qu'à Amboise en l'année 1470. furent faites les fiançailles d'Edoüard, fils de Henry prisonnier & d'Anne, fille du Comte de Vvarvik, & la ligue fut jurée entre le Roy Louys XI. & les Princes Anglois, portans le party de Lenclastre, où pour serment reciproque & mutuel, on jura la guerre contre le Bourguignon.



PHILIPPES DE COMMINES.

PHILIPPES DE COMMINES, SEIGNEVR D'ARGENTON.

CHAPITRE XX.

TOVT ainsi que l'Histoire est la chose la plus necessaire, utile & souhaitable qu'on puisse imaginer à cause d'une infinité de biens qu'elle nous cõmunique: aussi si elle n'est assaisonnée de toutes les qualitez qui y sont requises, c'est la chose la plus à reprouver, mépriser & rejetter qu'on puisse penser. La raison est, que l'authorité qu'elle tient nous fait miserablement trebûcher en infinies erreurs & sinistres opinions des choses auparavant passées, & nous fait rouler au precipice de

mensonge, au lieu que si elle estoit émaillée des proprietez qui luy doivent sympatiser, nous relevant de plusieurs precipitez jugemens, qu'à tort & à travers nous pourrions donner, elle nous jetteroit au port veritable de salut. Pour preuve de tout cecy, je pourrois me jetter sur la temerité, insuffisance ou méchãceté d'aucuns griffonneurs, qui, au lieu de proposer le vray, se baignent dãs un ord, sale & infect marais de bourdes & menteries, si je ne craignois faire penser à aucuns, que je prens plaisir à satyriser, mordre & picquer un chacun. I'aime par trop icy mieux vous representer le portrait du Seigneur d'Argenton, tel qu'il est en bosse tiré de son vivant deux ans devant sa mort en sa chapelle qu'il a fait faire & bastir en l'Eglise des Augustins de cette ville de Paris : afin qu'en un si riche & excellent tableau de verité chacun se puisse mirer, qui aura envie de vrayemẽt historier, sans déguiser les matieres, flatter le dez ou bien mentir. Qu'à ce personnage ce los de veritable ne soit à tres-bon droit écheu, on ne sçauroit le nier : autremẽt ce seroit à credit se plaire au menson-

ge. Joint aussi que le rapport du recit, qu'il a fait de ce qu'il a veu avec les niaiseries, palliations & faussetez des adulterinez & sophistiquez historiens, pourra aisément découvrir la verité de mon dire. Je sçay que plusieurs, qui ont partialisé contre ceux, desquels le docte de Commines a décrit les faits, dits & gestes, trouveront cecy de fort mauvaise digestion, mais s'ils veulent permettre qu'on leur oste la taye, qui leur éblouït les yeux, & leur fait prendre le blanc pour le noir, ils ne pourront faillir qu'ils ne recõnoissent que, avec tres-juste occasion le tiltre de loyal & veritable Historien a esté donné à ce grand Historiographe. Auquel quelques-uns semblent sçavoir mauvais gré, parce qu'ayãt long-temps esté au service de la maison de Bourgogne, dés l'an 1464. il ait fait retraite vers le Roy Louys XI. mesme il y en a eu de si mal-advisez, qu'ils l'ont pour cette occasiõ taxé de perfidie & trahison. Je ne veux icy entrer aux moyens, qui pourroient estre employez à sa justification, crainte de prolixité, mais en passant, diray-je bien si le devoir d'un sujet ou serviteur ne peut-estre éten-

du au préjudice de pieté & de la conscience que le sieur d'Argenton a pû découvrir le pernicieux complot de son Maistre à l'endroit de l'innocent, afin qu'il s'en donnast garde. Et pour n'estre en danger de sa personne, qu'il s'est pû retirer, où il seroit en asseurance. Mais qu'il n'ait esté fidele & loyal, soit au Bourguignon, soit aux Rois de France, ne peut-on le revoquer en doute Autrement je n'employerois que les charges, privautez & familiaritez, dont il a esté par ces Princes: Plusieurs & frequentes Ambassades, ausquels il s'est tellement employé, que ses haineux mesme estoient contraints de reconnoistre, non pourtant la prudence & maturité d'esprit, qui estoit en ce personnage admirable, mais aussi la loyauté, dont il embrassoit les affaires des Seigneurs, ausquels il avoit voüé service, moyennant que cela n'interessast l'honneur de sa conscience, qu'il avoit en si grande recommandation, que pour tous les biẽs du monde il eut esté bien fâché d'y faire un faux-bon. Mesme en estoit-il tellement jaloux, qu'il aima mieux

quitter le party du Bourguignon, & charger le masque de mal secret, que de flatter son maistre en ses mauvaises entreprises. Et (pleût à Dieu) que ceux, qui aujourd'huy sont avancez és Cours des grands Princes fussent aussi scrupuleux de rompre leur jeusne (cōme l'on dit) qu'estoit ce Philippes. Peut-estre que les affaires se porteroient mieux, & n'y auroient tant de flateurs, comme aujourd huy ils y paroissent. D'un point il est taxé d'avoir un peu eu le cœur haut, & d'avoir esté trop libre au parler, tellement que quelquefois, par faute d'avoir bien sceu enserrer sa langue entre-my ses dents, il a découvert choses dont il n'estoit enquis; & que quelques-uns eussent bien pris à plaisir estre teuës. Ie ne veux point icy disputer, si en une Cour il est requis qu'il y ait telles gens, qui apres avoir émerillonné les déportemens de la Cour, publient haut & clair ce qu'ils auront veu, crainte que j'ay, que partialisant pour ces échaugettes, je ne sois defavorisé de ceux qui ne prendront possible plaisir qu'on les épluche de si prés. Ioint que je trouve

que le sieur d'Argenton, pour n'avoir voulu caler le voile, se trouva en mauvais ménage & desappointé de la faveur de Tristan l'Hermite : qui le talonnoit de si prés, que si le Roy Louys XI. du nom ne s'en fut meslé, estoit à craindre que cette picque particuliere n'emporta quelque plus grande & mesastrée disconvenuë, ou que rampant plus outre, elle n'étrangea l'affection de ces deux personnages, & par avanture dénoüa les courages des plus grands du Royaume, pour la partialité des uns & des autres, qui particulierement estoient affectionnez ou à l'un ou à l'autre. J'ay arriere moy quelques monumens, registres & memoires des procés verbaux qui ont esté dressez par Tristan l'Hermite de ce qui se passa au voyage d'outre-mer, ensemble quelques lettres missives du sieur d'Argenton, qui sont fort necessaires pour le discours d'une si celebre entreprise.

Fin du quatriéme Tome.